

Bertrand-Cardinal

Un âpre combat se livre derrière un décor de fête



Jean-Guy Cardinal salue ses partisans venus s'amuser à son centre d'accueil. (Téléphoto PC)

Tremblay attribue à Bertrand les difficultés éprouvées par Cardinal

par Normand Lépine

QUEBEC — Au comité d'accueil de Jean-Guy Cardinal hier après-midi à Québec, le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui, selon plusieurs constitue l'inspiration du clan Cardinal — avait une déclaration importante à faire à la presse. «Depuis mercredi soir, a-t-il dit en substance, l'organisation Bertrand rencontre les délégués et leur représente que si Cardinal n'est pas capable de diriger le ministère de l'éducation, comment pourra-t-il diriger le Québec? A cela, je répondrai deux choses, a poursuivi M. Tremblay: d'abord, Cardinal n'est pas là depuis très longtemps, deuxièmement, il a hérité au ministère de l'éducation d'une succession lourdement grevée.»

En accusant ainsi l'ancien ministre de l'éducation, soit

M. Jean-Jacques Bertrand, d'être responsable des difficultés qu'a dit avoir éprouvées M. Cardinal au sein de son ministère, Jean-Noël Tremblay a précisé davantage en disant que l'ancien ministre de l'éducation n'a pas fait le nettoyage qui s'imposait.

«Cardinal n'est pas responsable de ce qui n'a pas été fait avant lui, a ajouté le ministre des affaires culturelles, mais il l'est de ce qui se fera».

Il faut ici établir une chose bien clairement, a-t-il continué: «Il faut du courage pour redonner au gouvernement le pouvoir...» Il ne s'agit pas là de patronage, a-t-il pris soin d'expliquer, mais bien de remettre l'autorité, le pouvoir, entre les mains des élus du peuple.

Voir page 2: Cardinal

La SSJB contremande son invitation aux diplomates

par Guy Deshaies

Tous les ambassadeurs, consuls ou attachés commerciaux des pays qui avaient été invités à envoyer un représentant au défilé du 24 juin à Montréal ont reçu hier soir un télégramme leur annonçant que cette invitation était contremandée.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau et le président des Fêtes du Canada français 1969, M. Marc Carrière, ont

redigé ensemble ce télégramme en fin d'après-midi, hier, dans le bureau du maire. L'invitation avait été lancée par M. Carrière conjointement avec le maire Drapeau et ce dernier a donc apposé sa signature conjointement avec celle de M. Carrière au bas du télégramme demandant aux quelque 70 pays étrangers invités de ne pas être représentés sur l'estrade d'honneur de la rue Sherbrooke le soir du 24 juin prochain.

Voici le texte du télégramme de MM. Carrière et Drapeau:

«Un concours de circonstances malheureux et involontaire a créé une situation qui place un nombre important d'invités dans une position délicate.

«En conséquence, nous vous prions de considérer contremandée l'invitation d'assister au défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, à Montréal.

«Le dîner-buffet de 18h. au Pavillon Hélène-de-Champplain est également contremandé.

«Nous nous excusons de ce contre-temps».

Signé: Marc Carrière, président des Fêtes 1969 et Jean Drapeau, maire de Montréal.

On sait que déjà plus d'une vingtaine d'ambassadeurs, consuls ou attachés d'ambassade avaient confirmé leur présence au défilé du 24 juin.

Interrogé, hier à 5h45, à la porte du bureau du maire de Montréal à l'hôtel de ville où il venait d'avoir une conversation avec le maire, M. Marc Carrière, visiblement exténué, a déclaré que la décision de contremander les invitations aux pays étrangers avait été prise dans le dessein de ne pas envenimer le climat qui tournait à l'incident diplomatique. «Afin, a-t-il dit, de permettre que les fêtes se poursuivent dans la joie», M. Carrière a précisé que les invitations faites aux députés fédéraux des circonscriptions électorales sises à l'intérieur de Montréal tenaient toujours. On sait cependant que ces députés ont pour la plupart décliné l'invitation alléguant qu'elle leur était parvenue trop tard. Ce retard serait dû à une confusion que M. Carrière a expliquée de la façon suivante: il croyait, a-t-il révélé, que la Ville de Montréal assumerait la responsabilité d'envoyer les invitations aux députés fédéraux de Montréal tout comme

elle le faisait pour les ambassadeurs et consuls. Mais M. Charles Roy, secrétaire du maire, avait lui, l'impression que les invitations aux députés fédéraux devaient être envoyées par les organisateurs du défilé. Une fois la lumière faite sur cette fâcheuse confusion la Ville s'est qu'au peu tard, empressée de faire parvenir aux députés les dites invitations.

Quant aux entretiens qu'il a eus avec le premier ministre Trudeau hier midi à Ottawa, M. Carrière, tous en refusant d'en dévoiler les sujets et le fond a cependant tenu à préciser que jamais le pré-

Voir page 16: La SSJB

Colloque à huis clos à Ottawa

Les députés libéraux cherchent un remède à leurs frustrations

OTTAWA (DNC) — L'aire parlementaire du parti libéral se réunit ce soir pour entreprendre un colloque qui se déroulera à huis clos jusqu'à dimanche et au cours duquel on doit étudier le rôle du député dans un parlement moderne.

Survénant à quelques jours de la fin des travaux sessionnels, les discussions serviront à la fois à faire un bilan de ce que fut pour les députés cette première année du gouvernement Trudeau et permettront au gouvernement et à la direction du parti de faire à temps les réformes qui s'imposent pour permettre d'atteindre au cours de la prochaine session les frustrations des députés.

Le premier ministre, tous les députés et tous les ministres disponibles participeront à ces travaux qui doivent se

dérouler à Ottawa au siège du gouvernement.

Un certain nombre de thèmes pertinents aux préoccupations générales des députés doivent être traités par des membres du parti qui ont à cet égard préparé des exposés; il n'est pas exclu que la réunion se termine par des résolutions spécifiques qui seraient présentées au gouvernement en forme de conclusion.

Tous les partis numériquement forts à la chambre éprouvent les difficultés que connaît à l'heure actuelle les libéraux au sujet de l'insertion du député dans le processus législatif et gouvernemental.

C'est ce qui a souvent fait dire à des observateurs que l'opposition des gouvernements forts leur vient d'abord de leurs propres représen-

tants qui, venus à Ottawa avec l'illusion de pouvoir contribuer à la direction des affaires de l'Etat, se voient écartés par une multiplicité de tâches qui ne sont reliées que de très loin à leurs fonctions de législateurs ou de représentants du peuple.

Plus que des griefs, c'est une formule d'organisation de leur travail que les députés veulent faire valoir auprès des autorités du parti. Leurs réflexions semblent devoir se porter sur trois aspects précis de leurs responsabilités:

- Les rapports avec les commettants
- Les relations avec le cabinet comme tel.
- Leur participation aux travaux législatifs.

Les députés se plaignent depuis longtemps de ce que les exigences de leurs commet-

tants ne leur laissent à peu près pas de loisir pour s'occuper de la législation. Dans ces conditions il ne sert à rien au premier ministre, disent-ils, de vouloir faire en sorte qu'ils se spécialisent dans des secteurs donnés par leur participation aux travaux des comités.

Car la réalité, c'est qu'ils n'ont pas assez de temps non seulement pour se préparer aux travaux des comités mais même pour assister aux délibérations des deux ou trois comités dont ils font partie.

Aussi souhaitent-ils qu'on leur fournisse de l'aide — ad-joints spéciaux, secrétaires additionnelles — pour leur permettre d'expédier les travaux et les démarches qu'exigent d'eux les citoyens de

Voir page 16: Les libéraux

Voir page 16: Nixon



Bertrand appelle de tous ses vœux une "majorité écrasante", car si le ministre de l'éducation recueille trop de voix il aura droit au chapitre et tout leadership deviendra illusoire, estime-t-il.

dans ce numéro

- Petite révolte au sein du Parti Civique de Montréal. (Page 3)
- Le premier ministre Trudeau n'ira pas à Saint-Georges-de-Beauce. (Page 3)
- En page 4, un éditorial de Vincent Prince sur le présent congrès de l'Union nationale à Québec.
- Les étudiants boycottent un laboratoire de chimie à l'université de Montréal. (Page 9)

Bertrand compte sur une victoire à trois contre un

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le premier ministre, M. Bertrand, s'est dit convaincu hier soir que les députés au congrès de leadership voteront à trois contre un en sa faveur, alors que, selon son évaluation, la proportion aurait été de deux à un en sa faveur, il y a quarante-huit heures.

Le chef intérimaire de l'Union nationale a dit que le grand nombre des présumés indécis et de ceux qui ne veulent pas se prononcer publiquement ne l'effraie nullement. «Ils voteront en très grande majorité pour moi», a-t-il lancé dans le tohu-bohu d'une conférence de presse, au Château Frontenac.

La rivalité entre les deux camps se manifeste avec éclat dans ce grand hôtel, où l'organisation Bertrand a loué le grand hall d'entrée, de même que les murs, sur lesquels elle a apposé des affiches et slogans. L'organisation Cardinal a voulu en faire autant, mais M. Bertrand s'est lui-

même chargé de faire savoir aux pro-Cardinal que ces murs étaient siens pour quatre jours.

Quand on lui a demandé s'il n'y avait pas là exagération de sa part, M. Bertrand a répondu: «Non, c'est la lutte qui se poursuit. Ils pourraient faire preuve d'imagination, poser des banderoles, ils ont libre accès au plancher et au plafond».

Le premier ministre a démenti les informations voulant que le ministre du travail, M. Bellemare, ait accordé son appui à M. Cardinal.

«Je viens de lui parler au téléphone, il ne sera même pas au congrès. Je ne puis pas dire tout ce que je sais», a-t-il ajouté avec un sourire mystérieux.

Quant au ministre des affaires municipales, M. Lussier, l'organisation Bertrand assure qu'il appuie ce dernier, bien qu'il n'en ait pas fait publiquement. Il aurait d'ailleurs fait des démarches personnelles

Voir page 2: Bertrand

Nixon: 100,000 hommes pourraient quitter le Vietnam d'ici six mois

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a annoncé, hier soir, au cours d'une conférence de presse télévisée, qu'il prendra une décision au mois d'août prochain quant au retrait d'un nouveau contingent des forces américaines du Sud-Vietnam et il a laissé entendre que d'ici à la fin de l'année, les Etats-Unis pourraient retirer 100,000 hommes et, d'ici fin 1970, l'ensemble des effectifs combattants.

M. Nixon a précisé que le calendrier de ces retraits dépendrait évidemment de l'évolution des négociations de Paris et de la capacité de l'armée sud-vietnamienne à prendre la relève des forces américaines.

Il a dit qu'il fallait être deux pour réduire l'intensité des combats et que, si le Nord-Vietnam avait suivi l'exemple des Etats-Unis, qui ont décidé de retirer un premier contingent de 25,000 hommes, une limitation des combats serait en vue.

Le chef de l'Exécutif a déclaré que le «gouvernement révolutionnaire provisoire» récemment constitué par le «Front national de libération» n'était qu'une métamorphose de ce dernier et ne contenait «aucun sang nouveau».

A la question: «Sommes-nous mariés au régime du président Thieu?», M. Nixon a dit qu'il ne pouvait être question, pour le gouvernement américain, d'être «marié» à quel que gouvernement étranger que ce soit, mais que Washing-

ton n'en demeurait pas moins solidement aux côtés du gouvernement de Saïgon, un gouvernement issu d'élections et désireux de réaliser la paix.

Le président s'est déclaré favorable à un cessez-le-feu au Sud-Vietnam, mais, a-t-il dit, «Je ne veux pas que nous cessions le feu et que l'autre partie continue de tirer, car, dans le cas d'une guerre de guérilla, à moins qu'il y ait une force internationale ou tout autre mécanisme extérieur pour le garantir, un cessez-le-feu constitue un handicap sérieux pour les forces engagées».

Voici les autres points abordés par M. Nixon au cours de sa conférence de presse:

Armements nucléaires: Les Etats-Unis espèrent pouvoir entamer des conversations avec l'URSS sur le désarmement nucléaire entre le 31 juillet et le 15 août prochain, à Vienne ou à Genève. La date du 31 juillet a été proposée à Moscou, qui n'a pas encore répondu. Les Etats-Unis ont commencé l'étude de fond du problème. Lorsque celle-ci sera terminée, ils consulteront leurs alliés.

Ogives nucléaires multiples: La poursuite des essais d'ogives nucléaires multiples n'est pas un obstacle à l'ouverture de négociations sur le contrôle des armements nucléaires avec l'Union soviétique. Washington envisage la possibilité d'un moratoire sur ces essais dans le cadre d'un accord sur le contrôle des armements. Un arrêt unilatéral des essais ne servirait pas les intérêts des Etats-Unis. C'est seulement si l'URSS acceptait également un moratoire que les Etats-Unis pourraient l'envisager.

Le président espère que le Sénat approuvera le programme «Sauvegarde» d'anti-missiles d'autant plus que les renseignements parvenus à Washington indiquent que l'URSS a effectué des essais d'ogives nucléaires multiples pouvant

Voir page 16: Nixon

suites
de la première
page

CONGRÈS UN

qu'en appuyant ouvertement le ministre de l'éducation, ils s'exposent aux sanctions classiques que réserve un parti au pouvoir.

CARDINAL

Le candidat à pour sa part dénoncé les "tactiques déloyales" du clan Bertrand relativement à la location des murs du château Frontenac pour fin d'affichage. D'après le député Fernand Grenier, un des principaux collaborateurs de Jean-Guy Cardinal, il y aurait eu entente tri-partite il y a un mois et demi entre les autorités du Château Frontenac, et les deux clans. Selon cette entente, il aurait été convenu de permettre aux deux organisations d'utiliser les murs du hall d'entrée de l'hôtel du Canadien Pacifique, toujours selon le député Grenier, les organisateurs du candidat Bertrand auraient pris l'initiative de violer cette entente en débarrassant dans la nuit du mercredi au jeudi, les murs en question des affiches épinglées par les organisateurs de l'adversaire du chef intérimaire de l'Union nationale. D'où, nous a expliqué M. Grenier, la colère qui l'emporta et le mit aux prises avec le président du club Renaissance, M. Camille Lacroix.

Au cours d'une conférence de presse hier après-midi, M. Jean-Jacques Bertrand n'a pas voulu faire de longs commentaires sur cette question; il s'est notamment contenté de dire que son organisation avait loué les murs du hall d'entrée du Château.

Des ministres démissionnaires

Interrogé par les journalistes au sujet de démissions possibles au sein du cabinet s'il est élu chef du gouvernement, M. Cardinal a répondu qu'il est en effet possible que cela se produise, "je ne sais pas". En souriant, il a cependant ajouté: "Certains ministres se sont tellement débattus pendant la campagne qu'ils seront probablement gênés de me rencontrer après."

D'autre part, un quotidien de la Mauricie annonçait hier que le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, accorderait son appui à la candidature de Jean-Guy Cardinal; interrogé au sujet de cette nouvelle, M. Cardinal n'a pas voulu nier ni confirmer la révé-

BERTRAND

auprès de certaines délégations, en faveur de M. Bertrand.

Le premier ministre a d'autre part laissé entrevoir la possibilité de démissions au sein de la députation unioniste, après le congrès.

Interrogé sur les élections à venir, il a dit:

"Il y aura certainement des élections partielles dans Trois-Rivières, dans Vaudreuil-Soulanges, et peut-être aussi dans d'autres comités". Il n'a pas voulu préciser.

Quant à M. Cardinal, M. Bertrand a assuré qu'il pourrait conserver son poste de ministre de l'éducation aussi longtemps qu'il le voudra. "Il le conservera sûrement, je vais m'arranger pour gagner".

Puis il ajouta: "Il restera aussi longtemps que mes collègues et moi le voudrions".

Il s'agit donc d'une décision collective? demande un reporter. "Oui, mais la décision finale est personnelle".

Au sujet du déploiement de forces policières, M. Bertrand a dit: "C'est probablement parce que la ville a voulu s'assurer du bon ordre". Il a ajouté que la décision ne relevait pas du procureur général, poste qu'il occupe lui-même, mais de la ville.

Il a dit que le front commun des manifestants ne suscitait chez lui "aucune inquiétude". "Tout ce que je demande, dit-il, c'est qu'on nous laisse exercer notre liberté de nous réunir en paix. Après tout, il y a huit ans que nous ne l'avons fait".

Il évoquait ainsi le congrès de 1961 au cours duquel il avait été défait par M. Johnson.

M. Bertrand a ajouté: "Nous reconnaissons aux autres le droit de manifester dans l'ordre".

A la demande des journalistes, le premier ministre a répondu aux propos tenus un peu plus tôt par le ministre des affaires culturelles, M. Tremblay.

M. Bertrand, qui avait un ton à la fois agressif et nerveux, a lancé avec force: "La réforme de l'éducation, je lui ai fait franchir le cap tourmenté à un moment où pas beaucoup voulaient le lui faire franchir dans mon parti. Je l'ai fait malgré certains de mes collègues, et j'ai réussi. D'ailleurs, il y en a un qui a quitté les lieux pas longtemps après mon accession".

M. Bertrand, qui a été ministre de l'éducation de juin 1966 jusqu'à l'arrivée de M. Cardinal, fin octobre 1967, faisait ainsi allusion, croit-on, à M. Gilles Bergeron, sous-ministre, qui est maintenant dans le ministère de M. Kierans, à Ottawa.

Le premier ministre a dit qu'en exigeant un congrès de leadership dont il aurait pu se dispenser, dit-il, étant donné l'appui du caucus et celui du conseil national, qui n'attendait qu'un mot de lui, il avait pris un risque calculé, mesuré, et qu'il ne le regrette pas.

Quelle est la différence entre Bertrand et Cardinal? s'est enquis un journaliste. "La différence, c'est que l'un connaît davantage ce dont il parle, alors que l'autre (M. Cardinal) vient d'arriver. C'est que l'un possède une expérience de vingt-et-un ans, à graver les échelons, est encore jeune et en bonne santé, quoi qu'on en dise, est encore prêt à se battre, peut rencontrer les jeunes, dialoguer, décider et agir".

Au sujet des recriminations des fonctionnaires concernant le projet de loi portant création du ministère de la fonction publique, M. Bertrand a dit que ce n'était pas le lieu, ni le moment de les faire valoir au congrès de l'Union nationale.

Il a rappelé que tous les intéressés auront l'occasion de se faire entendre lors de l'étude du projet en commission parlementaire, probablement à compter du mois d'août.

Pourquoi venir au Congrès? a demandé M. Bertrand. "On ne les dérange pas, eux, quand ils se réunissent".

Le premier ministre s'est dit d'avis qu'il n'y a pas de "véritables séparatistes" dans son parti, et que s'il y en avait, "M. René Lévesque les attend".

Il ne voit pas d'autre part la nécessité qu'un super-ministère de l'économie que préconise son adversaire, M. Cardinal, il a fait état de la formation de l'office de planification et de développement et de divers comités interministériels.

"Il faut mettre cela en action, avant de créer un autre ministère".

Il a dit qu'il n'était pas au courant de la présumée présence, au congrès, de fonctionnaires et d'agents d'information du gouvernement québécois.

Il a dit enfin que la première priorité des prochaines années, ainsi qu'il le voit à la suite de sa tournée auprès des délégués, est de "mettre plus de dynamisme dans la politique économique", notamment par l'envoi de "commandos" financiers à travers le monde. "Le chômage, a-t-il noté, a atteint un point de crise et il faut créer 400.000 nouveaux emplois d'ici quatre ans".

A plusieurs reprises durant la journée, M. Bertrand est allé galvaniser l'ardeur de ses partisans dans le pavillon qu'il a loué, de même qu'à d'autres points de ralliement à travers la capitale.

Bâtiment

La CSN veut reprendre les pourparlers

QUEBEC (PC) — La Confédération des Syndicats nationaux CSN va envoyer un télégramme à chacune des cinq associations patronales pour les inviter à reprendre les négociations, lundi prochain, à Québec, en vue de régler le conflit de la construction.

C'est ce qu'a déclaré le président de la CSN, M. Marcel Pepin, au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier à Québec, précisant qu'il n'y a pas d'autre moyen de régler le conflit que de reprendre les pourparlers.

M. Pepin a ajouté qu'il avisera le ministre du travail, M. Maurice Bellemare et qu'il sera heureux d'accueillir le ministre à condition que les parties ne soient pas obligées de faire des concessions.

Abordant par ailleurs la manifestation que les fonctionnaires, les grévistes de la construction et autres grévistes et travailleurs de la CSN tiendront samedi après-midi à Québec, à l'occasion du congrès de l'UN: M. Pepin a dit qu'il s'agit d'une manifestation pacifique prévue depuis longtemps.

"Si le ministre du Travail n'a pas fait son devoir, a dit M. Pepin, les travailleurs ont le droit de manifester et la CSN les appuie et demande à tous les travailleurs qui le

peuvent de participer à la manifestation".

Cette manifestation pacifique, a conclu M. Pepin, est destinée à faire entendre au gouvernement ce qu'il n'a pas compris autrement.

Grève possible des 90 employés de Provincial

La grève des 90 employés de la compagnie Immeubles Transport Provincial sera presque inévitablement déclenchée demain à 15h, les négociations entre le syndicat et les patrons ayant été marquées hier par l'impasse totale et le refus par la compagnie de signer le contrat que propose le syndicat.

La société Immeubles Transport Provincial fait partie de la compagnie autrefois connue sous le nom de Transport provincial. Advenant la grève de ces employés, affectés à la vente des billets et au service téléphonique, les réseaux d'autobus de la région de Montréal seront paralysés, les chauffeurs de ces compagnies ayant annoncé qu'ils respecteraient les lignes de piquetage.



terre des hommes

Nombre de visiteurs hier: 23.007 à 22h. Depuis l'ouverture: 656.114

Evénements d'aujourd'hui:

- Ouverture des tournets: 10h.00
- BEFFROI DE LA MUSIQUE: La Traviata, de Verdi, opéra en 5 actes. Chœur et orchestre de la Maison d'opéra de Rome.
- CANADA-AMERIQUE LATINE: Semaine du Honduras 5e jour. Chants, danses, films et diapositives, à 13h., 15h., 17h. et 20h.
- LAC DES REGATES: Ski nautique, à 14h. et 16h.
- THEATRE DU CANADA: Le Système Ribadier, de Georges Feydeau. En vedette: Gilles Pelletier, Georges Groulx, Réjean Roy, Marie-Claire Nolin et Ronald France, à 13h. et 19h.
- KATIMAVIK: Fanfare de Terre des hommes, de 18h. à 21h.
- KIOSQUE A MUSIQUE A: Société philharmonique des pompiers, section chorale, à 19h.
- LAC DES DAUPHINS: Ski nautique, à 19h. Fête des eaux, à 21h30, 22h30 et 23h30.
- KIOSQUE INTERNATIONAL: Zoom en liberté, production de Radio-Canada. Invités: Les Jérolas, Tex et Danielle Oddera. Arrivée du public à 20h, enregistrement à 20h30.
- PLACE DES NATIONS: Festival du jazz: Newport All Stars, à 20h30; Hugh Masekela, à 21h30.

■ aujourd'hui

Le dîner-causerie mensuel de l'Association des hommes d'affaires de Laval aura lieu à midi, au restaurant Sainte-Rose, 25, rue Labelle, à Sainte-Rose. M. Marcel Pepin, président général de la CSN, traitera du rôle des syndicats dans les affaires, l'industrie et le commerce.

Le bal blanc de la Saint-Jean organisé par la commission des fêtes du Canada français aura lieu ce soir, à 21h, au Chalet du Mont-Royal.

Dans le cadre du Festival des Etoiles... GRANDS SPECTACLES GRATUITS

MATHÉ ALTÉRY

présentera son tour de chant au Kiosque International le samedi 21 juin, à 16h30 et 19h30 le dimanche 22 juin, à 16h30 et 20h30 le lundi 23 juin, à 20h30

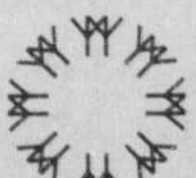


THELONIOUS MONK

au FESTIVAL DU JAZZ à la Place des Nations Les Newport All Stars. le 20 juin, à 20h30 Hugh Masekela, le 20 juin, à 21h30 Nina Simone, le 21 juin, à 20h30 Thelonious Monk, le 21 juin, à 21h30 Art Blakey, le 22 juin, à 21h00 Gary Burton, le 22 juin, à 22h00



TERRE DES HOMMES je t'aime encore plus en 69!



Terre des Hommes 1969 jusqu'au 7 septembre. Aucun spectacle au monde n'offre tant pour si peu!

DESTINATION PLAISIR — TDH

Métro: descendre à la station Ile Ste-Hélène
Autobus: prendre le 169 (station de Métro Papineau) jusqu'à la Ronde ou le 168 (station de Métro Peel) jusqu'à la Place des Nations.
Des autobus font la navette entre l'autoparc Victoria et la Place des Nations.

Montréal bloque la nomination d'un commissaire des écoles protestantes

par Jean-Claude Leclerc

Le conseil municipal de Montréal a fait éclater hier soir le problème de la représentation pour les écoles "protestantes" de Montréal, vivement attaquée par des conseillers comme antidémocratique et discriminatoire à l'endroit des Juifs, en s'abstenant de nommer au Protestant Board of School Commissioners de Montréal la personne qui avait été proposée par ce bureau.

L'incident est survenu à la fin des débats du conseil, quand le comité exécutif de Montréal a proposé de nommer Mme Stuart B. Ralston membre du Protestant Board pour un mandat de cinq ans, à compter du premier juillet 1969, en remplacement de M. Irving R. Tait, dont le mandat se termine le 30 juin 1969.

On sait qu'en vertu de l'article 17a de la loi concernant l'éducation dans le territoire du Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal, il appartient au conseil municipal de la métropole de nommer cinq des commissaires de ce bureau. La nomination de Mme Ralston avait été suggérée au comité exécutif par le bureau des commissaires, et le comité la proposait à son tour au conseil, à toute fin pratique pour ratification.

Toute l'affaire éclata quand

le conseiller Gerald N. F. Charness s'en prit à la direction des écoles protestantes de Montréal en raison de son caractère anti-démocratique, à l'endroit des Juifs en particulier ainsi qu'à l'égard de toute la population, puisque la représentation n'est pas élective, mais se fait par la ville et le gouvernement de Québec.

Le conseiller Charness trouvait particulièrement blessant que la ville de Montréal nomme des représentants à un bureau qui nie le droit de représentation pour des motifs d'ordre religieux. Les représentants nommés par la ville, a-t-il soutenu, devraient avoir au moins le mandat de contester la discrimination que ce bureau exerceait.

Le maire Drapeau tenta en vain de convaincre le conseiller que le conseil n'avait pas le choix puisque c'est la loi qui lui faisait une obligation de procéder à une telle nomination. "A moins que ce bureau ne fasse une déclaration dans laquelle il s'engage à ne plus agir de façon discriminatoire, rétorqua le conseiller, nous ne devrions plus nommer de représentants".

Intervenant dans le débat, le conseiller Léon Lortie signala que la situation déplorée par son collègue n'était guère différente à la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal, dont le régime ne prévoit pas d'élections.

Rompant avec une longue tradition selon laquelle les membres non protestants du conseil municipal de Montréal s'abstiennent de prendre la parole en ce qui touche les écoles protestantes, le conseiller Lortie affirma que le conseil ne pouvait guère, en l'occurrence, obliger Mme Ralston à lui faire rapport à ce chapitre. Sans en faire une proposition, il suggéra alors que les conseillers refusent de faire cette nomination, référant ainsi l'affaire au gouvernement de Québec, "responsable depuis 125 ans" d'une telle situation à Montréal.

Le conseiller Hyman Brock soutint également que le conseil devait se désister, pour ne pas s'associer à une situation "si injuste".

DÉCÈS
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

MATTE Léo, A Montréal, le 18 juin 1969 à l'âge de 63 ans, est décédé. Léo Matte, époux de Raymond De Repentigny demeurant au 1759 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Jos. Lussier & Fils, No 4733 rue Papineau à 7 heures 45, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RESIDENCES FUNERAIRES
Magnus Poirier Inc
6603 BOUL. ST. LAURENT
6520 ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 des DECASTELNEAU
Tél.: 277-2135

Vous êtes bien là,
PEEL DORCHESTER

au Pub sur le Parc

... un coin idéal pour échapper aux tracas du jour et retrouver le confort et la sympathie.



Hôtel Laurentien
Hôtels et motels Sheraton
Un service international

l'atelier des artisans du meuble
9945 CORDOUB
MONTREAL NORD
TOUS LES AMEUBLEMENTS DE STYLE
HAUTE EPOQUE
RENAISSANCE
LOUIS XIII, XIV, XV, XVI
RUSTIQUE CANADIEN,
ETC...
323-6240
"Le meuble artisanal de style ancien avec le confort moderne"

Pilote au service de Canair au Biafra, il estime ne faire que son boulot...

par François Barbeau

Piloter un Superconstellation de 15 ans à travers le tir contre un avion la nuit, se faufiler de l'île de Sao Tome jusqu'à la piste biafraise d'Uli en espérant que les chasseurs Mige du Nigeria ne se montreront pas, se guider sur un seul radiophare, poser l'appareil rempli de 17 tonnes d'aliments sur un terrain qu'on n'éclaire qu'à la toute dernière minute et qui est replongé dans l'obscurité dès que les roues de l'avion touchent le sol, repartir au bout d'une heure dans les mêmes conditions, souvent avec des enfants malades à bord, c'est pour Keirner, pilote à l'emploi de Secours Canair, un travail comme les autres.

Interrogé hier à Dorval sur les dangers courus lors des 50 missions qu'il a accomplies au cours des six dernières semaines, le pilote Keirner a expliqué modestement qu'il ne faisait que son métier. A l'emploi de la compagnie Nordair depuis plusieurs années, il a accepté, lorsque cette compagnie a vendu ses Superconstellations à Secours Canair, de piloter pour trois mois ces appareils au Biafra.

«Je ne suis pas un mercenaire, et je ne le serai jamais, a-t-il dit. Je transporte des secours à des gens qui en ont grandement besoin».

Marié, père de deux garçons, il a dû convaincre sa femme que son travail au Biafra n'était pas dangereux avant qu'elle n'accepte de le laisser partir.

Mais le danger existe. Le 5 juin, un DC-7C de la Croix-Rouge internationale a été abattu en plein jour par des Migs nigériens, et tous ses membres d'équipage ont été tués.

Les deux tiers des vols vers Uli sont marqués de violents tirs contre avions, et très souvent les avions en piste sont la cible des chasseurs nigériens.

Les appareils de Secours Canair ont d'ailleurs été obligés d'interrompre leurs missions dimanche dernier, après la mise en service par le Nigeria de Migs équipés de radar perfectionné et pilotes présumément par des Allemandes de l'est, plus dange-

reux, dit-on, que les pilotes égyptiens autrefois aux commandes des avions de l'armée de l'air nigérienne.

A chacune des missions de M. Keirner, son Superconstellation portait 17 tonnes d'aliments divers: farine, riz, lait en poudre, poisson séché.

Le directeur général des opérations Secours Canair, M. Ken Davis, qui assistait à l'entrevue, dans un Superconstellation en voie de préparation à Dorval pour des missions dans le golfe du Bénin, a précisé que ces 17 tonnes d'aliments étaient suffisantes pour préparer 200.000 repas.

Commentant l'interruption des opérations, il a déclaré qu'elles ne reprendraient qu'au moment où le Biafra et le Nigeria auront conclu un accord selon lequel les avions de secours pourront voler sans danger d'attaque, qu'elle vienne du sol ou des airs.

M. Ivis d'autre part expliqué que le régime biafrais, qui jusqu'à maintenant n'accepte-

rait que les vols de secours de nuit, avait décidé d'ouvrir la piste d'Uli (en réalité un tronçon de route de 1.000 pieds) aux avions de secours 24 heures par jour, à condition qu'un organisme international indépendant y surveille les opérations et veille à ce que les avions de secours ne soient pas la cible des Nigériens. Il est question aussi qu'on commence sous peu au Biafra la construction d'une piste qui serait réservée aux vols de secours.

Les secours Canair, qui ont été mis sur pied après les débâcles du pont aérien du gouvernement canadien, et qui sont supportés par diverses églises et synagogues du Canada, se proposent d'effectuer d'ici octobre, dès que les opérations reprendront, 36 vols par jour environ, à condition que leurs ressources financières ne s'épuisent pas. Les organisateurs ont calculé que le pont aérien vers Uli coûtera d'ici cette date près de \$1.700.000.



Des pilotes de Nordair, en congé sans solde, tiennent les commandes des Superconstellations de Secours-Canair qui, depuis janvier, ont transporté plus de 3.000 tonnes d'aliments divers au Biafra, à partir de Sao Tome. Un de ces pilotes, A. Keirner, qui a effectué 50 missions en six semaines, était à Montréal hier pour vérifier un appareil qui sera affecté sous peu au pont aérien biafrais.

(Photo Le Devoir par Keystone)

Petite révolte au sein du Parti civique de Montréal

par Jean-Claude Leclerc

Plusieurs membres du Parti civique du maire Jean Drapeau, fatigués d'avoir à adopter des résolutions sur des dossiers qui leur sont remis à la dernière minute, ont tenté une petite révolte lors de la reprise de la séance du conseil municipal mercredi soir, mais ont été battus de justesse, grâce à une alliance insolite entre les fidèles du président Lucien Saulnier et des membres de l'Opposition, dont Frank Hanley, le maire Drapeau ayant à trancher la question pour la première fois depuis qu'il est à l'hôtel de ville.

Rien ne laissait prévoir une telle révolte. Au contraire, mardi soir le conseiller Gerald N. F. Charness, appuyé par le conseiller Yvon Lamarre, voulant étudier un rapport qui ne lui avait été remis qu'à la fin de l'après-midi, avait proposé de retourner au comité exécutif une recommandation visant à étendre à toute la ville l'application de certains règlements de subvention à la rénovation. Mais il avait retiré cette proposition devant l'opposition du président Saulnier qui faisait valoir qu'en se faisant on prenait le risque d'attirer sur l'administration le reproche de ne rien faire pour la rénovation urbaine.

Sans doute, M. Charness avait-il eu l'habileté d'invoquer à l'appui de sa thèse les propos tenus plus tôt par M. Saulnier qui avaient enjoint aux conseillers de ne pas se prononcer sur l'avant-projet de Communauté urbaine de Montréal sans l'avis d'abord soigneusement examiné. M. Charness soutenait que le conseil ne devait pas non plus adopter une recommandation sans avoir pu examiner le rapport du comité exécutif.

Finalement, M. Saulnier avait trouvé une porte de sortie en proposant de suspendre l'étude de cet article de l'ordre du jour pour donner le temps aux conseillers récalcitrants de recevoir de l'administration les renseignements qu'ils voulaient obtenir avant de voter.

Le même problème était survenu le lendemain soir quand le conseiller Roland Bourret avait refusé d'adopter sans plus d'examen une recommandation qui aurait fermé des parties du parc des Hirondelles. Devant les objections du conseiller, le président Saulnier avait alors proposé que le rapport soit «retourné au comité exécutif».

Durant la même séance, on avait distribué aux conseillers un magnifique album intitulé «Myriade I». Quand vint le moment d'approuver un programme de construction de logements à loyer modique, un projet de l'ordre de \$27 millions dont on ne trouvait rien dans les notes explicatives, mais qui était vraisemblablement illustré dans «Myriade I», certains conseillers se rebiffèrent.

Is venaient d'apprendre que ce programme de 1399 logements à loyer modique allait

être réalisé sur des terrains qui dans certains cas se trouvaient dans leur quartier, et dont le choix leur paraissait pour le moins discutable.

Ce programme prévoit 180 logis à l'ancienne pépinière municipale, 70 dans le coin de Saint-Joseph et Laurier, 100 rue Mantana, 320 au coin de Boyce et Viau, 140 rue Saint-André, 14 rue Ivernia, 35 rue Saint-Rémi, 11 rue De Vinet, 579 dans la Petite Bourgogne et 150 dans le domaine Saint-Sulpice.

Certains conseillers remirent notamment en cause le choix des terrains au coin de Boyce et Viau, près de l'arena Maurice-Richard, qui sont affectés au stationnement et sur lesquels Montréal envisage maintenant de bâtir 320 logements.

Le conseiller Richard LaSalle, appuyé par le conseiller Bourret, proposa d'abord de reporter l'étude du projet à un mois, puis de le retourner au comité exécutif.

Déjà le président Saulnier se déclarait «dissident», ainsi que les conseillers Frank Hanley et Gérard Loiselle.

Voyant que le vote allait être pris, M. Saulnier, dont le nom est d'habitude appelé en premier lieu, demanda à voter le dernier. Il expliqua qu'il voulait se rendre à la

décision du conseil et qu'il aurait de la difficulté à le faire s'il votait le premier.

Lisant le règlement, le maire Drapeau lui déclara qu'il ne pouvait être appelé à la fin. M. Saulnier demanda alors si le règlement lui permettait de proposer d'ajourner la séance. Le maire lui répondit qu'il ne pourrait le faire que si la motion présentée par le conseiller LaSalle était retirée. Venant au secours de M. Saulnier, le conseiller Abraham Cohen lut alors l'article 36 du règlement qui permettait à M. Saulnier de demander de pouvoir changer son vote après le tour de scrutin.

Le vote, le vote! réclamaient certains conseillers. Pendant que le maire examinait plus à fond le règlement du conseil, le président Saulnier faisait un sondage rapide auprès des conseillers assis de son côté de la salle des débats.

Soudain le conseiller LaSalle se déclara prêt à retirer sa motion, «si le président Saulnier...». Mais le maire s'opposa à un retrait «conditionnel» de la motion. M. Drapeau donna une dernière chance au conseiller LaSalle en lui expliquant qu'il ne pouvait maintenant que retirer sa motion ou se résoudre au vote.

Dès le début du vote, pre-

Suite à la page 16

M. Trudeau n'ira pas à Saint-Georges-de-Beauce

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre Trudeau n'ira pas à Saint-Georges-de-Beauce pour la Saint-Jean Baptiste.

Il l'a annoncé lui-même en Chambre hier sans donner les motifs de son refus mais en remerciant chaleureusement les gens de la Beauce de leur invitation.

Plus tard dans l'entourage du premier ministre on laissait entendre que le texte de la réponse de M. Trudeau ne serait probablement pas publié et qu'il n'était pas possible de donner les raisons de son refus de se rendre dans la Beauce.

Ce refus est d'autant plus étrange qu'il survient après les propos que le premier ministre tient depuis deux ou trois jours sur les fêtes de la St-Jean et qui modifient chaque jour ces fêtes un peu comme on défait maille par maille une paire de vieilles chaussettes.

Renseignements pris au sujet de ce refus, il semble toutefois qu'on le doive au fait que l'invitation lancée hâtivement, les gens de la Beauce se seraient rendu compte plus tard qu'il serait relativement difficile de remplir la journée du premier ministre à cette occasion.

Au fait, on se souviendra que comme le rappelait le Soleil, le président régional de la société Saint-Jean Baptiste de la Beauce, avait, en lançant l'in-

invitation, laissé entendre qu'elle ne serait probablement pas acceptée.

On ne sait pas encore à quoi s'occupera le premier ministre le jour de la Saint-Jean. Il a déjà parlé de la passer à la campagne mais hier on laissait entendre qu'il en profiterait peut-être pour travailler et prendre connaissance de certains dossiers.

Entre-temps, l'intérêt se portait hier à Ottawa sur la réaction des députés libéraux de la ville de Montréal qui ont reçu des invitations à assister aux fêtes.

Elles sont arrivées à Ottawa en même temps que le président des fêtes M. Marc Carrière. Ce dernier a rencontré tôt hier matin le premier ministre et l'un de ses principaux conseillers M. Marc Lalonde.

M. Carrière n'a vu le premier ministre que durant quelques minutes, le temps de lui expliquer pourquoi il n'avait pas été invité aux fêtes de la Saint-Jean.

A M. Lalonde, M. Carrière aurait en plus fait part des décisions qu'il a annoncées hier après-midi au sujet des invitations lancées plus tôt à plusieurs personnalités canadiennes et étrangères.

Les députés invités à la fête, de même que le secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier s'abstiendront d'y assister.

«Le ministre en question, a dit M. Trudeau, m'informe qu'il n'a pas encore reçu cette invi-

tation. M. Pelletier ne l'a reçue que plus tard mais en supposant même qu'elle soit en voie de venir, je crois comprendre que d'autres députés qui l'ont reçue l'ont effectivement refusée parce qu'ils ont trouvé qu'ils étaient invités au dernier moment à ces fêtes».

«Il est probable, même si je voulais déléguer quelqu'un pour me représenter, à supposer que je sois invité à le faire, que je ne trouverais pas de volontaires».

Il semble qu'après ces propos il n'y eut plus d'hésitation chez les députés.

Au cours de cet échange en Chambre, le premier ministre a eu l'occasion de revenir sur les propos qu'il avait tenus la veille au sujet de la participation de diplomates aux fêtes de la St-Jean. Ces propos avaient jeté la consternation dans le corps diplomatique et un grand nombre des membres de la diplomatie ont communiqué soit avec le ministère soit avec le doyen du corps pour tenter d'obtenir les directives sur leur comportement.

«J'ai appris, a dit hier M. Trudeau en forme d'explication, que l'invitation leur était parvenue (aux diplomates) avant qu'il soit connu qu'effectivement les organisateurs de la fête avaient l'intention d'exclure le gouvernement fédéral et le premier ministre du pays.

«Je pense que dans la plupart des cas, probablement

dans tous les cas, leur bonne foi a été surprise. Je veux dire publiquement qu'il n'était pas mon intention de les blâmer eux, dans le cas où ils auraient accepté de bonne foi l'invitation à des fêtes où ils étaient invités par le maire de Montréal et par la société.

Mais maintenant que les faits sont connus et que l'intention d'exclure systématiquement le gouvernement fédéral et le premier ministre du pays, sans doute qu'ils auront eux-mêmes à prendre leur propre décision, mais encore une fois, je voudrais expliquer à la Chambre que dans le cas où la bonne foi a été surprise, il n'y avait aucune intention de mon côté de les blâmer».

(M. Trudeau se trompait. Comme on le sait maintenant, les diplomates n'auront pas à prendre leur propre décision.)

Enfin, en réponse à une autre question M. Trudeau a précisé qu'il espérait trouver une occasion convenable de visiter la région de la Beauce. Il a parlé de la possibilité d'une réunion non partisane où tous les partis seraient représentés. «Je pense, a-t-il dit, que nous aurions beaucoup de spectateurs et de participants à nos fêtes».

Il semble que les incidents au sujet de la St-Jean aient fait naître dans l'esprit de certains parlementaires l'idée de ce genre de réunion.

René Lévesque Le peuple devient assimilateur par la contagion de l'assurance

Jean-Luc Duguay

Le parti québécois n'a pas l'intention d'utiliser de moyens brutaux pour ramener aux Québécois francophones les immigrants qui ont été abandonnés. La brutalité étant l'arme du faible, c'est plutôt en faisant de la société française du Québec une société «rentable» que pourra se réaliser l'intégration des immigrants à l'élément francophone.

C'est ce qu'a déclaré hier soir M. René Lévesque, président du PQ, à quelque 150 néo-Québécois qui étaient venus participer à la «journée du bœuf bourguignon» organisée par le comité d'accueil aux immigrants.

Un peuple n'assimile pas les autres de force quand il est faible, a encore dit M.

Lévesque, mais par la contagion de sa propre assurance.

M. Lévesque a expliqué la xénophobie qui a longtemps caractérisé le Québec par la crainte et l'inquiétude d'un peuple qui ne s'est pas encore trouvé.

Le président du PQ, dont la participation à la «journée du bœuf bourguignon» a été de courte durée, en raison d'un meeting du parti, hier soir, dans le comté de Laurier, a félicité le comité d'accueil aux immigrants pour le travail qu'il a fait.

Le comité d'accueil aux immigrants a été créé le 25 septembre 1968, à l'occasion des premières arrivées au Québec de réfugiés tchécoslovaques. Il compte maintenant 25 membres, tous bénévoles, dont un seul est étranger, d'origine slovaque.

La présidente du comité est Mme Thérèse Pilon.

A ce jour, le comité a

Suite à la page 16

Au printemps l'eau dégoutte...
Faites installer les
GOUTIÈRES "PRIMEAU"
Galvanisées • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

COURS D'ÉTÉ
Votre enfant a-t-il échoué cette année?
• MATHÉMATIQUES • CHIMIE • PHYSIQUE • LATIN
• GÉNÉRAL • SCIENTIFIQUE • CLASSIQUE
Les cours ont lieu du 7 juillet au 15 août
Nous conseillons fortement une réservation
Informations: 849-2273
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE DE RATTRAPAGE ENR.
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU METRO BERRI-DEMONTIGNY

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE RESTAURANT
Chez Son Père
M. François Bouyeux, prop.
DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES À PARTIR DE 11 H 30
OUVERT JUSQU'À 2 H DU MATIN
FERME LE DIMANCHE
100% JOURS A LA MEME ADRESSE:
907, boul. St-Laurent
TEL.: 861-5861

Au pied de cochon
vous offre à \$3.50
ENTRÉE DE PÂTE À L'AIL MAISON
TRANCHE DE ROAST BEEF AU JUS OU
FILET MIGNON AUX CHAMPIGNONS FRAIS
POMME DE TERRE — SALADE DE SAISON
Diners d'hommes d'affaires à partir de \$1.60
Cuisine sous la direction de
Mme Gabrielle Godineau
1449 rue Metcalfe — Rés.: 849-2195
American Express — Diner's Club
Carte Blanche — Charges



VIENT DE PARAÎTRE

L'UNION VRAIMENT NATIONALE

par JEAN-GUY CARDINAL
PRÉFACE DE JEAN NOËL TREMBLAY

• Pourquoi Jean-Guy Cardinal a posé sa candidature au leadership de son parti

En vente partout à \$1.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

AUX ÉDITIONS DU JOUR



L'Union nationale doit revoir ses structures et décider d'un congrès d'orientation

L'Union nationale aurait eu normalement, avec le congrès qu'elle tient à Québec, une magnifique occasion de s'interroger sur ses structures et de consulter ses militants sur son programme. Malheureusement, il semble qu'on en profitera très peu, si même on en profite.

Le congrès de 1961 avait marqué le début d'une démocratisation des structures de ce parti. On y avait aussi adopté un certain nombre de résolutions qui constituaient un embryon de programme.

Par la suite, il y eut le congrès de 1965 auquel on invita même des penseurs de l'extérieur. Ce congrès avait d'ailleurs permis de dégager les grands objectifs que le parti devait proposer à l'élection de 1966.

On paraissait donc sérieusement engagé alors dans un processus de démocratisation tant au plan des structures qu'à celui de la formulation des politiques. Un vieux parti s'était rajeuni. Mais qu'a-t-on fait pour maintenir et appliquer ces bonnes résolutions depuis 1966? Pas grand-chose, semble-t-il.

Malgré certaines dénégations, on a pu se rendre compte que beaucoup d'associations étaient à peu près inopérantes sinon inexistantes lorsqu'il a été question de convoquer les présentes assises. Et il y a fort longtemps que les militants n'ont pas été consultés sur les politiques du parti.

Il faut le reconnaître franchement, depuis qu'elle a pris le pouvoir, il y a trois ans, l'Union nationale s'est ankylisée. Sa régie interne a été laissée à une poignée d'individus. Les militants ont été tenus à l'écart.

Aussi, même si l'ordre du jour ne s'y prête guère, ces derniers devraient-ils insister au cours de la présente réunion, pour ouvrir le débat sur ce double sujet des structures et du programme. Ils ne devraient pas permettre aux organisateurs de s'en tirer avec de simples séances d'information ou quelques rencontres de caractère purement social.

Il ne faut pas que ce congrès se résume à un cirque accompagnant le choix d'un nouveau chef. On doit y faire du travail sérieux, au besoin contre le gré des grands mentors du parti.

Dans les résolutions de 1961, on avait prévu, notamment, la formation d'un comité politique et d'un comité parlementaire pour assister le chef du parti. Le comité politique devait voir à orienter l'action politique de l'Union nationale, tandis que le comité parlementaire devait s'occuper du travail sessionnel.

On avait également décidé, à la même occasion, que les associations de comité se

réuniraient au moins une fois l'an et qu'un secrétariat permanent servirait d'organisme de coordination entre la direction du parti et ces associations de comité. Il était aussi dit, dans ces résolutions, que le chef du parti convoquerait une réunion annuelle des parlementaires et de cinq représentants de chacune des associations de comité. Enfin, on voulait constituer un comité d'étude composé de représentants des différentes classes de la société en vue de formuler les principes à suivre concernant le problème du "patronage".

Qu'est-ce qui a été fait de tout cela? Tous les mécanismes envisagés ont-ils été mis sur pied? Et comment fonctionnent ceux qui l'ont été?

Ce sont là autant de questions qu'on devrait soulever à ces assises. Et des questions auxquelles on devrait s'efforcer de donner des réponses précises. Si ces questions n'intéressent ni les organisateurs ni les militants de l'Union nationale, on aurait droit d'en conclure que tous les beaux élan antérieurs en faveur de la démocratisation n'étaient que des mots creux.

Il serait d'autant plus dans l'ordre de s'inquiéter du phénomène que l'un des candidats à la direction, en 1961, M. Jean-Jacques Bertrand, s'était lui-même présenté comme le réformateur du parti. Et ce programme de M. Bertrand avait reçu l'assentiment de près de la moitié des délégués. M. Bertrand est de nouveau candidat, cette fois-ci encore.

Nous comprenons que l'Union nationale peut invoquer des excuses valables pour n'avoir pas donné suite à toute cette oeuvre de réforme intérieure. L'année qui suivit l'élection de 1966 fut fort agitée sur le front des grèves. Puis, il y eut la maladie et la mort de Daniel Johnson, l'entrée en scène d'un nouveau chef provisoire qui devait à son tour être frappé par la maladie.

Ces faits ne peuvent être ignorés. Mais ils ne sauraient sûrement justifier l'inertie générale qu'on a pu observer. Il aurait pu y avoir quand même plus de contacts entre la base et le sommet et la vie des sections aurait pu être plus intense.

Ne parlons pas des congrès généraux qui pouvaient être difficiles à tenir. Mais il faudrait bien expliquer au moins pourquoi l'on n'a pas donné suite au projet de réunion annuelle entre le chef, les parlementaires et les cinq délégués de chacun des 108 comités de la province. Il faudrait bien expliquer aussi pourquoi l'on n'a pas encore mis sur pied les comités qui devaient assister le chef dans l'exécution de ses fonctions et pourquoi aussi l'on n'a pas

constitué le comité qui devait formuler les principes à suivre au sujet du "patronage".

Ce serait fort mauvais signe, nous le répétons, si personne ne trouvait le moyen de sortir au besoin de l'ordre du jour pour saisir le congrès de tous ces points d'interrogation et amener les délégués à prendre position sur des sujets aussi importants.

M. Bertrand a déjà dit qu'il n'entendait pas déclencher d'élections générales avant l'été de 1970. Si tel est le cas, le parti devrait profiter de sa présente réunion pour décider dès maintenant de la tenue de grandes assises générales où il remettrait à jour son programme électoral. Ces assises pourraient avoir lieu, par exemple, à l'automne.

Nous avons dit plus haut que des circonstances spéciales peuvent expliquer la non-convocation de telles rencontres depuis 1965. Ces circonstances ne sauraient se répéter indéfiniment. Il est certainement possible maintenant de prévoir la tenue d'un grand congrès d'orientation.

Dans l'introduction à son programme de 1966, l'Union nationale se vantait du fait que celui-ci n'avait pas été conçu par quelques individus seulement mais qu'il était le fruit d'une large consultation auprès des membres, des experts et des corps intermédiaires. Il faudrait qu'elle puisse fixer ses prochains objectifs d'une façon aussi démocratique.

Pour cela, il importe de ranimer ou de ressusciter les associations de comité car les idées doivent circuler de la base vers le sommet. Il importe surtout d'avoir les organismes qui pourront suggérer à ces associations locales les éléments de leur réflexion.

En d'autres termes, tout se tient. Si la démocratisation des structures ne se fait pas, il serait vain de vouloir élaborer démocratiquement un véritable programme électoral. On n'aura qu'une démocratie de façade. On aura simplement un programme imposé d'en haut et les militants continueront de s'intéresser davantage au "patronage" qu'à l'orientation politique de leur parti.

En somme, le congrès d'aujourd'hui et de demain, ne saurait se résumer à l'élection d'un chef. Il doit être un moment de réflexion pour le parti, l'occasion d'un nouveau départ sur les sentiers de la démocratisation. Ce parti ne doit pas avoir peur de voir ses lacunes et il doit prendre les résolutions qui s'imposent pour les corriger.

Vincent PRINCE

LIBRE OPINION

L'affaire du bilinguisme: une farce qui a trop duré

par Paul F. Michael King

● Ancien organisateur syndical, M. Paul Michael King est président des Amitiés internationales. Il milite depuis des années en faveur des droits de l'homme. M. King envisage que, dans un avenir prochain, les anglophones du Québec devront faire un choix décisif. Voici ce qu'il leur dit à ce sujet:

Pensons-y bien! Cent ans (c'est long!) après la Confédération, il a fallu au gouvernement d'Ottawa des millions et des millions de dollars, pris sur nos impôts, pour en arriver à la conclusion que le Canada devrait être bilingue (enfin, plus ou moins) "from coast to coast". Mais ce n'est pas fini: la fameuse commission "BB" va continuer d'absorber le produit de nos taxes.

Pendant ce temps, chez nous, au Québec, les mémoires se sont succédé au sujet du bill 85, maintenant défunt. Actuellement, il y a plus d'une centaine d'autres mémoires qui doivent être présentés à la "Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec". Toutes ces commissions sont financées à même nos impôts. Elles le seront encore. Et à quoi tout cela servira-t-il?

Tout simplement à démontrer une fois de plus que votre langue (qui est aussi la mienne, par adoption), est gravement menacée. Et aus raisons de petite politique, si à permettre pour des à la minorité anglophone de faire valoir une fois de plus ses exigences dans le domaine de l'éducation, qu'elle veut faire dans sa langue, c'est-à-dire d'exiger des droits qui en fait ne sont pas reconnus par les lois mais qui constituent de véritables privilèges.

Vous croyez peut-être que l'affaire de Saint-Léonard et l'opération McGill sont l'oeuvre d'extrémistes. C'est ce que la presse, la radio et la télévision s'efforcent de vous faire croire. Mais moi, je me demande si en vérité ceux qui ont organisé ces événements ne défendaient pas vos intérêts... les intérêts de millions de Québécois qui n'osent pas

exprimer ouvertement leur façon de penser. Voyons-y d'un peu plus près dans cette question de la langue et de l'école.

Je reste stupéfait lorsque mes voisins, Québécois de langue française, me disent qu'ils envoient leurs enfants à l'école primaire de langue anglaise. Mais pourquoi donc? Et leur réponse est toujours la même: parce que, disent-ils, leurs enfants devront gagner leur vie en anglais. Cet argument ne me semble pas valable.

Au rythme où vont les choses, étant donné que les enfants qui commencent actuellement l'école passeront environ sept ans au cours primaire et quatre ou cinq ans au secondaire, lorsqu'ils sortiront de l'école, il est fort probable que le français sera devenu la langue de travail au Québec, sinon la seule langue officielle. Récomment encore, même M. Robert Bourassa, le spécialiste en finances du parti libéral, reprochant publiquement à la Banque de Montréal et à la grande entreprise de ne pas se servir du français comme langue de travail.

De plus, sur le plan pédagogique, il faut se demander s'il est vraiment indiqué d'enseigner une seconde langue aux enfants des écoles primaires.

Ne vaut-il pas mieux leur donner d'abord une solide formation dans leur propre langue, avant de leur en enseigner une seconde? Bien sûr, on entend souvent dire: "Mes enfants apprennent l'anglais à l'école, mais nous parlons français à la maison". C'est un argument qui n'a guère de poids si l'on pense à l'influence dominante de l'anglais, langue de la minorité, dans toutes les sphères et surtout dans la région de Montréal.

Il y a donc vraiment une crise linguistique au Québec. Et si l'anglais n'arrive pas à vous laisser leurrer par les politiciens fédéraux qui vous promettent un bilinguisme "from coast to coast". C'est une des plus monumentales farces qu'ait jamais inventées des hommes politiques d'Ottawa qui se croient par ailleurs intelligents.

Ne vous y trompez pas: la survie de la langue française dépend de vous. Ne comptez pas sur les anglophones pour faire autre chose que défendre ce qu'ils appellent leurs "droits" linguistiques. C'est à vous de faire valoir vos opinions et vos intérêts. C'est à vous d'empêcher que le français devienne une simple langue folklorique dans votre propre pays, le Québec.

■ Pensées pour notre temps

Des problèmes plus urgents que la pénétration économique américaine

"Je ne vois pas, dans l'emprise de l'étranger sur notre industrie, le problème primordial de notre économie. Au contraire, j'ai l'impression que cette question reçoit plus que sa juste part de l'attention publique. J'aimerais qu'une bonne partie de cette attention soit dirigée plutôt vers d'autres problèmes que nous sommes bien capables de mettre en règle nous-mêmes, des problèmes comme la réduction des disparités régionales de revenu, l'élimination de la pauvreté, l'amélioration du milieu urbain et la planification plus rationnelle de sa croissance, le relèvement du niveau d'instruction et de formation de notre main-d'oeuvre croissante, la restructuration de l'industrie se conduisant, l'augmentation de notre productivité et la recherche de certains moyens de réduire le conflit actuel entre l'objectif économique du plein emploi et celui de la stabilité des prix. Notre dépendance économique envers les Etats-Unis influe dans une certaine mesure sur quelques-uns de ces problèmes, mais dans aucun cas, elle ne nous empêche de nous y attaquer vigoureusement de notre propre chef. A mon sens, des succès dans ces domaines contribueraient considérablement à la cohésion du Canada et à son identité nationale.

(*"Le Canada au seuil du siècle de l'abondance"*, Editions HMH, 1968, p. 83 - exposé de M. David McQueen)

TRIBUNE LIBRE

La réalité biafraise et les 'constatations' d'un journaliste pressé ou en mal de propagande

par GERARD Le CHÊNE

NDLR — La série d'articles sur le Nigéria que Le Devoir a publiés à la fin de mai sous la signature de Bernard Couret nous a apporté de nombreuses protestations de la part de Canadiens associés à des programmes de secours aux victimes de la guerre qui sévit entre le Nigéria et le Biafra. Le révérend E. H. Johnson, vice-président de Secours-Canair, a tenu à rejeter les allégations suivant lesquelles le gouvernement du Biafra exigerait une taxe d'atterrissage pour les avions de secours qui se posent sur son sol, de même que les accusations d'injustice et de favoritisme dans la distribution des secours. Il a souligné que les organismes de secours n'ont eu qu'à se louer

de la collaboration des autorités biafraises. M. Godson Madubuike, secrétaire de l'Association des étudiants du Biafra à Québec, a, pour sa part, dénoncé comme "une propagande toute pure" les articles de M. Couret.

Nous devons signaler, par contre, que le commissaire national de la Croix-Rouge au Canada, M. A. E. Winch, a exprimé au Devoir "toute la gratitude de la Société canadienne de la Croix-Rouge pour les quatre excellents articles" de M. Couret. M. Winch, soulignant combien il est difficile de recueillir une information impartiale sur le Nigéria et le Biafra, considère que le

reportage de Couret "contribuera à expliquer à vos lecteurs le caractère complexe et parfois trompeur de la situation au Nigéria, situation qui se retrouve toujours dans toutes les guerres civiles".

En tout état de cause, l'un des critiques de Couret, M. Gérard Le Chêne, secrétaire du comité international contre le génocide, nous a fait tenir, à propos des articles de notre correspondant, le texte qu'on pourra lire ci-dessous. Nous avions espéré pouvoir présenter en même temps que le texte de M. Le Chêne, une réplique de M. Couret. Malheureusement, nous devons, pour l'instant, sans nouvelles de notre correspondant.

se moquer du monde. Voici ce que déclarait le 30 septembre 1966 le chef de l'Etat Nigérien, le Général Gowon: "Je reçois journellement des plaintes affirmant que les gens de l'Est vivant dans le Nord sont tués et molestés, que leurs biens sont pillés... il semble que ces événements dépassent les limites de la raison et qu'ils touchent maintenant à la folie et à l'irresponsabilité". Et ce n'est pas 300.000 mais un million de personnes qui refuèrent du Nord sur les deux millions de réfugiés qui posent d'énormes problèmes au Gouvernement du futur Biafra.

Et il faut respecter ceux dont on ne partage pas l'engagement. "Viens voir comme nous sommes heureux dans la Fédération..." ont dit à M. Couret des habitants du village Ibo d'Ishiaqui. Qu'il soit préférable de ne plus mourir de faim c'est évident, mais quels sont les vaincus, quand leurs frères d'armes se battent encore, qui ne seraient acablés? Quelle est la population qui, vivant sa "libération" par l'occupation d'une armée (à qui il faut fournir 12 tonnes de riz, nous rapporte M. Couret), serait transportée d'enthousiasme? Accordez un peu de dignité aux Biafrais, M. Couret, si ce n'est que cela.

Qu'a constaté M. Ph. Decraene de l'autre côté? "Le Biafraise parle avec passion de "son" pays et de "son" peuple, de "ses" efforts, de "son" chef, le Général Ojukwu, de "sa" détermination. Il existe ici un véritable orgueil national". (Le Monde, 9 mai 1969).

Quant à Lagos, paradis des Ibos, nous qu'il suffit qu'un voisin malveillant porte l'accusation de l'écoute de Radio-Biafra pour faire jeter en prison l'infortuné "Biafraise".

M. Couret, citant Newsweek, affirme que la C.I.C.R. et le Conseil des Eglises (Joint Church Aid) doivent payer des taxes d'atterrissage à Uli et que c'est en fonction de l'allégeance à Ojukwu que s'obtient le ravitaillement. Une vérification auprès de ces organisations eût été judicieuse pour ne pas écrire de telles énormités. Aucune taxe n'est payée et les distributions sont effectuées par les organisations même dans les camps de réfugiés en alternance, pour les Eglises, entre Caritas (catholique) et les Eglises Unies (protestantes). "L'équivalent de la superficie d'un terrain de football sur 9 pieds de hauteur pourrait au soleil de Sao-Tomé", dit M. Couret citant le London Times du 22 février 1969 (l'information manque, elle aussi, de fraîcheur). Notons, sans entrer dans la contestation du volume considéré, qu'il eût été important de préciser qu'une grande quantité des produits stockés provenait de quêtes en nature, désordonnées, d'oeuvres bien intentionnées mais peu au courant des besoins véritables. Il n'était pas nécessaire de charger les avions de bocaux à cornichons au détriment de concentrés de protéines.

De par ses allégations — non vérifiées — M. Couret laisse entendre que les dons faits aux organismes humanitaires sont bien mal employés et cela n'est pas seulement faux mais malhonnête.

"Pour le Gouvernement fédéral, la victoire ne fait aucun doute. Militairement c'est visible, il en a les moyens. Toutefois, avant de lancer l'assaut final, il tient à prendre le maximum de précautions. Il ne veut pas que sa victoire soit acquise au détriment de centaines de milliers de morts". M. Couret ignore là encore que l'objectif de l'armée fédérale a toujours été le "quick kill". Cette stratégie se concevait au début (juin 1967) alors que le Gouvernement nigérian estimait que l'opération de police durerait trois semaines. Mais elle s'apparente à présent au dernier quart d'heure de la guerre d'Algérie.

Comment "le maximum de précautions" se concilie-t-il avec le bombardement sélectif des marches et camps de réfugiés (Winston Churchill, London Times, 3, 4, 6 mars 1969)? Il faut dissimuler les croix rouges sur les h.c. "car ils sont visés de préférence" (Mission sénateur américain, op. cit.).

"L'effort entrepris par Lagos indique une volonté de parvenir à reprendre une vie commune". Quel euphémisme! Et ce n'est pas une attitude aussi partielle et aussi contestable que celle de M. Couret qui y aidera.

Prenons acte du fait que le Gouvernement fédéral ne cherche pas la liquidation des Ibos et de celui que les Biafrais sont prêts à poursuivre leur résistance désespérée, et agissons pour que le plus de gouvernements, d'organisations internationales s'en mêlent pour contraindre les parties à la négociation au lieu de laisser les intérêts économiques ou stratégiques tirer seuls les ficelles d'un jeu où les marionnettes meurent par millions sous les yeux de la majorité des chefs d'Etats africains qui s'abstiennent de "s'ingérer dans une affaire intérieure nigérienne" et veulent surtout éviter de réveiller des courants séparatistes dans leurs propres pays. Est-ce vraiment pour que les gouvernements d'Afrique?

Du lundi 26 au jeudi 29 mai 1969, de très longs articles sur le Nigéria, collaboration spéciale de M. Bernard Couret, paraissaient dans Le Devoir.

Ce journal s'efforçant généralement de fournir une information sérieuse à ses lecteurs avec un souci d'objectivité, il est difficile de comprendre sur quels critères a pu être retenu "le reportage" de M. Couret qui ne dépasse pas le niveau d'une propagande sommaire. Ou M. Couret s'est mis délibérément au service de l'Etat-Major nigérian ou il cite, de bonne foi, des chiffres et des faits si manifestement erronés, qu'il n'aurait pas pris la moindre peine de les vérifier. Dans l'un et l'autre cas, il ne s'agit plus d'une enquête journalistique sérieuse et il est décevant de la trouver dans les colonnes du Devoir.

"Cinq semaines dans la Nigéria en guerre"... cela commence mal. Ce nom, inventé par la future Lady Frederick Lugard, premier gouverneur général, employé pour la première fois dans un article envoyé au Times en 1897, est du genre masculin comme le décidait en 1960 la commission d'Ibadan.

Le style de M. Couret est de l'ordre des informations: la première phrase, plus sinieuse encore que les bras du delta, laisse entendre au lecteur que la capitale du Nigéria se trouve sur le Niger. Les problèmes sont "solutionnés" et non résolus et les marchés sont "achalandés" à Lagos aussi bien qu'à Enugu. Or, cette dernière ville justement est désertée par 90% de sa population, le marché ne peut

donc guère être très fréquenté, mais achalandé pour l'auteur s'achalande pour l'auteur s'achalande pour l'auteur. Il serait souhaitable que M. Couret vienne passer cinq semaines au Québec pour saisir le sens de certains mots, mais gare au "reportage" objectif qu'il ferait ensuite.

Nous avons droit ensuite à un long commentaire touristique. La découverte de l'Afrique peut-être? En tout cas, aucun poncif ne nous est épargné: le pittoresque des quartiers misérables, l'agréable pêle-mêle des marchés où l'on fait son "shopping", les robes gaisards dans leurs costumes bariolés, les bébés dans le dos des vendeuses, les visages ruisissent de sueur, les charognards tournoient dans le ciel. Nous apprenons toutefois des choses intéressantes: qu'il n'y a pas de zone bleue à Lagos et que, si des enfants sont privés de nourriture depuis longtemps, ils se jettent sur des aliments dès qu'on leur en propose.

Le problème des minorités

A vrai dire, pour M. Couret, il n'y a pas de problème: les ethnies non-Ibos accueillent avec soulagement les troupes fédérales qui les délivrent du joug du gouvernement biafraise. Preuve à l'appui: 40 000 habitants de Port-Harcourt sont "déjà revenus". La ville a été délivrée après de durs combats en avril 1968 et comptait plus de 250 000 habitants: l'enthousiasme est pour le moins mitigé. M. Achille Fould, député français très favorable au Nigéria (où il possède la Nigerian Marine & Trading Company) estime néanmoins que la situation est tendue dans cette région (Nouvel Observateur, NO 237).

Pour l'information de M. Couret, rappelons que le chef de l'Etat-Major biafraise, le Commandant Effiong, est d'ori-

gine Ibo bio, ainsi que le chef administratif M. Akpan, M. E. D. Ekwene, chef de l'information est Calabar, le ministre de l'éducation M. Mathieu Mbu est Ogoja. Le corps des officiers, le seul pour lequel des chiffres puissent être valablement avancés, comprend un tiers de non-Ibos.

Mais la question se pose certainement. Au Québec même se trouvent à l'heure actuelle un certain nombre d'étudiants non-Ibos, originaires du Biafra. Les uns ont opté en proportion à peu près égale pour l'un ou l'autre camp, la majorité est dans l'expectative. Bien sûr, leur nombre est trop faible pour donner un échantillon représentatif, mais on peut constater également que tous les Ibos sont absolument attachés au Biafra, sans être soumis à un lavage de cerveau, explication seule retenue par M. Couret pour la prolongation de la résistance biafraise.

Les Ibos

"Radio-Biafra fait croire que l'armée fédérale va tuer tout le monde, que la nourriture qu'elle distribue est empoisonnée". La plupart des témoins qui reviennent du Biafra rapportent une mobilisation des esprits intensive, mais l'auteur n'envisage pas un instant que les réfugiés échappés des progromes de 1966, quelquefois au prix d'une mutilation, n'ont pu que communiquer à la population les plus grandes appréhensions.

Voici le témoignage de journalistes très peu favorables au Biafra: "il est vrai que les Fédéraux bombardent les

marchés avec des Migs soviétiques pilotés par des pilotes égyptiens... et il est vrai que les troupes fédérales détruisent tout sur leur passage... il est vrai que certains régiments surexcités... dont les hommes étaient ivres ou assoiffés de vengeance, ont massacré la population de certains villages. Il est vrai qu'ils ont exécuté des prisonniers de guerre comme nous avons pu le constater personnellement". (Jean Wolf et Claude Brovelli, La guerre des Rapaces, Albin Michel).

Rappelons aussi l'exécution de deux membres de la Croix-Rouge Internationale et de M. et Mme Savoury du Conseil des Eglises lors de la prise d'Okigwi en septembre 1968.

Quant à l'empoisonnement de la nourriture, renvoyons M. Couret au rapport de la mission d'études au Biafra du Sénat américain (91e Congrès des Etats-Unis, 25 février 1969) qui rapporte la présence d'arsenic et de cyanure dans des expéditions de nourriture entreposées au Nigéria.

Il ne semble plus en être ainsi et si les chefs militaires nigériens laissent s'effectuer un trafic de vivres pour soulager la famine de la population biafraise, c'est tout à leur honneur. Mais M. Couret ne semble pas tirer les conséquences de la perméabilité du "front". Si on peut aller passer la fin de semaine chez Ojukwu, il n'est plus possible d'affirmer que les Biafrais ne se battent que parce qu'ils sont dans l'ignorance de ce qui les attend de l'autre côté.

"Les Etats du Nord que près de 300.000 Ibos, influencés par la propagande d'Ojukwu ont abandonnés en 1966..." C'est

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Bowin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste, 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$23.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

LE DISCOURS ANNUEL DE LA SAINT-JEAN

Les rêves d'avenir du Québec et les exigences du développement**1- Le nouveau nationalisme québécois et la tentation de l'utopie**

par PHILIPPE GARIGUE

● Le doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal était, cette année, le conférencier invité au banquet annuel des Fêtes de la Saint-Jean. A cette occasion, M. Philippe Garigue a tenu à ses auditeurs des propos exigeants sur les conditions d'un véritable progrès pour le Québec.

Le discours annuel de la Saint-Jean a une vocation singulière. Il se présente comme une évaluation de la situation des Canadiens-français, en même temps qu'une exhortation à ce que doit être le Canada français. Permettez-moi de vous dire que si je suis heureux d'être invité comme conférencier de cette année, je crains de n'être pas capable de vous donner entière satisfaction dans ces deux domaines. Ce que je vais faire peut, au contraire, antagoniser certains d'entre vous. Je m'en excuse. Pour ma part, je pense que l'honneur que vous me faites « importe » la responsabilité de vous dire le fond de ma pensée.

Il est donc possible que certains d'entre vous penseront de vous dire le fond de ma pensée. Il est donc possible que certains d'entre vous penseront que mes déclarations sont excessives. Ma réponse est qu'il ne faut pas jouer avec la vérité; encore faut-il ne pas se livrer non plus à un penchant trop fréquent: la passion de la controverse.

Mon but, en parlant d'une stratégie du développement pour le Québec, est de présenter ce problème tel que je le perçois. Je sais qu'il n'en sera pas résolu pour autant. Ce que j'espère, c'est que vous saurez faire ce qui est nécessaire afin d'engager notre société dans son développement.

Le Canada français ou le Québec?

Il y a eu longtemps au cœur de l'histoire du Canada-français, une donnée que l'on croyait permanente. Cette donnée se présentait comme un idéal difficile, et qui peut être résumé en deux mots: la volonté de survie. Or si cet idéal a existé pendant près de 200 ans, aujourd'hui des problèmes nouveaux surgissent qui mettent en question son avenir. De fait, si l'on regarde l'histoire récente, un paradoxe se cache dans les changements qui ont pris place. La volonté de survie des Canadiens-français a produit une situation où, pour un nombre croissant d'entre-eux, l'existence du Canada-français ne les intéresse plus. A sa place, ils ont mis une entité nouvelle: le nationalisme québécois.

Il a fallu pour en arriver à cela, que se brise l'ambiguïté de l'identité collective des Canadiens-français. Il a fallu qu'ils choisissent d'être, soit des Canadiens-français dans la totalité du Canada, soit des Canadiens-français du Québec. Dans cette dernière décennie un nombre croissant d'entre-eux ont choisi la deuxième alternative.

Il n'est pas de mon propos d'examiner ici les raisons et les causes de ce choix, ou si même il y a vraiment eu un choix possible entre une participation à un Canada dans sa totalité et le Québec. Quoiqu'il en soit, le résultat fut que, très graduellement, l'idée d'un Canada-français présent dans la totalité du Canada s'est brisée en plusieurs parties, et l'option Québec a produit une conscience collective de plus en plus répandue: celle d'être Québécois.

Ce qu'il faut retenir de cette transformation (qui suit l'évolution d'autres idées, comme celles qui vont de l'autonomie provinciale à la notion d'Etat du Québec) est que cette nouvelle identité, ce nouveau nationalisme, n'est pas le traditionnel nationalisme Canadien-français sous une identité plus restreinte. L'explication qui s'impose c'est que l'usage du mot "Québécois" a produit des attitudes fondamentalement différentes de celles qui existaient lorsque l'on parlait d'être "Canadiens-français", ou d'être "Canadien", tout court. C'est que chacun de ces mots a son histoire très particulière. Etre Canadien, c'est reprendre l'histoire du Canada depuis la fondation de la Nouvelle France. Etre Ca-

nadien-français, c'est se différencier des Canadiens d'autres origines ethniques, ayant d'autres caractéristiques de langue ou de religion. Etre Québécois, c'est donner une dimension géographique précise, faire du gouvernement du Québec le gouvernement d'une Nation-Etat, et faire du français la langue dominante de cet Etat. C'est aussi choisir délibérément ce que l'on veut être, compte tenu d'autres options politiques.

Il n'est pas certain que la majorité des personnes qui vivent au Québec en sont au stade d'une telle identité collective, et qu'il n'existe plus pour eux d'ambiguïté entre les usages de ces trois mots. Cependant, ce qui est certain est que pour ceux qui se disent Québécois, l'usage du mot les conduit graduellement vers le nationalisme Québécois. Or ce nationalisme se différencie du nationalisme traditionnel Canadien-français de la même manière que d'être Québécois c'est faire table rase de certaines traditions et attitudes. Ainsi, pour être Québécois, il n'est plus nécessaire d'être catholique, ou encore de descendre des colons français qui firent la Nouvelle France. Le plus récent des immigrants, ou même l'anglophone, s'ils acceptent les attitudes incorporées à la nouvelle identité, ont les mêmes droits et devoirs que les autres Québécois. Il ne s'agit plus ici pour eux de renverser les conséquences d'une conquête, ou encore de transformer une Constitution. L'usage des mots a opéré une mutation des attitudes. Ainsi, le nouveau désir d'assimiler les immigrants qui s'installent au Québec, n'est qu'un aspect de cette transformation des attitudes et de l'ouverture vers des comportements nouveaux.

Un changement de vocabulaire qui traduit une situation nouvelle

Car derrière le mot "Québécois" existe une situation nouvelle dans le Québec. Cette situation est le produit de l'apparition de nouvelles catégories sociales, de nouvelles professions qui sont nées avec l'urbanisation et l'industrialisation. Héritiers partiels des idées de l'ancienne élite, ces nouvelles catégories sociales ont produit aussi leurs propres concepts sociaux, qui vont du désir d'être "maître chez nous" à celle du "Québec sait faire". Convaincu de par leur succès dans leurs occupations, qu'ils avaient la compétence et l'énergie requises, ces nouveaux cadres sociaux veulent prendre en mains les décisions qui les concernent. Cette conviction n'est pas le résultat d'un simple égoïsme individuel. Si l'on examine ce qui s'est fait et dit dans ces dernières dix années, l'on voit aussi une volonté de faire du neuf, de travailler à l'amélioration des conditions de vie, de créer un mieux-vivre collectif. C'est grâce à cette conception généreuse qu'il existe cette intégration nouvelle entre les descendants des colons de la Nouvelle France et les immigrants les plus récents. L'effort commun pour le développement a fait du Québec une société dynamique et ouverte à ceux qui désirent participer à ce développement. Seule une motivation de cet ordre pouvait opérer la mutation nécessaire entre le passé et le présent, et l'intégration entre les différents groupes.

Cependant, reconnaître la grandeur et l'importance de cette motivation, de ce fondement du nationalisme québécois, n'élimine pas la nécessité de l'examiner et de poser des questions: est-ce que cette motivation est valable? est-elle réaliste ou purement utopique?

Une contradiction non-résolue

Car il y a une contradiction fondamentale à l'intérieur du nationalisme québécois, une contradiction qui n'existe

pas dans le nationalisme Canadien-français. En effet, le nationalisme Canadien-français, parce qu'il était conçu à la taille du Canada, même dans sa forme d'une autonomie provinciale, permettait la participation directe des Canadiens-français au développement du Canada dans sa totalité. Le nationalisme québécois, au contraire, vise en premier lieu le développement du Québec à travers une nouvelle efficacité de sa population, et par des décisions qui relèvent de sa propre autorité et compétence. Or, si le développement des Canadiens-français a été le produit du dynamisme de la société canadienne dans son ensemble, et si la conscience d'un décalage entre Canadiens-français et Canadiens-anglais au Canada a produit une volonté chez les Québécois de faire du Québec l'instrument principal de leur développement, le problème est de savoir si le mieux-vivre peut être réalisé à partir de ce droit de disposer d'eux-mêmes? Car il faut le souligner, nous n'habitons plus la même société que celle qui a vu se créer le nationalisme Canadien-français. Autrefois, une nation pouvait faire son propre développement; aujourd'hui, les entités sociales réelles sont la totalité du globe et les mécanismes d'échanges entre les peuples. Nous vivons ici au Québec en situation symbiotique de l'économie de l'Amérique du Nord; notre niveau de vie dépend autant de ce qui se fait à New York qu'à Ottawa.

En soulignant cette contradiction, il ne s'agit pas de mettre en cause la volonté généreuse de faire le développement du Québec. Ce qui est en cause c'est l'usage d'arguments utopiques. C'est-à-dire le genre d'arguments qui contredisent les données mêmes du développement, parce que matériellement irréalisables et contraires aux principes d'action qui créent le développement. Le mieux-vivre n'est pas le résultat d'une simple motivation. Toute idée, même la plus généreuse, doit être adaptée aux conditions de la réalité pour être efficace. Ceci a la même importance pour l'idée de l'université utopique que pour l'idée de la société utopique. L'histoire des pays sous-développés est là pour nous en avertir. Il n'y a pas de développement réel en vase clos, et qui ne tient pas compte des situations dans lesquelles existent les peuples.

Utopie et réalités

Le problème auquel font face les Québécois, lorsqu'on le réduit à sa dimension la plus simple, est celui-ci: compte tenu que le mieux-vivre résulte de la mise en marche de facteurs socio-économiques complexes, et que les décisions politiques ne peuvent privilégier des choix qui n'assurent pas les conditions requises du développement, comment distinguer ce qui est valable de ce qui est utopique?

Cette question est le point de départ de tout débat sur l'avenir du développement du Québec. Elle est fondamentale parce que l'histoire du Québec a été marquée par une succession d'idées, nécessaires peut-être pour motiver les personnes dans la lutte pour la survie, mais d'un caractère nettement utopique, depuis celle de la vocation paysanne des Canadiens-français, à celle de "s'emparer du sol" ou de "l'achat chez nous". Aujourd'hui, l'on retrouve de nouveaux mythes, de nouvelles utopies, depuis celle des étudiants contestataires qui veulent briser ce qu'ils appellent la "société de consommation" sans savoir ce que doit être l'avenir, à celle qui postule que la solution prioritaire est une loi imposant l'usage du français à tous. Le danger de la solution utopique est d'autant plus réel qu'elle bénéficie de la générosité de la motivation qui veut le développement du Québec. Dans une situation problématique, au moment où s'accomplit une mutation

sociale non totalement comprise par la majorité de ceux-là mêmes qui la désirent, les utopies acquièrent une vertu sécurisante, d'autant plus dangereuse qu'elles emoussent l'esprit critique et la prise de conscience des réalités concrètes.

Or, les Québécois sont contraints à la rigueur s'ils veulent le développement. En d'autres termes, en raison de leur situation difficile, et des conséquences désastreuses s'ils optent pour une fausse solution, ils doivent posséder la maîtrise des facteurs qui produisent le développement. C'est à eux de réaliser que le progrès vient seulement d'une mise ensemble de facteurs valables; et que le développement n'est pas la conséquence d'un hasard, mais résulte d'un effort collectif de lucidité. Ainsi, et comme premier point de départ de toute mise en question, quel que soit l'avenir de la relation entre le Québec et le reste du Canada, la société québécoise ne saurait être autre chose qu'une société industrielle. Or, en disant ceci, il devient aussi inévitable qu'une grande partie des décisions économiques qui concernent le Québec ne relèveront pas de son autorité. Les raisons pour cela ne sont pas sous le contrôle possible des Québécois, puisque la production industrielle d'aujourd'hui étant de plus en plus dominée par des entreprises multi-nationales, c'est-à-dire agissant sur plusieurs pays et vendant dans tous les marchés, il n'est pas possible d'entrevoir un Québec qui se soustrait aux mécanismes de ce genre d'activités. Mais il y a plus dans cela qu'une question d'entreprises. La raison d'être fondamentale de la firme multi-nationale est qu'une économie industrielle n'est pas rationnelle ni efficace si elle s'établit à la taille d'un pays seulement, fussent-ils les Etats-Unis, la Russie ou la Chine.

A SUIVRE

CENTRE MONCHANIN

4917, St-Léon-Montreal 151, Qué.

Un séminaire-retraite, bouddhiste-tibétain, du 7 au 14 juillet, animé par le Lama Geshe Sopa, président du Monastère Bouddhiste Lamaïste d'Amérique et professeur associé à l'Université de Wisconsin.

Renseignements: Centre Monchanin

844-4527

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNEENOUVEAUX ALBUMS
STEREO**EVEREST**3255-
9 BEETHOVEN
QUATUOR A CORDES
COMPLET**18⁹⁸**
l'album3254-3
L'ANTHOLOGIE
DE LA MUSIQUE
DE L'AFRIQUE NOIR**7⁴⁹**
l'album**COMMANDES POSTALES**

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéreo.

MONTROSE3162 est, Bélanger
Montréal 408

RA. 9-2833

VALABLE JUSQU'AU 12 JUILLET

Le magasin s'ouvrira ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 P.M. excepté jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9.30 P.M.

QUÉBÉCOIS!

PARTICIPONS À L'ESSOR DE

**L'ENTRAIDE
IMMOBILIÈRE
LAURENTIENNE**

2189 est, Sherbrooke, Mt. 133 - Tél.: 527-3624

Sans obligation de ma part veuillez me
fournir les renseignements nécessaires

NOM.
PRÉNOM. Age.
ADRESSE.
VILLE. Tel.:

Un puits de
fraîcheur
pour votre bureau



Cher monsieur Lévesque,

Je lis avec intérêt votre série d'articles dans Le Devoir sur les élections. Je pense qu'il est intéressant pour les lecteurs du Devoir d'en avoir la liste en guise de conclusions à votre série d'articles.

J'étais en congé d'étude en France au moment où vous avez fait votre option indépendantiste, et j'ai eu l'occasion de prendre contact avec un groupe qui s'appelaient Le Comité pour l'indépendance du

Québec. Il s'agissait de Français, particulièrement dans le camp gauchiste, par exemple le député Xavier Deniau et l'avocat Jacques, qui s'étaient donné comme tâche d'aider la cause du séparatisme chez nous. Lors de nos discussions, on m'a mentionné un projet de créer un fonds qui serait disponible. Lorsque je me suis permis d'exprimer des doutes quant aux possibilités de réaliser l'indépendance du Québec en appuyant un parti dirigé par M. Bourget, mes interlocuteurs s'empressèrent de me rassurer qu'ils étaient non seulement de mon avis, mais qu'ils s'occupaient activement à opérer la fusion des différents groupes d'indépendantistes sous la direction d'un nouveau chef très prestigieux. On m'a laissé entendre que ce personnage avait déjà été désigné, et que l'apprendrais bientôt son nom; à ce moment, m'assura-t-on, je pourrais constater sans difficulté qu'il s'agissait de quelqu'un digne de l'ap-

puiser financier qu'on proposait de lui accorder.

Quelques semaines après cette conversation, vous avez quitté le parti libéral, et subsequment vous avez formé le Parti Québécois en opérant une fusion des groupes indépendantistes. Dans les circonstances j'ai présumé naturellement que le personnage important à qui on faisait allusion, c'était vous. Et la lecture de vos articles m'amène à me demander ce qui est advenu de cette cause qu'on s'appropriait à mettre à votre disposition. Vous est-elle parvenue?

Votre article du 16 juin s'intitule: C'est d'ailleurs que vient l'argent. Pouvez-vous m'assurer qu'aucun argent n'a été versé, soit directement, soit indirectement, de l'extérieur du Québec? Une déclaration sans équivoque de votre part à cet effet serait utile dans le contexte actuel.

Dale C. THOMPSON

Contestation, autorité et participation

Monsieur le directeur,

L'analyse du phénomène de contestation par Léon Dion un chef d'oeuvre de clarté. Il décrit de façon magistrale les symptômes du mal mais n'en donne pas le remède.

Il aurait fallu en citant un paragraphe de son texte prendre plus de précautions. S'il est vrai que l'anarchie mène à la dictature, par contre elle se nourrit de l'immobilisme. De même, faut-il éviter de confondre une majorité réformiste avec une minorité anarchiste. Et si les mêmes causes font que l'histoire se répète, il est une autre loi historique bien établie, c'est celle de l'évolution. Or, nous sommes aujourd'hui en pleine métamorphose. Les progrès économiques bouleversent l'ordre social. Il n'y a, par exemple, jamais eu une proportion comparable de jeunes adultes aux études.

Dans le milieu québécois, mis à part quelques retardataires, je ne crois pas qu'il soit sérieusement question d'abolir l'autorité, mais bien plutôt de la partager, non pas seulement au niveau de la consultation mais à celui de la décision.

La formule de la décentralisation très largement appliquée par les hommes d'action que sont les chefs d'entreprises américaines apporte un début de solution. Elle consiste à situer la décision au plus bas niveau possible, c'est-à-dire là où puissent converger la compétence et l'information.

Par ailleurs, plusieurs industries de pointe, tant américaines que britanniques, emploient la formule de groupes de travail ad hoc pour une étude qui requiert la collaboration de compétences diverses. Peut y participer sur un pied d'égalité avec le directeur général non pas un représentant des employés mais un ouvrier dont les connaissances et l'expérience sont précieuses pour résoudre un problème particulier.

Ces exemples ont pour seul objet de prouver que la participation

est pas chimérique. Si le cœur y est, elle pourra se concrétiser de mille et une autres façons. Elle ne peut croître dans le vide. Il lui faut, pour s'alimenter, d'abord un terrain et ensuite un climat favorable.

De Gaulle a eu l'audace et la franchise de poser carrément le problème aux Français, sachant bien que l'histoire lui donnerait raison. Mais il a négligé de les faire participer à la germination de son idée. En somme, ce n'est pas en étant soi-même directif qu'on peut gagner cette guerre, principe que certains contestataires devraient respecter. Mais ce n'est pas non plus en se barricadant dans ses places fortes.

Il y a une "participation à inventer" dans chaque organisation; mais le symbole de la pyramide inversée avancé par Léon Debien m'a laissé perplexe. Après tout, le capitaine ne peut laisser la direction de son navire à la merci de l'équipage, encore moins des passagers.

Mais si on a voulu dire par là que l'autorité, au lieu de provenir d'une sorte de droit divin qu'on peut ensuite redéfinir, puisse sa raison d'être dans le bonheur immédiat et futur de la masse, j'en suis. De plus, si on désire éviter que la superstructure de la pyramide écrase la masse, il faut qu'elle soit légère, qu'on réduise au minimum le nombre de paliers verticaux afin de permettre au simple mortel qui est au bas de l'échelle de se faire entendre, qu'on évite le foisonnement des titres pompeux, la multiplication des chefs et des cloisonnements.

Pour conclure, ajoutons qu'il faudra vérifier les faits et les hypothèses apportés de part et d'autre avec autant de soin et de méthode qu'on en met dans les sciences physiques.

Léonard DUBE

Montréal (Qué.)

informations

Après la démission de M. Auguste Lindt

Vers une détente dans les rapports entre le Nigeria et le Biafra et la Croix-Rouge

GENÈVE (AFP) — Le Comité international de la Croix-Rouge a tenu hier après-midi à Genève une réunion extraordinaire pour décider de la suite à donner au programme de secours au Nigeria-Biafra, à la lumière des derniers événements. Les résultats seront communiqués aujourd'hui au cours d'une conférence de presse.

Il semble cependant que les opérations se poursuivront sans doute sous une forme modifiée. Après la violente campagne déclenchée contre le CICR aussi bien au Nigeria qu'au Biafra, on paraît s'acheminer vers une certaine détente: d'une part, le Biafra a donné son accord de principe "sous certaines conditions" à l'établissement d'un pont aérien de jour, auquel il s'est toujours opposé. De l'autre, la démission de M. Auguste Lindt est de nature à ouvrir la voie à une normalisation des relations entre la Croix-Rouge et Lagos.

Interrogé par l'AFP, M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, a qualifié de "très dringée" la décision "certains disent le "sacrifice" — de M. Lindt, et a trouvé "très intéressantes" les motivations de cette décision. Pour le secrétaire général de l'OUA, cette démission traduit, dans l'esprit de M. Lindt, sa "volonté de voir se normaliser les rapports entre l'Afrique et le CICR". "Impressionné" par les dirigeants de la Croix-Rouge, M. Diallo Telli a regagné dans l'après-midi Addis-Abeba avec la conviction, a-t-il précisé qu'ils souhaitent sincèrement prendre en considération "les problèmes particuliers et l'extrême sensibilité des pays africains pour tout ce qui touche à leur souveraineté".

Cela dit, si les assises du CICR sont parvenues hier après-midi à décaler les grandes lignes de l'action future — que M. Jacques Freymond vice-président, exposera vendredi au cours d'une conférence de presse — tout est loin d'être réglé. Depuis mercredi soir, on a l'espoir de voir s'ouvrir un pont aérien de jour, dont la tête de pont au Biafra serait l'aéroport d'Uli. Au CICR, où l'on a toujours considéré les vols de nuit com-

me "une solution désespérée", on se félicite de la nouvelle position biafraise. Le principe étant acquis, il reste cependant à voir si l'on n'achoppe pas sur les modalités d'application, sur les "conditions" posées par le colonel Odumegwu Ojukwu.

Les représentants du CICR ont également étudié la possibilité d'ouvrir des corridors fluviaux qui, par la Crosse River ou le Niger, permettraient l'acheminement direct vers le Biafra de vivres et de médicaments à bord de péniches de débarquement américaines. Pour l'instant, Lagos a limité son accord de principe à ce trafic au seul territoire nigérian.

M. John Lindsay va tenter de se faire élire avec un nouveau parti

par René Centassi, de l'AFP

NEW YORK — La victoire des deux champions du conservatisme, les Italo-Américains Mario Procaccino et John Mahi, désignés, aux élections primaires de mardi, comme candidats à la mairie de New York des partis démocrate et républicain respectivement, a plongé l'opinion New Yorkaise dans un certain désarroi.

Vainqueur de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Madrid Robert Wagner, qui régna pendant douze ans sur la municipalité de la grande métropole américaine avant d'en confier les rênes, en 1965, au républicain John Lindsay, le jovial et souriant Mario Procaccino n'admet pas de bon gré, il est vrai, qu'on l'accuse de représenter la tendance la plus rétrograde de son parti. "Je suis un progressiste modéré", ne cesse-t-il de répéter depuis que les démocrates de New York l'ont choisi pour défendre leurs couleurs aux élections municipales du 4 novembre.

Cette profession de foi, un peu tardive, ne semble convaincre personne, surtout pas les groupes ethniques minoritaires. Dans une ville où la politique libérale de M. Lindsay

L'entente Wilson-TUC est vivement critiquée

LONDRES (AFP) — C'est sous les huées des conservateurs et aux applaudissements des travaillistes que M. Harold Wilson a fait part hier après-midi aux Communes des termes de l'accord intervenu mercredi entre le gouvernement et le T.U.C. pour l'élimination des grèves "sauvages".

Le premier ministre a déclaré que l'engagement solennel de la grande centrale syndicale de prendre la responsabilité du règlement des grèves non officielles était "satisfaisant" pour le gouvernement, qui, en conséquence, abandonnait son projet de loi "anti-grèves".

Sur le plan strictement politique, les observateurs tirent, à l'unanimité, deux conclusions:

1- Le compromis sauve, dans

l'immédiat tout au moins, le "Labour" d'un éclatement dont la menace se faisait de plus en plus précise au fur et à mesure que s'aggravaient les controverses suscitées par les clauses "pénales" que Mme Barbara Castle, soucieuse de mettre un terme aux grèves "illégalles", proposait.

2- Deux hommes sortent victorieux de la confrontation qui, depuis le mois de janvier dernier, — date de la parution du livre blanc de Mme Barbara Castle, — a secoué toutes les instances travaillistes et syndicales en Grande-Bretagne: M. Victor Feather, secrétaire général par intérim du T.U.C. et M. James Callaghan, ministre de l'Intérieur qui s'étaient montrés les adversaires les plus farouches — et les plus coriaces — de la loi "anti-grèves" à laquelle le gouvernement vient de renoncer.

réussit, dans les dernières années, à maintenir le calme sans avoir à déployer la force alors que la tempête raciale faisait rage ailleurs, Noirs et Portoricains craignent que le slogan "Ordre et Légimité", déjà triomphant aux récentes élections municipales de Los Angeles et dont MM. Procaccino et Marchi ont fait un usage immodéré au cours de leur campagne électorale, ne finisse par créer un climat propice à la réaction blanche et, de ce fait, une nouvelle ère de tension raciale entre l'Hudson et l'East River.

Le succès de M. Procaccino risque-t-il de désunir l'organisation locale du parti démocrate, pourtant solidement implantée dans l'électorat des cinq "boroughs" new yorkais? Cela paraît douteux: la tradition veut que, quel que soit le candidat désigné, les démocrates new yorkais surmontent toujours leurs divergences et, avec discipline, acceptent de se ranger comme un seul homme derrière leur porte-étendard du moment afin d'assurer son accession au poste de premier magistrat de la ville. Rien n'indique, cette fois-ci, qu'ils feront exception à la règle le 4 novembre.

Sur le front républicain, par

contre, l'élection de M. John Marchi ouvre des brèches qu'il sera peut-être difficile de colmater. L'esprit de corps a fait dire, mercredi soir, à M. Spiro Agnew, vice-président des Etats-Unis, que le président Richard Nixon ne tarderait pas à prendre ouvertement position en faveur du candidat élu des républicains new yorkais.

Le contraire eût été surprenant. La tâche de M. Nelson Rockefeller est autrement délicate. Le gouverneur de l'Etat de New York avait affirmé depuis longtemps qu'il soutiendrait sans arrière-pensée l'homme sur lequel les républicains de New York portaient leur choix. De toute évidence, M. Rockefeller ne peut plus revenir sur ses promesses: il lui faut ménager les susceptibilités dans les rangs de l'aile conservatrice de son parti, dont le concours lui sera particulièrement utile le jour où il briguera un nouveau mandat de gouverneur.

En restant fidèle à sa parole, M. Rockefeller ne manquera pas de susciter le mécontentement des éléments libéraux de son parti et l'irritation de ceux parmi les indépendants qui considèrent qu'un républicain de droite tel que M. Marchi n'a aucune chance de prendre la relève de M. Lindsay. Dans une ville fiévreusement démocrate comme New York, le candidat républicain, tout valoir ces derniers, ne peut battre celui du parti adverse que s'il parvient à rallier de nombreuses voix indépendantes et à détourner des voix démocrates à son profit. M. Lindsay en a fait la preuve il y a quatre ans. M. Marchi échouera si une bonne partie de l'électorat se trouve placée devant un choix impossible pour elle, la course à la mairie se résumant à la confrontation de deux maux équivalents, à une coalition de la peste et du choléra.

Au maire sortant, dans ces circonstances, de tirer son épingle du jeu: battu mardi aux élections primaires, M. John Lindsay reste en lice comme candidat du parti libéral, — peut-être même fondera-t-il un nouveau parti, le "parti urbain", pour mieux défendre ses chances, qui, pour le moment, demeurent intactes. M. Lindsay le sait bien, et les observateurs lui prêtent l'intention de s'employer, dans les prochains mois, à ramasser les pièces cassées dans les magasins démocrate et républicain pour en faire une porcelaine toute neuve et à sa taille.

Forte concentration de troupes chinoises à la frontière russe

TAIPEH (AFP) — Les communistes chinois ont déployé plus de 40 pour cent de leurs forces militaires le long des régions frontalières dans le Heilungchiang, la Mongolie intérieure et le Sinkiang, à la suite de la recrudescence de la menace militaire soviétique, indiquaient hier des milieux semi-officiels chinois.

Ces forces auraient été portées de 800.000 hommes il y a six mois à 1.200.000 aujourd'hui.

Les communistes chinois ajoutent-on, ont également établi près de 100.000 anciens soldats dans le Heilungchiang, le Kirin, la Mongolie intérieure et le Sinkiang.

Ce déploiement de forces aurait été motivé par les récents incidents de frontières avec l'URSS, notamment à la suite de l'installation de bases de missiles soviétiques dans la partie méridionale de la Mongolie extérieure, au titre d'un programme d'aide militaire.

internationales

Les incidents se poursuivent sur le canal de Suez

TEL AVIV (AFP) — Un vif duel d'artillerie a opposé hier après-midi les forces israéliennes et égyptiennes le long du canal de Suez, dans le secteur entre le pont Sirdan et le grand Lac Amer. Selon le porte-parole de l'armée israélienne les Egyptiens ont ouvert le feu à 15h40 GMT et les Israéliens ont riposté. L'échange de coups de feu a duré une heure trente. Il n'y a pas de pertes du côté israélien, a ajouté le porte-parole.

D'autre part un acte de sabotage a été commis hier soir dans le quartier juif de Romema à Jérusalem. Une charge d'un demi-kilo de TNT a explosé à proximité d'un transformateur. Un câble a été endommagé et le courant a été interrompu pendant quelques temps dans un quartier de la ville. Les dégâts ont pu être rapidement réparés et l'électricité a été rétablie dans toute la ville.

Entre-temps, aux Nations unies, le représentant de la Jordanie, M. Mohammed El-Farra, a remis, hier, au président du Conseil de sécurité une lettre protestant contre les raids israéliens de la veille sur le territoire jordanien. La lettre jordanienne ne demande pas pour le moment la réunion du Conseil de sécurité sur cette affaire.

Cependant, on a appris hier que le groupe des pays arabes membres de l'ONU a décidé en principe de demander une réunion du Conseil de sécurité sur la situation à Jérusalem.

Le président du groupe arabe pour le mois de juin, M. Ahmed Taïbi Benhima (Maroc) a été chargé par le groupe de procéder à des consultations avec les membres du Conseil de sécurité et son président, M. Miguel Solano Lopez (Paraguay), pour décider du moment opportun où le Conseil de sécurité pourrait se saisir de nouveau de cette affaire.

On ne prévoit pas que la réunion puisse avoir lieu avant la fin du débat en cours sur la Rhodésie, c'est-à-dire probablement pas avant la fin de la semaine prochaine.

En portant maintenant la situation à Jérusalem devant le Conseil, les pays arabes veulent attirer de nouveau l'attention sur la loi israélienne, qui doit entrer prochainement en vigueur, transférant les biens arabes de la Jordanie occupée, Jérusalem comprise, sous le régime israélien, et sur les démolitions de maisons occupées par des Arabes devant le Mur des Lamentations.

On ne prévoit pas que la réunion du Conseil sur cette affaire puisse avoir des répercussions sur les "concertations" des quatre grands sur l'ensemble du problème du Proche-Orient.

La réponse soviétique aux propositions et questions américaines (concernant le Moyen-Orient) est négative et décourageante, annoncent entre-temps les journaux du soir de Tel-Aviv, citant des "sources informées".

"Le texte de la réponse soviétique aux Etats-Unis a été adressé par le département d'Etat à l'ambassade d'Israël à Washington, et bien qu'on se refuse à Jérusalem à en révéler la teneur, les milieux bien informés indiquent que cette réponse n'est pas encourageante", écrit "Yedioth Aharonoth".

Au référendum

Majorité probable pour Ian Smith

SALISBURY — La Rhodésie va prendre aujourd'hui 20 juin, à l'occasion du référendum sur la constitution, "la décision la plus importante de sa jeune histoire".

L'expression est du premier ministre, M. Ian Smith, qui appelle les 90.000 électeurs rhodésiens — à 80 pour cent européens — à voter "oui" aux deux questions suivantes:

1- Etes-vous favorable à la proclamation de la République?

2- Approuvez-vous le projet de constitution présenté par le gouvernement?

Selon les derniers sondages officiels, il semble que les "oui" doivent l'emporter assez largement pour la première question — de 70 à 80 pour cent — mais plus difficilement pour la seconde — de 55 à 65 pour cent.

Si les électeurs sont beaucoup plus hésitants pour la seconde question, c'est qu'un "oui" à la nouvelle constitution, qui prolonge pour une période indéterminée le maintien au pouvoir de la minorité blanche, équivaut à un "non" définitif à la Grande-Bretagne, et à l'abandon de tout espoir d'une solution négociée du conflit anglo-rhodésien.

Intensification des combats au Vietnam

SAIGON (AFP) — L'offensive déclenchée le 6 juin dernier par les forces Vietcong et nord-vietnamiennes s'est brusquement intensifiée hier matin avec une série de 63 bombardements coordonnés à la roquette, au mortier et à l'artillerie, sur des objectifs militaires américains et sud-vietnamiens et plusieurs assauts meurtriers contre des positions américaines.

27 des bombardements ont causé des pertes et des dégâts et ont été considérés comme "importants" par le commandement américain. Les 36 autres ont été qualifiés de "peu importants" parce qu'ils n'ont pas causé de pertes.

Parmi les bombardements suivis d'assauts sur des bases américaines, qui se sont déroulés mercredi, le plus meurtrier a eu lieu à environ 4 milles au sud-est de Khe Sanh.

Après avoir bombardé une base du 9^e régiment de la 3^e division de "marines" américaine, les Nord-Vietnamiens sont montés à l'assaut. Les Américains les ont repoussés avec l'aide de l'artillerie et de l'aviation tactique, 9 Américains ont été tués et 14 ont été blessés. Les Nord-Vietnamiens ont eu 35 tués.

Dans les mêmes conditions, 30 Vietcong ont été tués et 6 ont été faits prisonniers après un assaut contre une base américaine à environ 6 milles au nord-ouest de Tay Ninh. Les Américains ont eu 14 blessés.

De même, 2 Américains ont été tués et 24 ont été blessés en défendant une base située à Thua Thien, au nord-ouest de Danang.

Bilan des combats

Les pertes hebdomadaires américaines, sud-vietnamiennes, Vietcong et nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam sont en augmentation par rapport à la semaine précédente.

Le bilan des pertes américaines pour la semaine du 8 au 14 juin s'élève à 335 morts et 1.695 blessés contre 252 morts et 2.125 blessés la semaine précédente. Le chiffre des morts est le plus important enregistré depuis un mois.

Il en va de même pour les pertes gouvernementales qui sont passées de 457 tués et 1.391 blessés pendant la première semaine de juin à 516 tués et 1.424 blessés. Là encore, le nombre des tués est le plus élevé depuis un mois.

Le commandement américain à Saigon a également précisé que 4.360 Vietcong et Nord-vietnamiens ont été tués entre le 8 et le 14 juin contre 4.035 la semaine précédente.

Le retrait des troupes

Tandis que les allocations préparées d'avance à la 22^e séance plénière de la conférence de Paris sur le Vietnam avaient surtout porté sur le problème politique de l'autodétermination du peuple sud-vietnamien, c'est essentiellement sur le problème militaire du retrait des "forces extérieures" qu'a été centrée la longue discussion qui a suivi la lecture des allocations. Cette discussion n'a d'ailleurs été, une fois de plus, qu'un dialogue de sourds. "Etes-vous disposés à retirer vos troupes en même temps que nous retirerons les nôtres?" a demandé le délégué américain, M. Lawrence Walsh, au délégué nord-vietnamien, M. Ha Van Lau. "Etes-vous disposés à retirer toutes vos troupes sans poser aucune condition?" "Je vous répondrai quand vous m'aurez vous-même répondu" a répliqué M. Ha Van Lau à M. Walsh.

Les mêmes répliques ont été ainsi répétées huit fois de part et d'autre, sans résultat. La porte-parole du Nord-Vietnam et du gouvernement révolutionnaire provisoire ont déduit de cet échange stérile que les Etats-Unis perséveraient dans leur "attitude négative d'agresseurs". Le porte-parole américain en a par contre tiré des conclusions moins pessimistes en affirmant: "Nous nous sommes très attentivement concentrés

sur cette question essentielle. Cet échange de vues fait partie du processus de notre éducation mutuelle". Il a cependant souligné: "Ce que nous voulons savoir c'est si "l'autre côté" est prêt à négocier. Or nous n'avons pas encore reçu de réponse sur ce point".

Le problème du retrait des "forces extérieures" avait été également évoqué dans les allocations préparées d'avance, sans plus de succès. Le délégué des Etats-Unis, M. Walsh ayant réaffirmé: "Nous n'accepterons pas un retrait unilatéral du Sud-Vietnam", tandis que le délégué du Nord-Vietnam, M. Ha Van Lau, continuait à exiger ce retrait unilatéral, total et inconditionnel en qualifiant le départ prochain de 25.000 soldats américains de "stratagème". Mme Nguyen Thi Binh, déléguée du GRP n'y voyant, pour sa part, qu'une "farce".

Sur le problème politique de l'autodétermination du peuple sud-vietnamien, la conférence n'a guère fait plus de

progrès hier. Les délégués du Nord-Vietnam et du GRP ont à nouveau réclamé le départ de "l'administration fantoche de Saigon" et son remplacement par un cabinet de paix qui seul pourrait discuter avec le gouvernement révolutionnaire provisoire de la fin des combats, avant la formation d'un gouvernement de coalition suivant la "solution globale en dix points" du FNL. Le délégué du Sud-Vietnam, M. Pham Dang Lam, dans l'un des plus longs discours qu'il ait encore prononcés leur a renvoyé la balle en les qualifiant de "poignée de gens qui s'attribuent tous les pouvoirs" et les a mis en garde en affirmant: "En refusant la légitimité du gouvernement de la République du Vietnam vous contestez la validité et l'utilité même de ces réunions" a-t-il dit.

Ainsi le dialogue de sourds s'est-il poursuivi encore sur tous les plans à la conférence de Paris, dans l'attente du retour de M. Henry Cabot Lodge.

Commission de la Fonction Publique du Québec

Stage de formation d'un an - 1970
École Nationale d'Administration de France

Concours ouvert aux fonctionnaires et aux diplômés d'universités du Québec

LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC et le MINISTRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES, en collaboration avec l'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE FRANCE, invitent les fonctionnaires à poser leur candidature au stage de formation d'un an qui débutera le 1^{er} janvier 1970.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE STAGE

1. Date d'entrée des stagiaires à l'E.N.A.: le 1^{er} janvier 1970.
2. Durée du stage: un an.
3. But du stage: permettre aux stagiaires d'acquies une formation générale complémentaire et de prendre contact avec une administration publique étrangère.
4. Le programme comprend:
 - des cours magistraux sur les institutions politiques, les relations internationales, l'économie et le droit administratif;
 - des conférences de méthodes permettant d'approfondir les notions acquises aux cours magistraux et portant également sur d'autres aspects de l'administration publique;
 - des stages dans des préfectures, des directions centrales de certains ministères ou certaines grandes entreprises.
5. Le régime de la scolarité sera distinct du régime que l'E.N.A. applique aux étudiants étrangers et aux étudiants français.
6. Les stagiaires du Québec subiront un examen spécial de scolarité: un diplôme spécial leur sera délivré.

Conditions d'admission

Pour être admissible, il faut:

- être fonctionnaire du Québec, d'une administration municipale ou d'une commission scolaire québécoise depuis au moins deux ans;
- être détenteur d'un diplôme universitaire dont l'obtention requiert au moins 16 ans de scolarité;
- être âgé de moins de trente ans;
- posséder une connaissance parfaite du français parlé et écrit.

 Les fonctionnaires du Gouvernement du Québec doivent de plus s'engager à travailler pour le Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France. À défaut, le Gouvernement du Québec pourra réclamer au stagiaire le traitement et toute autre allocation qu'il aura reçus pendant ce stage proportionnellement au temps qu'il lui restera à travailler pour remplir cet engagement.

Exception

Le jury pourra faire exception en faveur de jeunes diplômés universitaires particulièrement brillants qui ne travaillent pas pour le Gouvernement du Québec. Si un jeune diplômé est choisi par le jury, le Gouvernement du Québec l'engagera comme fonctionnaire avant son départ.

Sélection

Les stagiaires seront choisis par un jury nommé par la Commission de la fonction publique et le Ministère des Affaires intergouvernementales. Le jury procédera de la manière suivante:

- examen du dossier de chaque candidat;
- entrevue avec les candidats qui n'auront pas été éliminés lors de l'examen de leur dossier.

Conditions financières du stage

Les fonctionnaires du Gouvernement du Québec continueront à recevoir leur traitement régulier. Si un stagiaire dépend d'une administration municipale ou scolaire, il doit s'entendre avec l'autorité compétente dont il relève. Les frais de voyage aller-retour du stagiaire entre sa résidence permanente et Paris ainsi que les frais de déplacement inhérents au stage à l'intérieur de la France lui seront remboursés. Une bourse de \$330.00 par mois lui sera versée.

Inscription au concours

1. Toute personne qui désire s'inscrire doit:
 - remplir le formulaire de la Commission de la fonction publique "DEMANDE D'EMPLOI";
 - y joindre un texte d'au moins trois cents (300) mots dans lequel il explique les raisons pour lesquelles il désire faire un stage à l'E.N.A.;
 - y joindre le relevé de son dossier universitaire.

Les fonctionnaires travaillant pour une administration municipale ou une commission scolaire doivent de plus joindre une lettre de leur supérieur certifiant que celui-ci consent à ce qu'il soit candidat au stage. Tous les candidats doivent indiquer clairement l'adresse et le numéro de téléphone où ils pourront être rejoints entre le 15 juillet et le 15 août.

2. Le dossier complet doit être adressé à:

LE DIRECTEUR DU RECRUTEMENT ET DE LA SÉLECTION,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC,
HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC.

N.B. LES CANDIDATS DOIVENT S'INSCRIRE AU PLUS TARD LE 2 JUILLET 1969.



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

**Epargner,
c'est important...
Epargner à la
Première Banque
au Canada,
c'est payant...**

6%
(à compter du 1er juin)

Mettre de l'argent de côté, c'est nécessaire et à la Banque de Montréal, ça rapporte gros... grâce au nouveau taux d'intérêt accru.

En effet, rétroactif au 1er juin, votre Compte d'Épargne Véritable rapporte 6% par année.

Ce nouveau taux d'intérêt est calculé sur le solde mensuel minimum et vous est crédité semestriellement.

Ouvrez un Compte d'Épargne Véritable ou faites-y un dépôt le plus tôt possible pour profiter au maximum de ce nouveau taux d'intérêt accru. Epargner, ça rapporte gros, vous verrez!

P.-S. Le compte d'épargne avec privilège de chèques rapporte maintenant 3 1/2%.

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada



regards

sur le monde

PORTRAIT

M. Georges Pompidou ou l'art de réussir

par JEAN LACOUTURE

PARIS (Le Monde) — Considérons-le avec attention, ce président que viennent de se donner les Français, le premier qu'ils aient élu vraiment selon cette procédure, si l'on admet qu'en 1848 Louis-Napoléon et en 1965 Charles de Gaulle obtinrent plutôt la ratification d'une "légitimité" d'essence différente. Regardons-le. Un oeil plus ouvert que l'autre, souvent plissé par la fumée, l'ironie ou l'attention, l'un plus bleu, l'autre plus gris; le regard, sous les sourcils charbonneux, taillés pour une guérilla permanente, semble fait pour le guet, l'attente et la parade. L'ironie peut s'y inscrire, ou la gaieté. Mais nul ne remet mieux en mémoire ce proverbe persan: "Prends garde à l'homme dont le visage ne s'éclaire pas dans le sourire". Regard de sentinelle ou d'examineur, de conseil d'administration et de contre-expertise. Regard tapi, pénétrant d'attention désinvolte et de repli furtif — et qui fera peut-être regretter les flottements glauques de l'hôte précédent de l'Élysée.

Le Midi l'emporte...

Le bas du visage est tout autre. Dessiné pour la facilité, le goût de vivre, l'hédonisme d'un épicurien du siècle de Louis XV qui aurait fait sa vie entre le Parlement de Bordeaux et l'Académie des jeux floraux de Toulouse et dont les séjours à Paris n'auraient pas eu seulement pour objet des entretiens avec d'Alembert. Avec, par le haut, l'aptitude à guetter et, par en bas, l'appétit de vivre, voilà un visage qui n'en dit peut-être pas long sur une

politique, mais beaucoup sur un personnage.

Du général de Gaulle, les historiens et les sociologues disent parfois qu'il est peu représentatif du peuple qu'il semblait avoir rencontré comme jadis ces princes appelés par les hasards des alliances et des mariages à gouverner les royaumes. Le plus illustre des Français est aussi le plus singulier. De Georges Pompidou, on ne saurait dire autant. Sur ses traits, dans son parler et son comportement s'inscrivent tant de traditions et de coutumes qu'on le croirait dessiné par l'illustrateur d'une encyclopédie française. Moins généreux que son prédécesseur pour l'historien des idées, mais plus riche, à coup sûr, pour le sociologue et l'historien des moeurs. Qu'on agrmente ce visage d'une perruque poudrée, de favoris, d'une courte barbe, on retrouve un monarque de la vie publique française, compagnons du Vert-Galant, fermiers généraux de Languedoc, parlementaires louis-philippards, familiers de M. Thiers, ministres de Napoléon III, républicains à poigne dans le style de Constant.

Dans tout cela, bien sûr, le Midi l'emporte — au point qu'au sud de la Loire, l'avènement du député du Cantal serait présenté, pour un peu, comme la grande revanche des Cathares sur les barons du Nord. Depuis la fin de la république radicale, les Méridionaux s'éloignent si loin du pouvoir: Pétain et de Gaulle, Plevin et Schuman, Mollet et Pompidou, Laniel et Bidault, tous venaient d'au-delà de la frontière des tules romaines et du droit écrit.

L'élue du 15 juin a, dans l'accent que voile le velours sombre de la voix de gorge, des sonorités qui ne trompent pas, une façon de dire "rose" et "côte" que vingt ans de Conseil d'État, de banque, de cabinet ministériel, de Matignon et d'Élysée n'effaceront pas. Dans les intonations cuivrées, dans le phrasé de baryton, dans une certaine façon de porter les effets, de draper les périodes, il y a une odeur de garbure et de piperade, de vin de Cahors et d'Armagnac.

Observons en outre que ce Midi-là n'est pas tout à fait celui de Gaston Doumergue et de Vincent Auriol, le Cantal parle en rocaïlle chantante; mais la tradition des politiciens auvergnats n'est pas, en France, celle de la bienveillance. Sans se laisser entraîner à d'imprudences parallèles, on peut rappeler que c'est de par là que vinrent les personnages les plus significatifs des deux derniers régimes autoritaires qu'a connus la France, Eugène Rouher et Pierre Laval.

Balzac ou Jules Romains?

Un homme, pourtant, n'est pas ce que révèle malgré lui son visage, ni ce que font croire ses origines ni ce que donne à rêver son accent ou le son de sa voix. Il est ce qu'il fait. Et c'est là ce qui nous intéresse chez Georges Pompidou. Un président peut être fort différent de ce qu'il fut, candidat ou même premier ministre. Les "grâces d'état", ce phénomène de "potestatisation" de la personne, peuvent jouer dès lors qu'il est investi du pouvoir suprême, et notamment chez cet homme public qui "s'est

fait sous nos yeux". Mais le parcours qu'il a accompli vers le sommet, et la façon dont il l'a accompli, les moyens qu'il a choisis, les alliés qu'il a vus, les appuis qu'il a obtenus, doivent nous en dire long.

Comment un homme devient-il chef de l'État, président effectif, représentant de cinquante millions de Français? Que faut-il pour suivre cette route et s'élever si haut? Le précédent de Georges Pompidou ne servira pas tout à fait de façon. Car autant la première partie de cette carrière est exemplaire, chaudement conforme aux traités de morale républicaine, autant la seconde partie emprunte à la littérature de l'improbable, aux hasards de la route et à la faveur d'un grand homme. Parti comme du temps de Jules Grévy, il parvient comme du temps du Roi Soleil.

Au départ, nous sommes en pleine imagerie d'Épinal, et de bonne qualité. Une famille de paysans auvergnats, un père et une mère instituteurs — lui grand blessé de guerre, — des études qui vont d'un premier prix au Concours général à l'entrée à l'École normale et à l'agrégation de lettres. Professeur à Saint-Charles de Marseille, puis à Louis-le-Grand. Voilà comment, sous la IIIe République, naissait un ministre, voire un président, après une cascade d'élections municipales, cantonales, législatives, une intervention remarquée au congrès radical de Cahors, une entrée à la commission du travail, une demi-douzaine de crises ministérielles et trois articles dans le "Quercy républicain". On était le chef de cabinet de son ancien professeur d'histoire, puis sous-secrétaire d'État aux

beaux-arts, ministre du commerce et puis de l'Industrie. Venait l'assassinat de Sadi Carnot ou de Paul Doumer, trois ou quatre séances du congrès, et peut-être le grand jour. Une belle carrière dans la république des professeurs, où Topaze faisait encore scandale et où la vertu était moins rare qu'ailleurs.

Décrivant la carrière de Georges Pompidou, on a parlé de Balzac (et M. Louis Vallon, que l'indulgence n'aveugle pas, de César Birotteau). Mais Balzac ne rend pas compte de cet univers des khâgnes et d'un "mérite" qui s'acquiert à coup de diplômes et déborde de certitudes sociales. C'est plutôt du côté de Jules Romains qu'il faut regarder. Jallez ou Jerphanion? Qu'importe. C'est là le climat, celui de carrières heureuses au carrefour de l'université, des beaux-arts et du pouvoir.

Mais cela suppose, au temps des "Copains" comme au nôtre, une certaine ambition et quelque goût pour la vie politique. Rien de tel n'apparaît chez Georges Pompidou jusqu'en 1944, sinon quelque inclination pour un "socialisme" qu'il tient de Robert Verdier et qu'il infuse à Léopold Senghor, son compagnon d'école. On lui voit aussi, pendant la guerre, un penchant raisonnable à écouter la radio de Londres. C'est son métier alors qui l'intéresse, le professorat, la littérature. Mais pas au point de le pousser à rédiger vraiment sa thèse sur Barbey d'Aurevilly, pas au point de faire en lui, de la poésie, une rivalité tenace de la vie d'abord, et ensuite des grands emplois.

Pensons à ce que fut et resta la littérature pour des hommes comme Edouard Herriot et Louis Barthou. Chez Georges Pompidou, homme public, elle semble avoir pris peu à peu la forme d'une nostalgie discrète: il lui est arrivé d'en traiter, à la fin d'avril à l'attention du public des Comédiens-Français: "On confond volontiers la politi-

que avec le réalisme quand ce n'est pas avec la bassesse, cependant que la poésie paraît du domaine du rêve et en tout cas de l'idéal. D'ailleurs, les poètes qui se sont risqués dans la politique y ont rarement réussi, que ce soit Lamartine ou même Hugo, ou encore Chateaubriand. Les uns comme les autres ont été condamnés très vite à se trouver dans l'opposition, ce qui, en politique, est le signe de l'échec." Qui a "réussi", de ces faiseurs d'espoir ou de tant de chefs d'État?

Bref, Georges Pompidou est saisi par la politique ce jour de septembre 1944 où un membre de cabinet du général de Gaulle cherche "un agrégé sachant écrire". Entrer dans la vie publique par la voie d'un cabinet ministériel, pourquoi pas? Ce fut le destin de Georges Mandel qui, avant d'être le seul député du Morbihan qui affirma n'avoir jamais bu une goutte de vin, avait été l'inamovible chef de cabinet de Clemenceau. Mais qui aurait jamais pensé à lui confier le moindre sous-

secrétariat d'État avant qu'il fût élu par une fraction quelconque du peuple français? Qui aurait osé? Pas même Clemenceau, dont on ne peut pas dire qu'il fut un dévot en matière de formalisme démocratique.

La clé d'une carrière

Pour Georges Pompidou, les choses allèrent autrement. Six mois à la direction du cabinet du général de Gaulle, président du Conseil, deux missions auprès du F.L.N. algérien en Suisse, un portefeuille des finances refusé — et le voilà premier ministre. Mais ce n'est rien encore. Il n'est pas plutôt renversé par l'Assemblée qu'il se retrouve derechef premier. Ni Louvois, ni Polignac, ni le comte Molé n'ont connu plus foudroyante fortune. Dès lors, le pli est pris. Et quand la faveur du grand homme se retire de lui, il trouve, pour le ressusciter, la faveur populaire. Le chef d'un des plus durables gouvernements que la

France ait connus voit, à la fin de mai 1968, s'achever son consulat dans l'abaissement de l'État. Qu'importe: les élections qui suivent lui valent le plus grand triomphe électoral remporté dans ce pays par un chef de parti, la majorité dont ont rêvé tous les leaders républicains.

Faut-il voir là une clé de cette carrière que le mérite, si éclatant qu'il fût, ne suffit pas à expliquer tout à fait? Napoléon assurait qu'il ne voulait pour maréchaux que des hommes heureux. Est-ce cela qui a dirigé sur Georges Pompidou le regard de Charles de Gaulle, avant celui des électeurs français? Est-ce cette aptitude à l'emporter "sans vraiment se fatiguer", pour reprendre le titre d'une comédie musicale que le général aurait pu goûter? Peut-être faut-il voir dans le nouveau chef de l'État un symbole, une enseigne, celle de l'art de réussir. Rien qu'à le regarder, des millions de Français se croient déjà ministres. On voit bien là ce qui a séduit les

Suite à la page 8

Espagne

L'isolement forcé de Gibraltar envenime le conflit entre Londres et Madrid

par ÉDOUARD DE BLAYE

Un nouveau degré a été franchi dans la petite guerre diplomatique qui oppose depuis une dizaine d'années l'Espagne à la Grande-Bretagne sur l'épineuse affaire de Gibraltar. Depuis le 9 juin, les communications terrestres et maritimes existant encore entre le territoire espagnol et le célèbre rocher ont été suspendues brusquement par ordre des autorités de Madrid.

Cette décision, lourde de

conséquences pour la survie de la colonie britannique a été prise en réponse à la promulgation récente à Londres d'une nouvelle constitution reconnaissant en substance aux quelque 22.000 habitants de la colonie le droit à l'autodétermination. Cette mesure, soulignent les autorités de Madrid, équivaut dans la pratique à écarter définitivement l'Espagne d'un problème auquel elle est intéressée au premier chef. En outre,

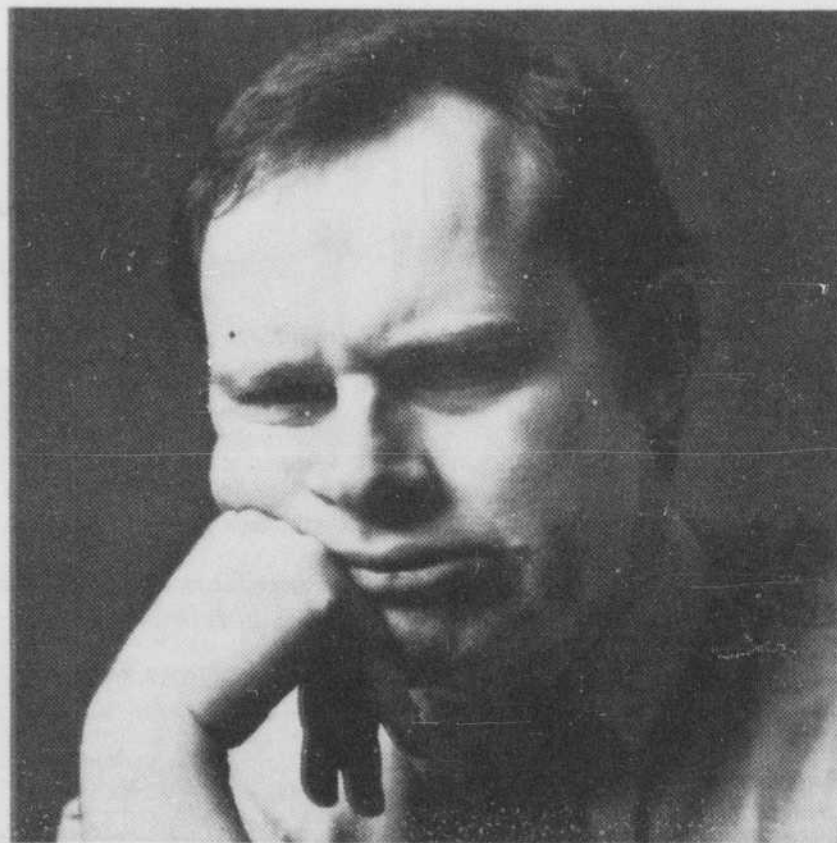
fait-on remarquer dans les milieux officiels espagnols, cette décision unilatérale de la Grande-Bretagne bafoue la résolution des Nations unies adoptée en décembre dernier, priant le gouvernement britannique d'évacuer avant le 1er octobre prochain Gibraltar, le dernier territoire d'Europe sous régime colonial.

Dans la pratique cependant la décision des autorités

de Madrid de boucler hermétiquement les accès de la colonie nuit surtout aux intérêts économiques espagnols. Depuis lundi dernier en effet les 4 à 5.000 travailleurs frontaliers andalous (le tiers de la main-d'œuvre employée dans la colonie) qui se rendaient quotidiennement à Gibraltar, ne sont plus autorisés à franchir les hautes grilles de fer forgé qui matérialisent la ligne de démarcation entre l'Espagne et le Rocher. Conséquence directe: coiffeurs, boulangers, chauffeurs d'autobus, garçons de café espagnols, etc., sont devenus brusquement introuvables, obligeant les autorités de Gibraltar, déjà contraintes d'importer toute l'alimentation et jusqu'à l'eau potable indispensable à la vie normale de la colonie à faire appel en toute hâte à la main-d'œuvre marocaine, maltaise ou britannique. Malgré la promesse faite par les autorités espagnoles de garantir à ces 4 à 5.000 chômeurs forcés un revenu équivalant à celui accordé par leurs employeurs gibraltariens, on voit mal comment assurer de nouveaux débouchés professionnels dans cette région d'Andalousie où vivent déjà plus de 2.000 chômeurs chroniques.

C'est avec un flegme tout britannique que le premier ministre de Gibraltar, sir Joshua Hassan a accueilli l'isolement forcé de ce minuscule État. Tout en reconnaissant que la décision espagnole entraîne quelques désagréments dans la vie de tous les jours, le premier ministre de Gibraltar a souligné combien cette action de représailles, à laquelle d'ailleurs il s'attendait, renvoie à un avenir incertain la solution d'un conflit qui empoisonne depuis de longues années les relations entre Londres et Madrid. Ceci d'autant plus que d'autres actions, allant par exemple jusqu'à remettre en cause la liberté de navigation dans le golfe de Gibraltar, sont d'ores et déjà envisagées par les autorités espagnoles. De fait on voit mal après ce dernier épisode de la bataille du Rocher, les Espagnols — qui ressentent comme une blessure d'amour-propre qu'une puissance étrangère puisse exercer sa souveraineté sur un lambeau de sol andalou — et les Britanniques — forts des droits concédés en 1713 par le traité d'Utrecht — s'asseoir paisiblement autour d'un tapis vert pour négocier une solution satisfaisante à ce conflit bi-centenaire.

Une assurance-automobile est un boulet au pied...



...jusqu'à ce que vous ayez un accident.

Des milliers de Canadiens conduisent pendant des années sans avoir d'accident.

Mais ils achètent une assurance-automobile, parce qu'ils savent qu'un accident peut leur arriver n'importe où... et n'importe quand... et qu'il leur en coûterait alors beaucoup plus cher que le

montant global des primes d'assurance-automobile de toute une vie.

En cas d'accident, une assurance responsabilité automobile constitue votre meilleure protection contre un désastre financier. Compte tenu de la fréquence des jugements de \$100.000, rien de plus

normal que de pouvoir compter sur une protection suffisante.

Et même s'il ne vous arrive pas d'accident, le coût d'une assurance-automobile est bien minime si l'on tient compte de la tranquillité d'esprit qu'il procure à vous et à votre famille, chaque fois que vous prenez le volant.

Vous n'êtes jamais seul au volant quand vous avez une assurance-automobile.



LE CENTRE D'INFORMATION
SUR L'ASSURANCE AU CANADA,
une division du Bureau d'assurance du Canada

- SPÉCIAUX D'ÉTÉ - COURS DE CONVERSATION

ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND
(POUR ÉTUDIANTS ET ADULTES)

PROGRAMMES:

- 4 SEMAINES - 5 JOURS PAR SEMAINE - 3 HEURES PAR JOUR. \$87⁰⁰
- 8 SEMAINES - 5 JOURS PAR SEMAINE - 1 H. 30 PAR JOUR. \$66⁰⁰
- 10 SEMAINES - 2 FOIS PAR SEMAINE. \$76⁰⁰

GROUPES DE 5 OU 8 ÉLÈVES

PAIEMENTS: \$3.45 PAR MOIS

LEÇON TEST: GRATUIT 735-2636

INSTITUT 222 INC.

4970 Chemin Reine-Marie, CHAMBRE 21

ÉCOLIERS! ÉCOLIÈRES!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:

ILE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec:

JACQUES BUGEAUD à 844-3361



POMPIDOU

Suite de la page 7

électeurs. Mais le général? De quelque façon qu'elle évolue, cette alliance entre deux hommes les plus différents qu'ait produits depuis longtemps la société politique française restera l'une des énigmes de ce temps. "Napoléon et Berthier" dit André Malraux. C'est faire peu de cas de la vigoureuse personnalité de Georges Pompidou, que de l'assimiler à cel-

le, plutôt folote, du prince de Neuchâtel. Au surplus, on ne voit pas que l'empereur ait choisi pour dauphin son chef d'état-major. A vrai dire, le problème consiste plutôt à rechercher en quoi le gaullisme inspirera encore le régime qui s'ouvre aujourd'hui. De vrais gaullistes comme Edmond Michelet et Maurice Schumann se portent garants de la continuité. "Pompidou? Une citadelle de la fidélité", assure l'ancien garde des sceaux, paraphrasant Pé-

guy. (Une citadelle d'où l'on tenta, vers Rome et Genève, d'audacieuses sorties). D'autres ont découvert dans le regard bleu du nouveau chef de l'Etat, la noire flamme d'une passion pour l'Etat et la nation que nul ne saurait manquer d'éprouver, ayant travaillé si longtemps dans l'ombre de Charles de Gaulle. D'autres encore, en cette année du bicentenaire, voient derrière Bonaparte percer un consulat musclé.

Revenons à André Malraux.

bonne référence pour ce qui touche à Charles de Gaulle aussi bien qu'à Georges Pompidou. "La Ve République, ce n'est pas la IVe, plus le général de Gaulle." La question se pose de savoir si elle sera désormais la IIIe, plus la IVe, plus M. Pompidou. Ce ne serait pas une des moindres originalités du gaullisme que de s'accomplir en un homme dont le style évoque assez peu celui des compagnons de Londres et de Koufra. Cette confrérie, qui

n'était qu'audace et surprises, à l'image du personnage singulier qui lui donna vie, la voilà assumée par un homme en qui confluent près d'un siècle de courants de la vie publique française, le radicalisme méridional, les interférences entre la banque et la politique. Retour au quotidien? Marx assurait que l'histoire ne se recommence que sous forme de comédie. On ne le prendra pas ici pour référence. Mais ce serait, pour un

professeur de lettres, un beau sujet de dissertation à donner aux candidats bacheliers que celui-ci; refaites la Chanson de Roland dans le style du Roman de Renart.

Cour de récréation

Un projet de cour de récréation de type élevé a été soumis, à la commission scolaire protestante de Montréal pour l'école Devonshire. Cette cour surplomberait un parc de stationnement de la ville de Montréal.

DEMANDES D'EMPLOI

COUPLE PROFESSEURS

Scolarité 17 ans.
Expérience Sciences Mathématiques:
France 12 ans - Québec 4 ans.
(avec étudiants de la 1^{re} à la 15^e année).

Scolarité 16 ans.
Expérience Mission Culturelle:
France 6 ans - Québec 3 ans.

Ecrire à:

M. Jean Augias
c/s M. Lefebvre,
9342, avenue Airline,
Ville LaSalle, P.Q.

Carrières et Professions

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES FINANCES

FONCTIONS:

Assume la responsabilité de la trésorerie et la préparation des documents financiers (budget, registre des salaires, etc. ...)

QUALIFICATIONS:

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire et avoir de l'expérience dans le domaine des corps publics. La connaissance de la mécanique serait un avantage.

TRAITEMENT:

À être discuté selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae, avant le 26 juin 1969, à:

M. Jean Daigneault, secrétaire-trésorier,
La Commission Scolaire Régionale Yoville,
333, rue St-Joseph, Ste-Martine,
Comté de Châteauguay.

DIRECTEUR DES VENTES
IMPRIMERIE

Une importante imprimerie, ultra-moderne et très progressive, cherche un directeur pour effectuer la représentation auprès de publicistes de diverses industries et auprès d'éditeurs de journaux et revues tant à l'intérieur du pays qu'aux États-Unis.

Les postulants, âgés de 28 à 35 ans, parfaitement bilingues, détiennent une bonne éducation de base, une grande initiative et beaucoup d'entregent; ils possèdent le potentiel nécessaire pour accéder ultérieurement à un poste administratif important. Une bonne connaissance technique de l'imprimerie constituera un atout sérieux.

Siège social: Montréal.

Salaire excellent, selon les qualifications.

Prière d'envoyer curriculum vitae complet. Discretion assurée.

BÉLANGER, QUELLETTE & ASSOCIÉS INC.,
Conseillers en administration,
1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 700,
Montréal 107.

POSTE INTÉRESSANT EN INFORMATIQUE

Nous recherchons un programmeur/analyste de systèmes, dynamique, bilingue, doué d'initiative, comptant de 5 à 6 ans d'expérience et possédant des aptitudes pour un poste de surveillance pour une installation Honeywell 1250.

Doit connaître à fond le COBOL, "Easy Coder Assembler" et les opérations Mod. I et Mod. II. L'expérience en utilisation de l'équipement Honeywell serait un atout. Il est indispensable de posséder une expérience commerciale plutôt que scientifique.

Salaire à débattre. Discretion assurée aux demandes.

S'adresser à:

COMTECH LIMITÉE,
c/s M. E. Kola,
384-3550

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

Responsables
d'activités pastorales
dans les écoles polyvalentes

(Quatre (4) postes à combler)

FONCTIONS

- Organiser et animer des activités pastorales
- Susciter la collaboration des enseignants à la pastorale.
- Réaliser avec les étudiants, des expériences d'animation.
- Être éducateur-conseil des mouvements apostoliques.

EXIGENCES

- Être détenteur d'un diplôme en pastorale ou l'équivalent.
- Avoir accompli certaines expériences en activités pastorales.
- Avoir des aptitudes en animation de groupe.

TRAITEMENT

Salaire d'enseignement plus un supplément de \$575.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications et leur expérience, ainsi que les motifs de leur demande, avant le 30 juin 1969, à:

M. André Séguin,
Directeur de la sélection,
du personnel administratif
C.E.C.M.,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 406.

Les Syndics d'Écoles Catholiques de Greenfield Park

recherche les services de

PROFESSEURS MASCULINS

pour classe de 7^e année française (S.E.M.E.A.)

Qualifications:

- Brevet A
- Mathématiques modernes
- Méthodes actives

Adresser curriculum vitae à:

Mme Lise Barrette, secrétaire-trésorière,
346, rue Hubert,
Greenfield Park, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Duvernay

recherche les services:

A/ D'UN BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

Fonction: Assumer la responsabilité d'une bibliothèque dans une école polyvalente.

Qualifications: Bacc. en Bibliothéconomie et expérience minimum de 2 années.

B/ D'UN CATALOGUEUR-CLASSIFICATEUR

Fonctions: Cataloguer et classer dans le contexte d'une centrale de catalogage.

Qualification: Bacc. en Bibliothéconomie.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

M. Maurice Trudel,
Directeur Général des Écoles,
3983, boul. Lévesque,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.

INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Offre d'emploi

UNE ASSISTANTE-CHEF DE SECRÉTARIAT,
SERVICE DES ÉTUDIANTS

Fonctions: S'occuper de l'agencement et de la distribution du travail. Voir à l'admission, l'inscription, le choix de cours et les examens.

Qualifications: Esprit d'organisation, contact facile, apte à prendre des responsabilités rapidement, expérience de secrétariat.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Maurice Perreault,
535, avenue Viger,
Montréal 132, P.Q.

Confidentiel

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DU TRANSPORT

FONCTIONS:

Sous la direction du secrétaire-trésorier, voir à l'établissement de tous les circuits de la Commission Scolaire Régionale. Voir à l'application des règles provenant du Ministère de l'Éducation. Voir à la préparation des soumissions. Négociations et octroi des contrats. Compilation des rapports demandés par le Ministère de l'Éducation.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance du territoire de la Région.

Connaissance de la comptabilité serait souhaitable.

Traitement à être discuté selon l'expérience et les qualifications.

Faire parvenir votre demande, avant le 26 juin 1969 à:

Monsieur Jean Daigneault, secrétaire-trésorier,
La Commission Scolaire Régionale Yoville,
333, rue St-Joseph, Ste-Martine,
Comté Châteauguay.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONS

Responsable du service de l'équipement Établissement des besoins d'équipement, aménagement. Préparation des plans et devis, avec les consultants, connaissant les constructions et modifications des bâtiments, ateliers... Attribution des travaux et services donnés à forfait. Contrôle des inventaires.

QUALIFICATIONS:

Niveau universitaire en "Génie" ou l'équivalent. Expérience exigée.

TRAITEMENT:

À être discuté selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae, avant le 26 juin 1969, à:

M. Jean Daigneault, secrétaire-trésorier,
La Commission Scolaire Régionale Yoville,
333, rue St-Joseph, Ste-Martine,
Comté de Châteauguay.

PROFESSEUR D'HISTOIRE

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Année académique 1969/1970

Qualifications: - Doctorat ou scolarité de doctorat, préférable.
- Spécialisation histoire européenne
- Intéressé par le travail d'équipe dans une jeune université.

Charge académique: 3 jours au niveau sous-gradué.

Salaire: Selon qualifications et expérience.

Envoyer demande et curriculum vitae avant le 1^{er} juillet au:

Département d'Histoire et de Géographie,
Université de Moncton,
Moncton, N.B.

SECRÉTAIRE BILINGUE

Secrétaire ayant deux ans d'expérience en journalisme et imprimerie.

Dactylographie, français et anglais essentiels.

Sténographie: un atout. 5 jours par semaine, 8.30 a.m. à 4.30 p.m.

Âge: pas d'importance. Position permanente.

Fournir tous renseignements à:

Directeur du personnel,
Case 1116,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE

Dans le cadre du Service Audio-Visuel, la COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE demande un technicien en électronique pour assurer l'entretien et la réparation des appareils.

Cette personne aura également pour tâche de voir à l'amélioration des systèmes utilisés.

Qualifications requises: 1. Diplôme de technicien en électronique.
2. Expérience dans le domaine de l'entretien et de la réparation.

Les intéressés devront s'adresser avant jeudi le 26-6-69 à:

Monsieur Jean Daigneault, Secrétaire-trésorier,
La Commission Scolaire Régionale Yoville,
333, rue St-Joseph, Ste-Martine, Comté Châteauguay.

La Commission Scolaire Régionale du Golfe
désire retenir les services d'un adjoint à la
Direction de l'École Mère d'Yoville à
Port Cartier pour septembre 1969

TACHE

La personne qui occupera ce poste emploiera la moitié de son temps comme adjoint à la Direction et l'autre moitié comme enseignant.

QUALIFICATIONS

- A) Être détenteur d'un Brevet Supérieur ou d'un Brevet classe "A"
- B) Posséder un minimum de 16 années de scolarité
- C) Compter au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement ou trois (3) ans à un poste de direction pédagogique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services et leur curriculum vitae avant le 16 juillet 1969 à:

LÉOPOLD LAVERTY
Administrateur Exécutif
Casier Postal 667,
Sept-Îles.

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

DEMANDE

POUR LE CAMPUS DE STE-THÉRÈSE

- Un animateur de la Pastorale.

Fonctions: Sous la "responsabilité" du Directeur des Services aux Étudiants et en collaboration avec le Responsable du Service de la Pastorale, il est chargé de mettre sur pied des équipes de réflexion chrétienne, d'action chrétienne (caritatives et apostoliques), de promouvoir des rencontres de recherche sur les problèmes que pose l'insertion de la foi dans le monde moderne et contemporain.

Qualifications: Degré universitaire avec spécialisation en théologie ou catéchèse ou l'équivalent et expérience pertinente.

POUR LE CAMPUS DE ST-JÉRÔME

- Un responsable de la Pastorale.

Fonctions: Sous la "responsabilité" du Directeur des Services aux Étudiants, il est chargé de mettre sur pied des équipes de réflexion chrétienne, d'action chrétienne (caritatives et apostoliques), de promouvoir des rencontres de recherche sur les problèmes que pose l'insertion de la foi dans le monde moderne et contemporain.

Qualifications: Degré universitaire avec spécialisation en théologie ou catéchèse ou l'équivalent et expérience pertinente.

La candidature de tout chrétien religieux ou laïque sera étudiée à égale valeur.

Envoyer curriculum vitae avant le 1^{er} juillet 1969 à:

M. le Secrétaire Général,
Collège Lionel-Groulx,
Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

POSTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

L'Université Nationale du Rwanda

recherche

UN ÉCONOMISTE - UN ÉCOLOGISTE

Dans l'un ou l'autre poste, les candidats doivent posséder une expérience dans l'enseignement d'au moins 3 années.

Traitement: Selon les qualifications et la compétence.

Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Agence Canadienne de Développement International,
Direction de la Coopération en Éducation,
75, rue Albert,
Ottawa 4, Ontario

La Commission Scolaire Notre-Dame du Sacré-Coeur

(2 milles du Pont Champlain - Rive Sud)

14 ENSEIGNANTS

- 2 professeurs masculins pour la 7^e année
- 11 professeurs féminins de la 1^{re} à la 6^e année
- jardinière (maternelle)

Qualifications: Brevet d'enseignement, exigence A ou B

Faire parvenir demande d'emploi en mentionnant diplômes, années d'expérience et numéro de téléphone.

Date limite pour réception des demandes: 25 juillet 1969
Prise de faire parvenir les demandes et renseignements au:

Bureau du Secrétaire,
c/s M. Joseph Auclair, sec.-trés.,
770, rue Pauline,
Notre-Dame du Sacré-Coeur, Cte LaPrairie, P.Q.
Tél.: 676-7112 (le soir).

Faites carrière

dans la Fonction publique
du Québec

AGENTS DE LA GESTION FINANCIÈRE

Traitement initial jusqu'à \$11.800 selon la compétence.

- Ministère de l'Éducation (Québec) - Travail de comptabilité générale, d'analyse et de contrôle budgétaire. Vérification et enquête sur l'utilisation des subventions.
- Ministère des Finances (Québec) - Elaboration des règles budgétaires et étude des projections financières. Contrôle de l'exécution des budgets.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (Québec) - En regard de la Loi de l'aide au développement industriel régional (Bill 23), déterminer l'éligibilité et établir la rentabilité des projets. Sélectionner les investissements admissibles et en vérifier sur place la réalisation.
- Ministère de la Justice (Québec) - Travail de vérification et d'enquête comptable dans les cas de fraude. Vérification et contrôle interne.
- Ministère du Revenu (Québec et Montréal) - Vérification ou cotisation des impôts, taxes et droits fiscaux.
- Ministère de la Santé, Famille et Bien-Être (Québec) - Étude, programmation et contrôle budgétaire des institutions subventionnées. Analyse des états financiers et vérification des livres comptables.
- Qualités requises: Licence ou maîtrise en sciences commerciales; OU baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; OU membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 69P-2103. S'inscrire immédiatement en indiquant le poste de votre choix.

BIOCHIMISTE

Traitement initial jusqu'à \$13.700 (à compter du 21 août 1969) selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; poste à Québec.

- Recherches et travaux d'analyse sur les méthodes de conservation des produits de la mer. Établissement des normes de qualité des concentrés de protéines.
- Diplôme universitaire en biochimie ou en vivres, de préférence au niveau de la maîtrise, et quelques années d'expérience dans le domaine des produits alimentaires.
- Concours 69P-2124. Les inscriptions doivent parvenir à la Commission le 4 juillet 1969 au plus tard.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Yoville, suite 700, Québec 4
255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

À l'université de Montréal

Les étudiants boycottent un laboratoire de chimie

par Guy Deshaies

Parce qu'ils ont la nette conviction qu'ils sont "assis sur de la dynamite" et parce qu'ils estiment que rien de concret n'a encore été fait pour améliorer cette situation peu réjouissante, les étudiants diplômés du département de Chimie de l'université de Montréal refuseront de pénétrer dans leurs laboratoires à compter du 25 juin prochain.

Cette décision a été adoptée au cours d'une assemblée extraordinaire de l'Association des étudiants diplômés du département de chimie (AEGCUM), tenue avant-hier et où il a été également décidé d'alerter les services de santé et d'incendie de la Ville de Montréal qui effectivement se rendront visiter les lieux aujourd'hui.

L'action entreprise par les quelque 75 étudiants diplômés (étudiants du niveau de la maîtrise ou du doctorat) et qui est une sorte "d'opération sécurité" n'est pas récente puisque déjà en 1967 l'AEGCUM saisissait l'administration de l'université de Montréal de ce problème et lui soumettait une série de revendications ayant trait à la sécurité dans les laboratoires installés aux 7e, 8e et 9e étages de l'université.

Mais les mesures plus draconiennes que viennent d'adopter les étudiants, comme la fermeture des laboratoires, sont l'effet d'une prise de conscience aigüe par trois accidents graves qui se sont produits récemment dans ces laboratoires. En effet, le 17 mars, une formidable explosion se produisit dans une laboratoire. Par une chance inouïe l'opérateur avait quitté les lieux pour quelques instants, au moment de la déflagration. Le 4 juin, le jeune Alain Regnaud subissait de multiples blessures par suite de l'explosion d'un ballon et le 6 juin, soit deux jours plus tard, l'étudiant Gérard Choux avait la main arrachée par une semblable explosion.

Même si les étudiants admettent que ces accidents auraient pu se produire même dans les meilleures conditions et que ce sont là les risques inhérents à leurs études, ils estiment que ces déplorables événements sont de nature à sensibiliser davantage l'administration au problème de sécurité qu'ils soulèvent et qui est tel, d'après eux, qu'il justifie à lui seul leur refus de réintégrer les laboratoires, refus qui, selon M. Raphaël Favier, vice-président de l'AEGCUM, ne doit pas être interprété comme un geste de contestation pure mais comme une mesure de sécurité que s'imposent les étudiants.

Ces derniers prétendent que les laboratoires dans lesquels ils travaillent sont dépourvus des dispositifs de sécurité qu'exigent les normes minimales essentielles en pareil endroit.

M. Robert Marchessault, directeur du département de Chimie, ne partage pourtant pas cet avis et trouve que ces laboratoires, sans être idéals, sont "raisonnables". M. Marchessault qui assume le poste de directeur du département de chimie depuis janvier dernier seulement, trouve tout aussi "raisonnables" néanmoins les revendications des étudiants et espère en arriver à une entente sous peu avec ces derniers. Parmi ces revendications il y a notamment celle qui a trait à un programme d'assurances pour les étudiants.

A ce sujet, M. Marchessault a déclaré hier au Devoir qu'il allait bientôt instituer un règlement en vertu duquel aucun étudiant ne pourrait pénétrer dans les laboratoires à moins qu'il puisse fournir la preuve qu'il détient une police d'assurance. Selon le directeur du département il appartient à l'étudiant de prendre les assurances qu'il désire, ce à quoi les étudiants répondent qu'il serait plus facile et moins onéreux pour eux que l'université négocie un programme d'assurance-groupe pour les étudiants.

A la suite des accidents susmentionnés les professeurs du département et M. Marchessault ont fait parvenir au recteur un mémoire appuyant en partie les revendications des étudiants. Comme nous l'a expliqué M. Marchessault, le directeur du département n'a pas l'autonomie nécessaire quant au budget pour entreprendre les travaux que réclament les étudiants notamment pour la ventilation des laboratoires et aux sorties de secours, parfois inexistantes. Il y aura donc consultation avec le recteur dans les prochains jours et l'on répondra alors aux étudiants qui exigent entre autres "un plan d'action écrit relatif à la sécurité" comme condition du retour aux laboratoires. MM. Paul Duperron, ex-président de l'AEGCUM et Robert Meilleur, président, insistent sur le fait que la fermeture des laboratoires est préjudiciable à leurs études puisque l'été, étant donné l'absence des étudiants du baccalauréat et de la licence, est la période la plus propice aux études de recherches que poursuivent les étudiants diplômés.

Cette grave question de la sécurité dans les laboratoires du département de Chimie de l'université de Montréal, devenue primordiale depuis les accidents dont deux étudiants ont été victimes, servira, de l'avis de M. Marchessault, à intensifier "l'esprit de sécurité" qui doit régner dans tout laboratoire de chimie. "C'est là toute la responsabilité des professeurs qui doivent inculquer aux étudiants cet esprit de sécurité", a dit M. Marchessault. Nous voulons assurer entièrement cette responsabilité, dit-il, et nous demandons simplement à l'administration qu'elle nous en fournisse les moyens nécessaires. D'ici là les étudiants ont résolu d'attendre ces "moyens" dans la bibliothèque plutôt que dans les laboratoires.

Réplique de la CECM à Saulnier

Confier la construction des écoles à la ville serait utopique - André Gagnon

Il est utopique, et pour de nombreuses raisons, de croire que la construction et l'entretien des écoles par l'administration municipale de Montréal pourraient donner des résultats satisfaisants, a déclaré M. André Gagnon, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, au cours d'une allocution qu'il a prononcée à la dernière réunion régulière des commissaires actuels, dont le mandat expire le 30 juin.

M. Gagnon a répondu assez longuement dans son allocution à M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, qui avait souhaité de Montréal, qui avait souhaité à toutes fins utiles la disparition des commissions scolaires et le partage de leurs fonctions actuelles entre les municipalités et le ministère de l'éducation.

Le président de la CECM a aussi averti la Chambre de commerce du district de Montréal que si une partie importante des revenus de la Commission ne vient pas de l'impôt foncier, elle devra venir d'une autre source, mais que ce sera toujours les Montréalais, en dernière analyse, qui paieront. On sait que la Chambre propose de temps à autre "de remettre l'impôt foncier en exclusivité aux municipalités".

A l'encontre de la suggestion de M. Saulnier, M. Gagnon a invoqué l'exemple même du ministère de l'éducation qui a confié aux commissions scolaires la responsabilité de l'éducation des adultes et de l'enseignement professionnel (écoles de métiers), reconnaissant implicitement que les organismes locaux peuvent dispenser ces enseignements plus efficacement qu'il ne le ferait.

De plus, une évolution est déjà en cours dans le domaine de l'administration scolaire de l'île de Montréal, où les territoires des villes et des municipalités diffèrent souvent, notamment dans le cas même de Montréal. Il est d'ailleurs prévu qu'avant

longtemps la création d'un Conseil scolaire de l'île de Montréal couronnera l'unification déjà assez avancée du secteur public de l'enseignement à l'échelle de Montréal.

Compte tenu de la décentralisation administrative déjà en cours à la CECM et de la participation croissante des parents qu'elle favorise, "la centralisation préconisée par M. Saulnier constituerait, affirme M. Gagnon, un pas en arrière, au plan de la participation, et ne saurait être acceptée par les intéressés".

Enfin, la CECM a déjà une dette obligatoire d'environ \$150 millions et elle devra, d'ici six ou sept ans, emprunter près de \$200 millions pour réaliser son programme de construction. "Je ne crois pas", a commenté M. Gagnon, que la situation financière actuelle de la ville de Montréal permette à cette dernière d'assumer avantageusement nos responsabilités à cet égard". Le président de la Commission préfère la collaboration des gouvernements locaux, scolaires et municipaux, qui permet déjà de mieux utiliser le sol urbain et l'argent des contribuables pour leur offrir l'école communautaire.

Avec la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Gagnon reconnaît que les Montréalais financent leur commission scolaire dans une proportion beaucoup plus grande que les autres citoyens du Québec. Mais parce que notre région est relativement plus riche que les autres, Montréal demeurera "la vache à lait" de la province; ce sera toujours les Montréalais, en dernière analyse, qui paieront, même si une partie importante du budget de la CECM venait d'une autre source que l'impôt foncier. Il serait plus que présomptueux, selon le président de la commission, de compter sur l'aide financière des autres régions du Québec.

La Commission royale d'enquête sur la fiscalité s'est d'ailleurs prononcée catégo-

riquement sur la question de principe en cause ici. En page 380 de son rapport, elle souligne: "Une telle situation n'est cependant pas exclusive au Québec, car pareils problèmes existent dans les autres provinces canadiennes de même qu'aux États-Unis. Nous croyons néanmoins que l'impôt foncier doit, ici comme ailleurs, rester une source de financement des commissions scolaires, et ce, pour plusieurs raisons."

En conséquence, la recommandation XVII-1 du rapport Bélanger est très claire: "l'impôt foncier devrait demeurer une source de financement pour les commissions scolaires".

"A mon avis, a ajouté le président de la commission, aucun argument valable n'a encore été présenté contre l'impôt pour fins scolaires qui, ne l'oublions pas, re-

présente la source majeure du financement de nos écoles depuis 1846".

Il y a encore place pour des améliorations, mais ce n'est ni en éliminant l'impôt foncier, ni en éliminant toutes les commissions scolaires (surtout dans la perspective de la restructuration) que l'on résoudra le problème du financement, soutient M. Gagnon. Les bouleversements préconisés ne permettraient pas à notre système scolaire de conserver son dynamisme. Et c'est surtout ce qu'il faut viser."

En terminant, le président sortant a formulé l'espoir "que la commission qui nous succédera, au début de juillet, continuera d'œuvrer à cette tâche essentielle sans se laisser détourner de l'objectif primordial par des pressions extérieures indues."

Les marins réclament une prompt intervention des gouvernements

M. Leonar J. McLaughlin, président de l'Union des marins du Canada, a adressé un télégramme au premier ministre Trudeau où il lui demande d'agir au plus tôt, en collaboration avec les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve, pour mettre un terme à la grève des mineurs de Schefferville, Wabash, Labrador City, Pointe-Noire, Port-Cartier et Sept-Îles.

M. McLaughlin s'en prend notamment aux intérêts américains qui contrôlent l'industrie canadienne du minerai et qui, avec un "mépris cynique", depuis le début de la grève, importent le minerai des monts Mesabee, aux États-Unis, au taux canadien de production.

Les querelles entre travailleurs et compagnies, dit-il, au plus fort de la saison maritime, font que des milliers

de marins du Québec et des provinces maritimes, sont mis à pied.

Par conséquent, M. McLaughlin demande l'intervention du gouvernement "en regard aux milliers de travailleurs mis à pied et aux hommes en grève, victimes de la toute-puissance de ces complexes industriels étrangers".

Centre des sciences de \$30 millions

L'Ontario est à compléter un centre de vulgarisation scientifique qui sera inauguré en septembre. Le tout aura coûté \$30 millions et les dirigeants du "centre des sciences" rejettent le nom de musée des sciences.

Le président du congrès de l'UN

"Être Québécois à cent pour cent, c'est être un homme ouvert au monde"

QUEBEC (par G. L.) — "Quoi qu'il en soit de notre avenir politique, il est plus que temps de tirer les choses au clair", a déclaré, hier soir, M. Marcel Masse, président du congrès de leadership de l'Union nationale.

Inaugurant les assises de ce parti, au colisée de Québec, le ministre d'Etat délégué à la fonction publique a dit aux

milliers de délégués et invités:

"Être Québécois à cent pour cent signifie, pour nous aujourd'hui, dans l'ordre politique, de forcer l'adaptation de la confédération aux impératifs de notre temps. Cette adaptation ne peut se réaliser que par une refonte complète et radicale d'un texte vieillot et dépassé afin de faire place

aux aspirations profondes de notre collectivité".

Continuant à commenter le thème du congrès, M. Masse a poursuivi: "Être Québécois à cent pour cent c'est aussi, c'est surtout en 1969, une ouverture généreuse sur le monde, et en particulier, mais non exclusivement, une ouverture sur la francophonie, car les Québécois sont eux-mêmes les

mieux placés pour assurer leur présence".

Le ministre a ajouté que ces relations avec les autres ont été développées et intensifiées depuis que l'Union nationale a pris le pouvoir, en 1966, et que, "sous aucun prétexte — ni cela va sans dire, sous aucun texte, — nous n'acceptons de mettre un frein à cette activité".

"A notre époque de communication instantanée, refuser ces liens étroits, constants et permanents ou ne pas nous en donner les moyens, serait pure folie et abdication honteuse".

"Dans ce domaine, plus que dans tout autre, a renchérit le président du congrès, c'est selon le mot de Paul Sauvé, la politique du "désormais"; désormais, être Québécois à cent pour cent, c'est être un homme ouvert au monde".

Le ministre d'Etat a brosé un bref tableau de ce qu'il appelle les caractéristiques fondamentales de l'Union nationale, et qui la distinguent des autres organisations politiques.

M. Masse a dit que ce parti a su être dès sa fondation l'instrument politique par excellence de la lutte des Québécois pour leur autonomie.

Selon le ministre, il y a toujours eu dans ce parti des individus appartenant à tous les milieux sociaux, formés à des écoles de pensée différentes et venant d'horizons politiques divers, mais qui se rejoignent tous sur un point: "assurer le maximum d'épanouissement et d'autonomie à la nation canadienne française".

M. Masse a soutenu que, parti profondément enraciné dans le peuple, l'Union nationale se caractérise également par sa volonté d'atteindre l'idéal démocratique.

"L'Union nationale, dit-il, fait avancer les Québécois dans leur optique et selon leur manière de vivre parce qu'elle a, en fin de compte, la même conception qu'eux de leur avenir collectif.

"Cet avenir collectif, les Québécois pensent qu'ils n'ont pas besoin d'être dirigés de l'extérieur pour le forger. Ils s'estiment capables, en tant que nation, de prendre eux-mêmes la responsabilité de leur épanouissement dans les domaines qui affectent directement leur vie collective. Que ce soit en matière de culture, d'éducation, d'organisation familiale ou sociale, de structure juridique, ils croient que personne mieux qu'eux-mêmes n'est en mesure de savoir ce qu'ils ont à faire".

Au début de son allocution, le président du congrès a rendu un vibrant hommage au chef disparu, M. Johnson.

Carrières et Professions

Traitement initial jusqu'à \$10,350.

INGÉNIEUR (MÉCANIQUE)

Ministère des Travaux Publics
MONTREAL, P.Q.



Fonction publique
du Canada

QUALITÉS

Diplôme universitaire en génie mécanique et quatre années d'expérience comportant des responsabilités accrues en génie mécanique, tel qu'appliqué aux édifices, surtout en faisant du dessin de projets tels que des écoles, laboratoires, etc.

Connaissance approfondie de la théorie et des principes du génie mécanique. Bonne connaissance des techniques de dessin d'édifices et des codes municipaux et provinciaux.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

S'inscrire immédiatement à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, Place du Canada, suite 1360, Montréal 101, P.Q.

- MENTIONNER LE NUMERO: 69-M37 -

Bell Canada
recherche

un jeune INGÉNIEUR-MÉCANICIEN dynamique

FONCTIONS: études et standardisation de l'équipement des véhicules et d'outils électriques.

EXIGENCES: maîtrise en gestion d'entreprise, ou cinq (5) ans d'expérience en conception d'outils électriques ou d'équipement lourd. Le bilinguisme est un atout.

ENDROIT: Montréal.

S'adresser par écrit au:

Directeur du recrutement
625, rue Belmont
Montréal 101, Qué.



Bell Canada

LA 50... C'EST TOUT UN NUMÉRO!

Partout au Canada

Labatt

y a rien qui la batte!

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

arts



Cette photo a été prise au cours du tournage d'un film sur "L'Internationale de l'Inexprimé". À droite, Louise Guay, metteur en scène, démontre la technique d'un vol d'aviation. "L'Internationale de l'Inexprimé" sera présentée à la Bibliothèque Nationale le samedi 21 juin à 20h.30. En outre, le 20 juin à 16h, l'équipe en donnera une brève démonstration au carré Dominion.



Avec la collaboration de la Bibliothèque Nationale, l'Atelier de la rue Saint-Sulpice présentera un spectacle de danse contemporain mercredi et jeudi prochains, les 25 et 26 juin à 20h. 30. Après trois ans d'expériences et de recherches, le groupe de la rue Saint-Sulpice, qui comprend musiciens, danseurs, comédiens, poètes et praticiens des arts plastiques, présente son premier spectacle public.

Ce spectacle se place au carrefour du geste et de la parole, du mouvement et des éléments visuels statiques. Il représente une création collective, une mise en commun de techniques diverses. On retrouvera des chorégraphies de Françoise Graham, un texte de Michèle Lalonde, un canevas de Francine Dionne, des décors et des costumes d'Irène Chiasson et d'Astrid Lagounaris. La direction artistique est assurée par Jacques Grenier. L'entrée est libre.

Au Festival du Marais à Paris

CONCERT D'OEUVRES CANADIENNES

PARIS (AFP) — Des applaudissements nourris ont souligné mercredi soir, en l'église St. Merri, les interprètes de "L'Hommage aux compositeurs canadiens modernes" qu'avait organisé le Festival artistique du Marais.

Le maître québécois Jacques Beaudry a conduit l'Orchestre du Marais avec fougue et autorité. Sous sa baguette, l'ensemble a fait preuve d'une Magistrale cohésion malgré le nombre réduit de répétitions, dans l'exécution d'œuvres qui lui étaient à peu près, sinon totalement, inconnues.

Au programme figuraient: Alexandre Brott avec: "Triangle, cercle et cube" (1963); Jacques Hétu, symphonie pour cordes" (1959), Harry Sommers — "5 chants pour voix sombre" (1956); Jean Papineau — "Couture — "Pièce concertante No. 3" (1959); et Otto Joachim — "Concertante No. 1 pour violon — Solo et percussion" (1958). Cette dernière œuvre est d'un souffle et d'une originalité remarquables. Les cinq chants étaient interprétés par la magnifique contralto canadienne Maureen Forrester.

L'excellent acoustique des voûtes gothiques de St. Merri a mis en valeur la parfaite qualité des instrumentistes, notamment du violoniste John Cohen. Dans la nombreuse assistance, on remarquait le délégué général du Canada à Paris et Mme Jean Chappelain, ainsi que des membres de l'Ambassade du Canada à Paris.

Horaire des théâtres

THEATRE DE QUATROUS: "Pot T. V." — 20h.30.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les girls" — 20h.30.
LE PATRIOTE: Ginette Ravel

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRED PELLETIER: Trinidad — 6h — 20h.30.
THEATRE MAISONNEUVE: relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: relâche.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALLEQUIN — "Le jour le plus long"
BIDOU — "Fruits amers"
CANADIEN — "Le Miracle de l'Amour No 2"
et "Princesse d'un jour"
CINEMA V — "Adèle" 7.30 - 9.30 - dim.
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHAMPLAIN — "L'Affaire Thomas Crown"
et "Trois petits tours et puis s'en vont"
CHATEAU — (Voir François)
CINEMA DE PARIS — "J'ai tué Raspoutine"
1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 et 9.30
CINEMA — (Voir Champlain)
DAUPHIN — "Salle Renoir: "Objetif 500 Millions"
Salle McLaren: "L'Attagale"
ELEKTRA — "Dans la chaleur de la nuit"
et "Les Russes arrivent, les Russes arrivent"
FLEUR DE LYS — "Voir Cinéma de Paris"
FRANCAIS — "Le Point de non-retour" et "Passage pour l'oubli"
GRANADA — (Voir François)
JEAN-TALON — "Le Gendarme se marie"
et "Alexandre le bienheureux"
MEUBIER — (Voir Elecktra)
MIDEMINUT — "Nathalie, l'Amour s'éveille"
et "Le droit de naître"
MONTROSE — "Les dix Commandements"
12.45 - 4.34 - 8h - fin 11.30
PAPINEAU — "Autant en emporte le vent"
PARISIEN — "Valérie" 10.00 - 12.00 - 2.15
3.30 - 5.45 - 8.00
PEZALLE — (Voir Mideminiut)
PLAZA — (Voir Canadien)
RIVOLI — "Dit" (version française)
ST-DENIS — "Les Idiotes" et "Voir Venise et crever"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE — "Monterey Pop" 1.00 - 2.25 - 4.05 - 5.50 - 7.45 - 9.40
AVENUE — "The Assassination Bureau"
ART — "Face"
ATWATER — "Winning" 12.30 - 2.50 - 5.10 - 7.30 - 9.50
BONAVENTURE — "99 Women"

CAPITOL — "Heaven With a Gun"
CINEMA COTE-DES-NEIGES — "Oliver"
8.30 et matins mardi, mercredi, samedi, dimanche à 2h.
CINEMA 1 COTE-DES-NEIGES — "Follow Me"
CINEMA GUY — "Andy" 12.30 - 2.35 - 4.30 - 6.05 - 7.50 Dernier programme complet, 9.15
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "It" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 et 9.20
CINEMA THEATRE IMPERIAL — "Ben Hur" (sans les jours 8h, Dimanche 7.30 matins, mercredi, samedi, dimanche 2.00)
KENT — "The Sea Gull" 1.10 - 3.40 - 6.10 et 8.40
LOEWS — "The Extraordinary Seaman"
MONKLAND — "Can Hieronymus Merkin..."
1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.30
OUTREMONT — "Isabel" (s.t. fr.) et "The Long Day's Dying"
PALACE — "The Devil's 5"
PLACE VILLE-MARIE — "Petite Salle: "The Graduate" 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30
Grande Salle: "Goodbye Columbus" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
SEVILLE — "Sweet Charity" 8.30 - Matinées mer, sam, dim à 2.00
VAN HORNE — "Carry on Pinetop"
VENDOME — "Joanna" et "Pretty Poison"
VERDI — "Surreo" 7.30 - 9.30 Vendredi soir seulement
WESTMOUNT — "The Killing of Sister George" 1.10 - 3.45 - 6.20 et 8.40
YORK — "The Prime of Miss Jean Brodie" 1.00 - 3.00 - 5.00

ET AUTRES LANGUES

Soudois, s.t. anglais
SNOWDON — "A Woman part 2" 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.35 - 9.35
Italien, s.t. anglais
ELYSEE — "Salle Alain Resnais: "Teorema" 7.20 - 9.30 Sam, dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sans 10.00)
Télécinéma, s.t. anglais
VAN HORNE — "Au feu, les pompiers" 8.00 - 10.00 dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00
Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Hagris, s.t. anglais
ELYSEE — "Salle Eisenstein: "Father" 7.30 - 9.30 - sam, dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Un succès ?

Bilan financier du Centre National des arts

OTTAWA (PC) — L'enthousiasme et l'excitation qui ont entouré l'inauguration du Centre national des arts, il y a deux semaines, se sont traduites sur le plan financier par les divers spectacles.

Le nouveau centre culturel, qui a coûté \$46,000,000, a attiré 44,199 spectateurs à son festival d'ouverture, pour des représentations allant du ballet jusqu'au théâtre expérimental, et même au rock psychédélique.

On a vendu des billets pour la somme de \$195,795 sur un total disponible de \$225,964.

On considère ce succès initial comme très encourageant et on espère que la population métropolitaine d'Ottawa, qui est de 400,000 âmes, sans compter le flot annuel des touristes, pourra supporter cette aventure grandiose de façon régulière.

Le plus gros des recettes a été obtenu par la salle d'opéra du centre, qui compte 2,300 fauteuils et qui a attiré 31,084 spectateurs. Cette salle, tout au long du festival, a été remplie en moyenne à 87 pour cent de sa capacité.

Le Ballet national a donné quatre représentations dans la salle d'opéra, et l'Orchestre symphonique de Montréal, trois. D'autres artistes s'y sont produits en récital, dont Gordon Lightfoot, et Monique Leyrac.

Le théâtre du centre, qui peut contenir 800 spectateurs, en a accueilli 9,631 au cours du festival. La première semaine a été consacrée à "Lysistrata", une comédie interprétée par le Théâtre du Nouveau-Monde de Montréal, et la deuxième semaine à une pièce en langue anglaise: "The Ecstasy of Rita Joe", par la troupe Playhouse Theatre, de Vancouver.

Le studio, qui contient 300 sièges, a attiré 2,531 spectateurs, ce qui représente, au point de vue assistance, le succès le moins impressionnant, avec une moyenne de 77.3 pour cent de fauteuils occupés.

On y a présenté "Party Day", une production expérimentale avec participation de l'auditoire, et "Orphée", un opéra de chambre.

Le salon intime, qui peut contenir jusqu'à 100 personnes, a reçu 953 spectateurs pour le récital du Manitoba Consort, un ensemble à cordes et à vents, ainsi que pour le quatuor Orford, le duo Pach et les Cassenti Players, un ensemble instrumental.

69 JOURS 69 FILMS
ce soir VENDREDI 20 JUIN
PREMIERE MONDIALE
STEREO
de David Cronenberg (il sera présent)
7.30 - 9.30 (99¢)
demain SAMEDI 21 JUIN
Bob DYLAN, Joan BAEZ
DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebaker
1.30 - 3.30 - 5.30 (99¢)
7.30 - 9.30 (\$1.50)

verdi

3380 ST-LAURENT (277-4145)
BILLETS EN VENTE A L'AVANCE
TOUS LES JOURS
99¢ (Exclut som. soir et dim.)



TOUS LES SOIRS A 7h.45
EXCEPTÉ LE JEUDI
LE DIMANCHE A 2h.00



Blue Bonnets

Commençant demain
Pour toute la famille
Enfants: 55¢



les Dix Commandements

"Les Girls" du Patriote à Clémence

par Jean Basile

On ne sera pas surpris du succès que remporte en ce moment la revue de Clémence Desrochers, "Les Girls", au Patriote-en-haut. Tout est là pour plaire à un public avide de s'amuser sans grand frais et curieux de se retrouver.

3e Festival - carrefour de l'Acta

Le ministre des Affaires culturelles a accordé une subvention d'un montant de \$7 000 à l'Association canadienne du théâtre d'amateurs (Acta) pour l'organisation de son troisième festival-carrefour.

Cette manifestation se déroulera au centre culturel de la Cité des jeunes de Vaudreuil, du 20 au 26 juin 1969. Elle s'intègre dans l'objectif global de l'Acta qui est de structurer et de stimuler le théâtre amateur en organisant des congrès, des festivals et de diffuser des informations relatives au théâtre. Fondée, il y a onze ans, par Guy Beaulin, l'Acta groupe les troupes de théâtre d'amateurs d'expression française au Canada. Son activité est particulièrement centrée sur le Québec, car elle y compte soixante troupes et quatre dans les autres provinces du Canada. L'Acta entretient un secrétariat permanent qui, en plus de maintenir une bibliothèque et de publier un mensuel d'information, organise chaque année deux manifestations qui permettent à toutes les troupes affiliées de se rencontrer: le Congrès et le Festival-Carrefour.



Claude Valade de retour

Du 16 au 28 juin

Nick Martin et son orchestre

Danse continuelle

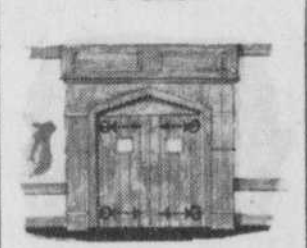
Réervations: 861-3511

Aucun frais minimum

Salle Bonaventure

Le Reine Elizabeth

Rendez-vous au Pub.



Ces portes s'ouvrent sur le lieu de rendez-vous le plus populaire à Montréal — le

Piccadilly Pub

Populaire par son buffet chaud et froid du déjeuner, par ses hors-d'œuvre gratuits à l'heure du cocktail.

Populaire aussi par son atmosphère de cordialité et d'intimité; populaire par son grand confort luxueux.

Le nouveau Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mt-Royal.

L'Hôtel Sheraton Mt-Royal
Montréal, 1455, rue Peel
Un service international ITT



LE DAUPHIN

Les Girls, c'est évidemment les filles-de-chez-nous. La revue de Clémence Desrochers se veut être, avant tout, une petite satire sur la condition féminine des Montréalaises. On y trouve la femme libre, la femme qui suit son mari à la pêche, les filles de club, etc... Tout cela s'exprime en chanson ou sous forme de sketches.

Il y a à boire et à manger. Le genre n'est d'ailleurs pas facile. Qui aime Clémence Desrochers aimera donc y retrouver ses tics, ses bafouillages, ses passages du jolai au snob. Celui qui a l'esprit d'observation reconnaîtra telle animatrice de télévision ou telle autre. Ceux qui aiment moins Clémence Desrochers se plaindront d'un manque de renouvellement manifeste.

Les deux meilleurs sketches sont celui où un groupe de filles discutent dans un salon de coiffure; l'autre est un monologue de Chantal Renaud, sur les inconvénients d'aller à la pêche avec son mari. Au vrai la revue est un mélange assez bizarre où l'on retrouve l'atmosphère des "Belles sœurs", les gags de "Laugh-in", les trémoussements de "Jeunesse oblige", etc... Mais le rythme y est et le coquetel marche.

Les cinq girls sont Clémence Desrochers, Chantal Renaud, Louise Latraverse, Paule Bayard et Diane Dufresne. Dans le rôle d'une damie-foile, Paule Bayard a de l'abattage et ses interventions sont ce qu'il y a de plus savoureux dans le spectacle; Chantal Renaud joue bien la comédie et chante peu; tant mieux d'ailleurs; Diane Dufresne chante bien et sacré avec une vigueur qui libère les rires, si sacrer peut faire rire; la meilleure de toutes est Louise Latraverse dont l'expérience scénique sort l'ensemble qui, trop souvent, a besoin de liens. Quant à Clémence, elle est Clémence.



6e SEMAINE teorema

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

UN MÉLANGE DE PIÉTÉ, DE PROFANATION, DE SEXE ET DE SPIRITUALITÉ! — Vendredi

un film de PIER PAOLO PASOLINI

TERENCE STAMP SILVANA MANGANO

arts
et spectaclesComment naît
une image?

Mardi, en fin de matinée, Radio-Canada inaugurait sa galerie des visiteurs au Centre International de Radio-télévision, à la Cité du Havre, en présentant une exposition "Comment naît une image". M. Raymond David, à droite sur notre photo, s'entretient avec le décorateur Théo Aras, qui a conçu ce projet d'illustration d'une émission.

Rappelons quelques faits. Grâce au CIR, 500 millions de personnes à travers le monde ont vu les cérémonies d'inauguration de l'Expo 67. Le CIR était d'ailleurs le premier pavillon qu'on apercevait en arrivant à la Place d'Accueil. Il existe d'abord pour offrir des services techniques. En 1967, le Centre a accueilli plus d'un million de visiteurs.

Cette année, on a décidé de transformer la galerie des visiteurs en salle d'exposition, celle-ci permettant au public, par une illustration symbolisée à l'extrême, d'apprendre comment naît une image, de son germe jusqu'à sa diffusion. La création d'une émission exige une idée, un texte, du temps, un choix, un équilibre, un style, du découpage, de la couleur, du son, des effets, des décors, des costumes, un budget et un public. Tout cela, l'exposition en rend compte à sa façon, c'est-à-dire par une stylisation remarquable.

Première image: on nous montre tout ce qui provoque, donne naissance à la conception de l'émission; tout commence par le réalisateur. La musique qu'on entend est informelle, car l'imagination travaille, le germe d'une idée se développe. La deuxième phase est celle de la conception vi-

Valérie
en colère

La vedette du film canadien "Valérie", Danielle Ouimet, s'est présentée mercredi devant le jury Cyrille Morand pour réclamer et obtenir des sommations de comparaitre contre l'hédomadaire Photo-Journal.

Mlle Ouimet reproche au journal d'avoir publié et écrit sur sa vie privée des propos qui feraient tort à sa réputation dans l'esprit de milliers de gens.

Accompagnée de son procureur, elle a fait lire au juge Morand le texte publié dans l'édition du 21 mai de l'hédomadaire qu'elle soutient être faulx.

André MAJOR

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT	12.30	Dernière édition
12.35	Femmes	
18.25	Aujourd'hui	
18.30	Ulysse et Ocar	
11.00	Contes et nouvelles de Maupassant ("Les deux amis")	
11.30	Cinéma: "Farrebiquet", document poétique (France 1946)	
1.00	Chroniques de France	
1.30	La grande aventure	
2.00	Le grenier aux souvenirs	
2.30	Où ou non	
3.00	Cinéma: "Le chemin du ciel", fable religieuse (Suisse, 1947)	
4.30	La Ribouline	
5.00	Les aventures de Chaperonnette à pois	
5.30	Tour de terre	
6.00	Tour à tour	
6.15	Téléjournal	
6.25	Nouvelles du sport	
6.30	24 heures	
7.30	Les animaux chez eux	
8.00	Agence Interim	
8.30	Coup de Soleil	
9.00	Congrès de l'Union Nationale	
11.00	Téléjournal	
11.30	Nouvelles du sport	
11.50	Emission spéciale sur le congrès de l'U.N.	
12.00	Cinéma: "Les bonnes femmes", étude de mœurs (franco-italien, 1960)	
1.30	Téléjournal	
1.35	Ciné-mut: "Interrogatoires: Au doux repos", policier (France)	
CFTM		
8.30	Mire - Musique	
9.05	36-24-36	
9.30	Miro-Matin	
10.00	Madame est servie	
10.30	Le dernier des Mohicans	
11.30	Ria Tin Tin	
12.00	Première-édition	
12.15	L'École du bonheur	
12.30	Eternel amour: "Père de mademoiselle" (Se)	
1.00	Voz de femmes	
2.00	Ciné-vendredi: "Permission jusqu'à l'aube", comédie (E-U)	
4.00	Madame s'amuse	
4.30	La cabane à Mida	
5.00	Le 5 à 6	
6.00	Télé-Mémo	
6.30	Sports-Images	
7.00	Dernière heure	
7.15	Télé-Mémo	
7.30	Ea première: "Chasse aux espions", espionnage (E-U)	
8.00	Secret bien gardé	
9.30	Detective	
10.00	Québec sait chanter	
10.30	Le 10 vous informe	
11.00	Cinéma: "Etrange monsieur Steve" (France)	

condition féminine

Le français par immersion pour le
les 5-6 ans au Roslyn School de Westmount

par Solange CHALVIN

On n'a pas fini de discuter au Canada l'apprentissage pour les jeunes enfants de deux langues simultanément. On connaît les nombreuses polémiques qui existent à ce sujet. Mais si nous attendons le consensus des spécialistes, des générations d'enfants n'arriveront jamais à maîtriser une seconde langue.

Au Québec, surtout, nous n'avons plus le temps d'attendre, nous dit le principal de l'école publique anglaise Roslyn de Westmount, M. Scott Kneeland. Il faut que les enfants issus de famille de langue anglaise apprennent très tôt le français pour se sentir à l'aise dans le milieu québécois. Aussi M. Kneeland en accord avec les parents, a-t-il pris la décision l'année dernière d'ouvrir des classes de maternelle et de première année, exclusivement françaises. Les professeurs étaient de langue française et s'adressaient uniquement en français aux enfants. Bien sûr, reconnaît M. Kneeland, à l'heure de la récréation la langue maternelle de ces enfants reprenait le dessus, mais ils ont appris à lire, à jouer et à compter en français.

Réaction des parents

Quelle est la réaction de parents de langue anglaise qui se voient offrir dans leur lo-

calité par le Protestant School Board des classes de maternelle exclusivement françaises. Les professeurs étaient de langue française et s'adressaient uniquement en français aux enfants. Bien sûr, reconnaît M. Kneeland, à l'heure de la récréation la langue maternelle de ces enfants reprenait le dessus, mais ils ont appris à lire, à jouer et à compter en français.

ses? "Bonne, nous dit M. Kneeland. Les parents des enfants qui fréquentaient ces classes étaient favorables à cette idée dans une proportion de quatre sur cinq. Ils ont même formé un comité de liaison parents-enseignants pour organiser des activités parascolaires permettant aux enfants de parler français et surtout d'en entendre en dehors des murs de l'école."

C'est ainsi qu'un groupe de parents s'est chargé d'amener les enfants au Théâtre du Rideau Vert (programme spécial pour enfants, le dimanche) leur a fait faire une visite guidée du Vieux-Montréal et a établi des listes de livres de langue anglaise destinés aux jeunes enfants. Il est difficile pour les parents anglophones, nous dit M. Kneeland de faire un choix judicieux de livres d'histoires, contes et récits de langue française pour

leurs enfants.

"Le premier mois, avoue le principal, est assez difficile mais même avant Noël, cela devient tout à fait naturel aux enfants d'adresser la parole en français à leurs instituteurs. Je ne crois pas à l'enseignement d'une seconde langue au moment de l'adolescence. Il faut, à mon avis, procéder par immersion et permettre au jeune enfant de parler anglais à la maison dans son habitat naturel, et français complètement à l'école en bas âge. Graduellement, nous conserverons à chaque niveau des cours totalement en français ou totalement en anglais afin que les enfants s'expriment dans la langue choisie. Apprendre l'anglais ou le français comme seconde langue, me semble une méthode périmée au Québec. Il faut, à mon avis, briser ces barrières et permettre aux enfants de suivre un cours d'histoire en français si cela leur plaît, et un cours de mathématiques en anglais, ou vice-versa. Peut-être ainsi arriverons-nous un jour à une meilleure cohabitation des anglophones et des francophones dans cette province et partout au Canada" ajoute, ironique, le principal de Roslyn School.

Dans les classes supérieures des parents francophones se sont offerts pour organiser



May I speak English, Madam? — Non, non, dis-moi en français ce que tu veux.

des cours de conversation française avec les élèves. Pour M. Kneeland, cette formule est autrement plus valable que le cours de français donné exclusivement par le professeur. "Avant d'apprendre à maîtriser une seconde langue, il faut donner aux jeunes, le goût de la pratiquer en conversation... tout simplement pour s'amuser"

Une méthode à propager

Pour Roslyn School, le mouvement est irréversible.

Chaque année, il y aura un peu plus de français à l'école, nous dit M. Kneeland puisque cela semble correspondre au vœu de la majorité des parents. On prévoit qu'en septembre prochain au moins trois ou quatre écoles de la Protestant School Board offriront à leurs élèves anglophones des classes exclusivement françaises. Deux écoles — celle de Lachine (Meadowbrook) et de Verdun (Bannantyne) — ont des expériences analogues, nous apprend-on.

Sans la collaboration des

parents, l'aventure est impossible, nous dit M. Kneeland, car l'enfant doit sentir non seulement chez ses maîtres mais chez ses parents, à la maison, le respect et l'admiration envers une autre culture. C'est seulement dans un esprit de réciprocité de part et d'autre que l'expérience mérite d'être tentée. Il faut également que le climat de l'école soit propice à la bonne entente des enseignants de langue anglaise et de langue française, ajoute en terminant M. Kneeland.

Chronique du consommateur

A l'intérieur des vêtements féminins, en plus de la griffe du manufacturier, on remarque souvent une petite étiquette de tissu sur laquelle une aiguille enfilée traverse l'inscription "Étiquette syndicale, Canada, UIOVD".

Ce symbole, bilingue à sa façon, offre plusieurs garanties, puisqu'il identifie des vêtements confectionnés en ateliers syndiqués, c'est-à-dire des ateliers où les travailleuses bien payées et conscientes de leurs importants avantages sociaux, ne se voient pas obligées de tricher sur la qualité de leur travail pour arrondir leur salaire.

Signalons en outre que le service de l'étiquette syndicale de l'UIOVD publie régulièrement des brochures de mode contenant d'utiles conseils. Quatre sont actuellement disponibles: "Voyagez avec élégance", "Votre âge, faites-en un mystère", "Comment bâtir votre trousseau" et "Le vestiaire de l'élégance". Pour se les procurer, on n'a qu'à en faire la demande au Service

de l'étiquette syndicale, 405, rue Concord, Montréal 111.

Un nouvel emballage

Alors que la plus importante guerre de mise en marché du lait liquide se poursuit entre les différents types de récipients de trois pintes, en plastique et en verre, la compagnie Borden revise l'emballage de ses autres produits laitiers offerts en vente dans les supermarchés.

La compagnie a créé pour le fromage à la pie (cottage cheese), la crème sure et les trempettes, un nouveau récipient qui protège efficacement le contenu de toute contamination extérieure et qui se ferme et se referme plus facilement. La nouvelle présentation aux couleurs vives, permet une identification aisée. Fait également à noter: les textes sur les emballages sont désormais dans les deux langues.

La Québécoise sait faire

Oui, elle sait faire de bonnes salades fraîches. Tel est le

thème choisi cette année par l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce à l'occasion du mois de aliments frais, le mois de juillet. A cette occasion, toutes les ménagères sont invitées à servir à leur famille, fruits et légumes frais sous mille visages différents.

Des boissons
rafraichissantes

S'il y a quelques membres de votre famille qui ne présentent

Le retour de
Lady Godiva

Jean Dupeppe, le directeur du Théâtre des Prairies, entreprend sa 36 saison d'été. Cette année encore, fidèle à une coutume déjà établie, on présentera deux spectacles durant l'été.

Le théâtre situé au Domaine des Prairies à Joliette, ouvrira ses portes le 26 juin alors que la troupe présentera une avant-première de "Lady Godiva", une comédie de Jean Canolle. La mise en scène est de Jean Perraud. Les décors et costumes sont signés Mark Negin.

Louise Marleau sera Lady Godiva, Gilles Pelletier sera le Comte Leofric, l'époux de la noble dame. La distribution comprend également Bernard Lapierre, Roger Garand, Ronald France, Colette Courtois et Jean Perraud.

Lady Godiva était Anglaise, un manuscrit du XIIe siècle consigne que cette jeune dame, épouse du Comte Leofric, afin de relever un défi blessant pour son honneur, accepta de traverser toute nue, sur un cheval, la cité de Coventry, en l'an 1047. C'est cette aventure peu commune que raconte Jean Canolle.

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes

Longpré, Marchand, Goudreau
Dubois, Stewart, Bourke
506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24 - 842-1401

DÉCORATEURS
ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBE
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIME-RENAUD
ST-LEONARD MtL 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DESIGNER
1285 ST-ANDRÉ
MONTREAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

CITÉ DE WESTMOUNT
ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Avis est donné aux propriétaires qu'il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères mardi, le 24 juin 1969.

Les enlèvements qui devaient normalement avoir lieu ce jour, auront lieu mercredi, le 25 juin 1969.

J.R. Daye, Ing.
Ingénieur de la Cité

ANNONCE

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres disgracieuses de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.



Un seul patron... Plusieurs robes... Patron No 9111
Le patron imprimé no 9111 est offert pour les tailles 10-18 et 12 1/2-22 1/2. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 ou service des patrons, Le Cevenoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

OUVERTURE D'UN NOUVEL ESTHERIUM VISA BELLA (franchise 114) À LAVAL



L'Estherium de beauté est un nouveau concept dans le monde de la beauté féminine. Il met à votre disposition des cabines d'esthétique ultra-modernes, un appareil exclusif pour l'analyse de la peau, un cours complet sur l'art du maquillage.

Quatre Estheriums de beauté sont maintenant en opération dans la région de Montréal. Prenez rendez-vous aujourd'hui même: 845-6151.

visa-bella inc.

Les ventes de Couvrette & Provost Ltée ont augmenté de 17.85% durant le dernier exercice

potins financiers

La légère amélioration qui s'est faite sentir, hier matin, sur la Bourse de Londres s'est dissipée en fermeture. Les valeurs françaises ont fait preuve hier de certaine fermeté sur la Bourse de Paris, bien que l'on soit à la veille de la liquidation de juin, le facteur technique ne joue pas, les opérateurs à terme ayant déjà ajusté leurs positions. Sur la Bourse de Toronto, comme les stocks n'avaient cessé de baisser durant les semaines, sur les 12 dernières, on notait certaine résistance hier, mais en fermeture, le ton était encore lourd. Sur la Bourse de Montréal, le gros des compartiments étaient achalandés, et plutôt actifs. L'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N.Y. 4.72 points plus bas, à 882.73, soit "le plus bas niveau vu à ce jour cette année". Comme les pertes l'emportaient sur les gains par une forte majorité, la séance d'aujourd'hui, qui est la dernière de la semaine, devrait être défavorable pour les stocks américains et même pour les valeurs boursières canadiennes, vu que le gros des spéculateurs n'aiment guère à se trouver dans le marché, samedi et dimanche, de peur de surprises au Vietnam ou ailleurs.

L'International Nickel of Canada vient de compléter le creusage du puits le plus profond dans l'hémisphère occidentale, soit le puits No 9 qui atteint 7,137 pieds.

La National Trust Co Ltd a gagné 62 cts l'action durant les 6 mois terminés le 30 avril 1969 vs 57 cts durant les mêmes 6 mois en 1968. Les biens administrés s'élevaient à \$1,518,220,043.00 vs \$1,369,168,527.00 au 30 avril 1968.

La production de lingots d'acier de la semaine close le 14 juin 1969 a été de 223,957 tonnes, soit une baisse de 2.4% par rapport à celle de la semaine précédente (229,499 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1968 avait été de 214,619 tonnes. L'indice de la production, dont la base (100) est la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 223 durant la semaine observée, contre 229 la semaine précédente et 223 un an plus tôt.

Le conseil central de la Banque fédérale d'Allemagne, a décidé, hier, de porter le taux d'escompte de 4 à 5%, en vigueur aujourd'hui. Le taux des avances sur titre a été augmenté, d'autre part, de 5 à 6%, selon l'AFP.

Nous publions demain le rapport de Super-Sol Limited, dont l'assemblée a eu lieu hier.

Transair de Winnipeg a rejeté une offre de contrôle faite par Québecair et sa compagnie parente la Corporation d'Expansion Financière.

Le conseil central de la Banque fédérale d'Allemagne, a décidé, hier, de porter le taux d'escompte de 4 à 5%, en vigueur aujourd'hui. Le taux des avances sur titre a été augmenté, d'autre part, de 5 à 6%, selon l'AFP.

Nous publions demain le rapport de Super-Sol Limited, dont l'assemblée a eu lieu hier.

Transair de Winnipeg a rejeté une offre de contrôle faite par Québecair et sa compagnie parente la Corporation d'Expansion Financière.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

A partir de ce matin, ceux qui veulent profiter de l'offre du Fonds F.I.C. Inc. à Donohue, doit transiger au com

L'offre faite par le Fonds F.I.C. aux détenteurs d'actions ordinaires de Donohue Brothers Limited est supposée expirer le 27 juin 1969. Les agents de change qui désirent souscrire à des actions ordinaires de Donohue et qui n'ont pas reçu livraison, à la date régulière de la dite livraison, doivent avant le courtier susceptible de la faire que les actions sont requises pour dépôt en vertu de l'offre. Les acheteurs, qui désirent prendre avantage de l'offre, doivent effectuer leurs transactions sur les actions ordinaires de Donohue vendredi le 20 juin 1969, sur une base de livraison au comptant et ils doivent faire leurs transactions sur une base au comptant à partir de mercredi le 25 juin 1969. Les actions peuvent être déposées entre les mains du Trust Général du Canada, 2 Avenue Chauveau, Québec, P.Q. ou au bureau de Montréal à 909 boulevard Dorchester.

Robert Morse Corporation Ltd vient d'ouvrir au Canada sa 32e succursale

Robert Morse Corporation Limited annonce l'ouverture d'une succursale à Kitchener, en Ontario, afin de desservir cette région qui progresse rapidement.

Les nouveaux locaux renfermeront les bureaux de vente et de service, et les équipements nécessaires pour l'entretien des machines-outils, équipements industriels, matériel de maintenance, balances industrielles et autres produits.

L'ouverture officielle a eu lieu le 18 juin à l'occasion d'une cérémonie à laquelle assistèrent le maire de Kitchener et d'autres personnalités locales.

L'ouverture de la succursale de Kitchener porte à 32 le nombre total des succursales Robert Morse d'un bout à l'autre du Canada.

Nos filatures de textile ont été plus actives, au cours du mois dernier

Les filatures canadiennes de textile de coton ont transformé plus de fibres en mai que durant le mois correspondant l'an dernier: 20,751,000 livres à comparer à 15,384,000.

En faisant part de ces faits, l'Institut Canadien des Textiles signale que le total cumulé pour les premiers cinq mois de cette année, de 95,327,000 de livres, dépasse celui de la période correspondante de l'an dernier: 84,227,000 livres.

Etant donné que les fibres synthétiques remplacent maintenant de plus en plus le coton comme matière première dans l'industrie canadienne du textile de coton, les chiffres ci-dessus ont trait au poids total de toutes les fibres utilisées.

C'est la dernière journée, le 25 juin, pour prendre avantage de l'offre de Couvrette & Provost Limitée

L'offre faite par Couvrette & Provost Limitée aux détenteurs d'actions de la classe "A" de Denault Ltée et de Lamontagne Ltée est supposée expirer le 27 juin 1969. Les agents de change acheteurs, qui désirent présenter des actions ordinaires de Denault Ltée ou de Lamontagne Ltée et qui n'ont pas reçu livraison conformément à la date de la livraison régulière doivent avant le courtier, supposé effectuer cette livraison, que les actions sont requises pour dépôt en vertu de l'offre. Les acheteurs, qui veulent prendre avantage de l'offre, doivent effectuer leurs transactions sur les actions de la classe A de Denault Ltée et de Lamontagne Ltée vendredi le 20 juin 1969, sur une base de livraison au comptant et toute transaction sur la dite base devra être faite à partir de mercredi le 25 juin 1969. Les actions doivent être déposées entre les mains du Trust Général du Canada à 909 boulevard Dorchester.

Si la fusion a lieu (et tout porterait à croire qu'elle aura lieu) les ventes consolidées des 3 entreprises atteindront les \$200,000,000 par année et les profits d'exploitation avant impôt, au-delà de \$40,000,000, comme il est mentionné dans le rapport public ci-contre, rapport fort bien présenté, et contenant maints graphiques, statistiques, etc, ainsi qu'un tableau faisant ressortir la marche en avant de Couvrette & Provost au cours des 7 derniers exercices financiers. Tout le mérite revient à l'excellence de sa direction, à la qualité des produits offerts et à l'agressivité du personnel vendeur.

Marcel CLEMENT

Un ministre est satisfait de voir le prix du boeuf fort à la hausse

Le ministre de l'Agriculture, M. H. A. Olson, a exprimé sa satisfaction de voir enfin monter les prix du boeuf.

"Cette hausse est la première dont jouissent les producteurs de boeuf canadiens depuis vingt ans. Je ne connais pas un autre groupe de gens au Canada, sauf les cultivateurs, qui n'ait pas obtenu une hausse pendant cette période aussi longue."

M. Olson a ajouté que ce ne sont pas seulement les cultivateurs qui bénéficieront de la hausse des prix, mais aussi les consommateurs de continuer à consommer du boeuf.

Au cours des vingt dernières années, la marge de profit des éleveurs de bovins de boucherie a baissé de façon soutenue et ils n'avaient pas le revenu nécessaire pour défrayer un programme d'expansion des troupeaux, des bâtiments et des terres au rythme de la demande.

Beaucoup de cultivateurs ont abandonné l'élevage des bovins de boucherie. Les autres ont été forcés d'emprunter pour innover, à des risques considérables, seulement pour maintenir leur revenu au niveau de 1949.

La déclaration de M. Olson se lit en partie comme il suit: "Dans le passé, les prix n'étaient pas assez élevés pour rendre suffisamment intéressantes les mises de fonds nécessaires à l'expansion de la production de boeuf. Les prix commencent donc à augmenter cette année parce que la demande s'accroît plus rapidement que l'offre."

"Les consommateurs canadiens auraient tout lieu de traiter cette augmentation de prix au producteur comme un placement d'avenir."

Les cultivateurs utiliseront leurs recettes accrues pour augmenter leurs troupeaux, améliorer leurs installations et en construire de nouvelles, adopter de meilleures méthodes de production et accroître l'importance de leurs exploitations. A long terme, le consommateur y trouvera son profit en assurant un meilleur approvisionnement de boeuf de qualité supérieure."

M. Olson doute de la sagesse d'un boycottage et souligne que toute tentative de soulever la hausse accordée aux producteurs de bovins de boucherie aurait comme seule conséquence de décourager toute expansion.

"A la longue, le boycottage empirerait la situation. La production du boeuf continuerait d'être inférieure à la demande et les prix augmenteraient encore davantage."

M. Olson espère que l'augmentation courante des prix profitera aux cultivateurs, parce que ce sont eux qui doivent faire les ajustements de base pour que l'offre réponde à la demande.

"Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours des vingt dernières années, les cultivateurs ont reçu une part de plus en plus faible du dollar dépensé à l'achat du boeuf par le consommateur."

"En 1949, ils tiraient 68.5c. sur chaque dollar que le consommateur consacrait à l'achat de boeuf. En 1966, cette part était réduite à 54c."

"Il ne faut pas chercher beaucoup pour trouver qui accapare cette nouvelle marge de profit", ajoute M. Olson, "chaque personne impliquée a reçu sa hausse de salaire. Le cultivateur, lui, n'en a pas reçu; pourtant c'est lui qui a besoin d'argent pour produire la quantité et la qualité de boeuf que nous voulons acheter dans nos magasins."

M. Olson avertit les consommateurs qu'ils ne pouvaient pas s'attendre que la production augmente du jour au lendemain, même si les cultivateurs commencent à recevoir davantage pour les bovins. La pénurie actuelle est le résultat des bas prix d'il y a plusieurs années.

Lorsque nait un veau, l'éleveur a deux choix: il peut l'engraisser pour l'abattage ou le garder comme vache pour produire plus de veaux à l'avenir.

Lorsque les prix étaient bas, les cultivateurs ont livré une plus forte proportion de leurs bovins aux abattoirs pour payer leurs dettes. Quand il leur restait de l'argent, c'était trop peu pour financer des expansions qui leur auraient permis de garder d'autres vaches et leurs veaux.

Stimulés par la hausse des prix, les agriculteurs gardent maintenant les femelles en plus grand nombre pour accroître leur troupeau d'élevage. Il s'écoule environ deux ans entre le moment où l'agriculteur décide de garder ses vaches, au lieu de les envoyer à l'abattage, et le temps où elles commencent à donner des veaux d'un poids apte à l'abattage. Par la suite, elles continuent de donner pour l'abattage un veau chaque année sur une période d'environ 5 à 10 ans.

M. Olson a rappelé aux consommateurs qu'ils jouissent d'un volume et d'une qualité d'aliments accordés à peu de pays. Rares sont ceux qui, comme les Canadiens, dépensent une proportion aussi petite de leurs revenus disponibles à l'achat de viandes.

Il y a deux ans, l'ouvrier moyen du secteur industriel obtenait 1.92 livre de beefsteak de sirloin en échange d'une heure de travail. En 1968, les hausses de salaire ont permis d'échanger 2.03 livres de sirloin pour une heure de travail et, en février de cette année, une heure de travail équivalait à 2.06 livres de beefsteak de sirloin.

"Je prie instamment les ménages d'envisager la situation à long terme. Si elles désirent continuer d'acheter du boeuf, comme elles l'ont fait en quantités croissantes depuis quelques années — elles doivent voir dans les prix courants au producteur un revenu raisonnable en retour de son travail et de ses frais de production", conclut M. Olson.

Cours de l'or

PARIS (Reuters) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait le même prix que la veille sur le marché libre de l'or hier matin, soit 69.86, l'angle, pièce d'or américaine de \$20, cotait 218.00 au regard de 217.00 mercredi.

LONDRES (Reuters) — L'once d'or fin cotait \$41.15 hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$41.40 mercredi.

CANADIEN PACIFIQUE Nominations



F.S. Burbidge



A.F. Joplin

En conformité avec les modifications apportées à la structure de la compagnie, M. Ian D. Sinclair, président du Canadien Pacifique, annonce la nomination de M. F.S. Burbidge au poste de vice-président de l'administration et celle de M. A.F. Joplin aux fonctions de directeur de la planification de l'exploitation. La nomination de M. James Holmes au poste de directeur de la planification financière a été annoncée plus tôt cette année.

RoyNat Limitée forme RoyNat Leasing Ltée

Le lancement dans la location de matériel a été annoncé par M. J.W. Powell, président.

RoyNat Ltée a décidé de faire le commerce de location de matériel d'équipement, et à cette fin, a lancé une nouvelle filiale en propriété exclusive, ROYNAT LEASING LTÉE. M. J.W. Powell, le président de RoyNat Ltée, a annoncé la nouvelle cette semaine en faisant rapport aux actionnaires sur les activités financières de RoyNat Ltée pour l'année terminée le 30 avril 1969.

Les profits, le surplus d'exploitation et l'actif total de RoyNat Ltée ont atteint de nouveaux sommets, et la compagnie a payé, au cours de l'année, ses premiers dividendes sur ses actions ordinaires.

Le profit net résultant des opérations de la compagnie et de son autre filiale en propriété exclusive, TanYor Ltée, atteint le chiffre record de \$64,465, soit une augmentation de plus de 45% comparativement à l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes se chiffrent à \$1,811,500. Ce chiffre représente 1.66% de tout le financement en cours à la fin de l'exercice. Le surplus d'exploitation accuse une augmentation de \$64,465 et s'établit à \$2,544,674.

Les déboursés aux clients au cours de l'exercice terminé se sont chiffrés à \$26,748,538, et au 30 avril, le montant des offres de financement acceptées et des offres de financement autorisées s'élevait à \$19,540,000. L'actif total est maintenant de \$110,044,665 comparativement à \$101,088,674 en 1968.

Deux bureaux régionaux additionnels seront ouverts au cours des prochains mois; le premier à Hamilton vers le milieu de juillet et le second à Edmonton au cours du mois d'octobre.

La compagnie de location a déjà commencé ses opérations et projette d'avoir recours, en temps et lieux, au marché des valeurs pour se financer. Elle exigera des analyses financières poussées tout comme RoyNat Ltée le fait pour le financement à terme. Les clients des deux compagnies auront le choix d'emprunter ou de louer suivant l'option qui s'avère la plus avantageuse pour eux.

Les industries ont connu la plus grande débâcle suivies des services publics.

L'indice composé a cédé 1.76 à 179.42, et celui des industriels 2.03 à 186.83.

Aux Banques, de Montréal a perdu 3-8 à 14 3-8, de la Nouvelle-Ecosse 3-4 à 22, et Royale 1-4 à 2 5-8, tandis que de Commerce a majorité de 1-8 à 19 5-8. Toronto-Dominion demeure inchangé à 19 7-8.

Parmi les industries canadiennes, Pacific était en baisse de 1-2 à 81-14, Southern Press 1 point à 60, Canadian Hydrocarbons 1 point à 31 1-2, Bombardier 5-8 à 16 3-4, Consolidated-Bathurst 5-8 à 22 3-8, et Falconbridge Nickel 1-2 à 124 1-2, tandis que Cord gagna 2 points à 180 et Rank Engineering 3-4 à 30 1-2.

British Columbia Forest a glissé de 1-2 à 32 1-2.

Denison a perdu 3 à 45, Aquitaine 1-4 à 21 3-4, Husky Oil 1 point à 20, Texaco Canada 1 point à 30, French Pete 7-8 à 10 1-2, Shell Canada 3-4 à 27 et Central Bell Rio 1-2 à 14 3-8, aux mines et pétroles seniors.

Gaz Naturel du Québec a perdu 1 point à 18 aux services publics, cependant que Calgary Power majorité de 5-8 à 26.

Canadian Arenas a glissé de 40 à 650, à la Bourse canadienne, tandis que Anglo-Scandinavian reculait de 1-4 à 15 et American Met de 40 cents à \$3.06.

Molybdène a cédé 75 cents à \$3.50 parmi les spéculatives minières et pétrolières, cependant que Castle Oil reculait de 30 cents à \$3.70, Chemalloy, de 20 cents à \$3.80 et Ranger Oil, de 1 point à 17-14.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Le volume combiné d'actions échangées s'élevait à 1,020,200, par rapport à 922,500, mercredi.

Bénéfice net accru de 18.54%

Couvrette & Provost Ltée vient de faire parvenir à ses actionnaires le 7ième rapport annuel, couvrant ses états financiers au 29 mars 1969. Dans leur message aux actionnaires, M. B. Couvrette, président du conseil et M. René Provost leur déclarent en partie ce qui suit:

"L'année 1968-69 de votre compagnie a été remarquable; elle fut empreinte de progrès."

Les ventes ont passé de \$61,149,000 pour atteindre leur nouveau sommet de \$72,062,000. Ceci est presque trois fois le taux de croissance nationale dans l'industrie de l'alimentation.

Les ventes 1969-70, selon nos plans devraient s'accroître sensiblement.

Le bénéfice net consolidé a atteint \$572,000 comparative-ment à \$482,000. Ce bénéfice indique que le ratio de bénéfice net après impôt par \$100.00 de ventes s'est maintenu à 79c.

Le gain par action fut de .47c pour 1,228,400 actions ordinaires comparativement à .40c pour 1,206,075 actions l'an dernier.

Politique de dividendes

Depuis le 15 août 1968, les administrateurs ont porté la base de dividende annuel à .16c. C'était la troisième hausse consécutive de dividende en 6 ans. Le montant total des dividendes versés durant l'année s'est élevé à \$184,922.

Le fonds de roulement s'établissait à la fin de l'année fiscale à \$634,000 comparative-ment à \$1,099,000. L'état consolidé de source et emploi de fonds expliquent les changements survenus au cours de l'exercice.

Les impôts et les taxes, à tous les paliers, ont augmenté. La compagnie versera en impôts fédéral et provincial la somme de \$641,000. Sur les impôts fonciers, taxes scolaires, d'affaires ou autres la compagnie a payé \$153,000 comparative-ment à \$110,000 l'année précédente, une hausse de 39.27%.

Progrès et activités de la compagnie

En septembre 1968, la compagnie faisait l'acquisition d'un emplacement à Joliette, appartenant à M. Roland Dion et faisant affaire sous la raison sociale de Joliette Wholesale Inc. Ce commerce a été depuis converti en un entrepôt "libre service" et fait maintenant partie de la filiale Epicerie Presto. L'ordonnateur I.B.M. 360 a fourni les résultats attendus; plus de services, rapidité et efficacité accrues, de nouveaux programmes, des statistiques additionnelles et de nouvelles applications.

Le 9 janvier 1969, Couvrette & Provost Ltée, se portait acquéreur de la maison P. D'Aoust Limited, Ottawa Ont. Vos administrateurs sont heureux de cette acquisition et croient que cette filiale contribuera aux progrès de la compagnie. La compagnie a signé des baux il y a quelques mois afin de reloger deux succursales et une filiale. Ces nouveaux locaux sont avantageusement situés; le premier rue Henri-Julien, angle Maguire, logera un Presto et Premier Régis. Le deuxième a permis de réunir les opérations d'Hawkesbury, soit celles de Presto "libre service" et Maison Cadieux sous un même toit, depuis janvier 1969 rue Bertha à Hawkesbury.

L'avenir de la compagnie

Les autres résultats de l'année sont intangibles. Ils sont prometteurs et sont une projection sur l'avenir. En effet, après plusieurs semaines de négociations et d'études, vos administrateurs prennent la décision de lier la destinée de Couvrette & Provost Ltée, avec celle de Denault Limitée et celle de Lamontagne Limitée, deux maisons d'envergure et de réputation du Québec.

Au cours du mois de mai, une offre de Couvrette & Provost Ltée, a été faite aux actionnaires de Denault et de Lamontagne, elle expirait le 27 juin 1969. A date, la compilation des acceptations est très encourageante. Si le tout se concrétise, tel que les événements l'indiquent, la nouvelle compagnie comptera plus de 2,700 actionnaires et plus de 3,600,000 actions seront en cours, toutes inscrites sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Cette nouvelle capitalisation accrue permettra un plus grand volume de transactions, conférant à ces actions une plus grande liquidité.

Le volume des ventes consolidées de la nouvelle compagnie, pour une année complète d'opération, devrait dépasser \$200,000,000, et les profits avant impôts plus de \$40,000,000.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie, Montréal 2, Qué.

MONTHLY 2. QU.								
STOCK	Off.	Dem.	STOCK	Off.	Dem.	STOCK	Off.	Dem.
ABETTA	15	18	GOLS STAR	5	10	NEW ASSOC		
ADNIC	2	5	GT LAKES			DEV	16	20
ADANAC	350	380	NICKEL	7	7%	NEW BASKA	15	20
ADVANCE R.L.	8	10	HALDEN	20	30	NEW DSCO	12	15
ALBETROSS	10	20	HUCAMP	115	130	NEW LORIE	9	11
ALSCOPE	2 1/2	3	IMP. MIN.	38	43	NEW MILLER		
AMAL MNG.	5	6	INDENP	2	4	NEW PASCALS	40	50
AMER. CHIB.	4	6	DENT	2	5	NIPIRON	25	50
AMIGO	30	40	JACK WAITE	2	5	NORDE	150	160
AMERIC	20	30	JOBURKE	8	10	NORQUE	5	8
BALD MTN.	4	6	JUBILEE	75	100	NORTH BORD.	20	34
BEACON	22	26	JUMA	8	10	NORTH SHORE	43	48
BEAUPORT	12	17	KELLY D	1	10	NORTH BORE	49	59
BELG.	10	15	LEEDIS MTL	3	4	NOUVELLE	15	17
BOMACH	10	15	LEEDIS MTL	3	4	NOUVELLE	15	17
BRACE MAC	8	10	LEEDIS MTL	3	4	NOUVELLE	15	17
BRUCE P	12	15	HOUSE	12	15	PRADO	5 1/2	5 1/2
CAMBRIDGE	15	18	ICE BEAVER			QUE ASCOT		1
CHESBAR	105	115	KEOPS MTS	9	13	RAJO	9	12
CHIB TOWN	38	42	LUN-ECO	40	45	RADIO HILL	125	135
CLEARWATER	20	25	MADEX	10	20	RAND PETE	240	260
CONS. SHUNBY	7	12	IMAR COA	1	2	SEAWAY	2	2
CRUSWELL	60	70	MARTIN BIRD	1	2	SEAMPT		
DANSON	2	5	MATTAGAMI			SOUEPET	320	340
DELSNEPS	50	60	MELOAN	5	5	SULLICO	7	7
DORAL	160	180	MIDLAND			TAGAMI	40	50
DUBISON	9	11	NCKL	67	83	TALISMAN	58	68
DUCROS	5	6	MOGAR	82	87	THUNDER BAY	34	34
EXPRO UNGAVA	155	165	MONT EUGEN			WAT PETE	12	12
FREBERT	12	15	MOLYBIA	10	15	WATSON LAKE	1	1
FUNDY	18	22	MURKY FAULT	230	250	WEE GEE	110	110
GASP COPPER	49	52	NATL. MAL	140	160	WESTFIELD	230	240
GASPIE	20	30	NEMROD	40	50	WESTVILLE	5	5
						YOUNG DAVE	18	20

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

Dom Text	500	\$35%	15	15	- 1%	Zellers	2,350	\$12%	12%	12% + 1%
Domtar	7,201	\$13%	12%	13%	- 1%					
Donohue	950	\$10	9%	9%	- 1%					

[illegible]

Labatt pr	1700	\$26%	25%	25%	+ 1/4	1988 has	83.8	85.8	78.3	88.0	78.4
-----------	------	-------	-----	-----	-------	----------	------	------	------	------	------

égaux - Avis publics

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM Aus est par les présentes donné que HARRY PERGOL, rentier, domicilié au résidant au 5200 Côte St-Catherine Montréal, s'adressera au Secrétaire Provincial de la Province de Québec pour un décret changeant son nom pour celui de ALBERT HENRI PERGLEY en vertu des dispositions de la Loi de changement de nom Acta 13-14 Elz II 1965 Chapitre 77, lequel changement sera au bénéfice de son épouse, née Mabel Agnes Repton, de la même adresse. Montréal, 18 juin 1969. HART, PODBERE, WISSE & SHILLER désolé Producteurs du requérant	AVIS AVIS est par les présentes donné qu'un contrat d'assurance le 18 juin 1969 en vertu des clauses quod toutes les dettes, les présentes et futures de ADORAABLE LINGIERE INC. qui sont dues à LA BANQUE ROYALE DU CANADA ont été acquittées, ré-assurées et re-vendues par ADORAABLE LINGIERE INC. à être entre autres le 17 juin 1969 au Bureau de Régulation pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 214-5191. MONTRÉAL, le 17 juin 1969. Brodie & Potlusz Avocats Aus est par les présentes donné qu'un
---	---

ment à l'article 5710 du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les opérations relatives, et fut...

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO. 772-197

DAME EDITH MYERS, menagère de la Cité et du district de Montréal, épouse séparée de biens de **BARRY REID,** de la cité et du district de Montréal,

demanderesse

BARRY REID, de la cité et du district de Montréal,

détendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur **BARRY REID,** sur les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. (Une copie du bord d'assignation et de la déclaration a été déposée au Greffe de la Cour supérieure à son intention.)

Montréal le 18 juin 1968

MARIS D'AMOUR
PROTONOTAIRES C.S.M.

de Boulangerie Manonhouse Inc. — Manonhouse Bakery Inc., ayant sa place d'affaires en la Cité de Montréal en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 20 février 1969, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 24 février 1969 sous le n° 212000.

Banque Canadienne Nationale
Montréal, le 17 juin 1969

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat conclu le 16 juin, en vertu desquels auxquelles toutes les dettes présentes et futures appartenant à ADORELLA LINGERIE INC. ont été vendues, assujetties et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 17 juin 1969 au Bureau des Registrars pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2145192.

MONTRÉAL, le 17 juin 1969

BRUCE & POLJISLIK, Avocats

Me Boris Garneau, C.F.
Procureur de la demanderesse,
Suite - 311

1250 Carre (Philippe
Montréal.

Hydro-Québec

Q

Hydro-Québec.

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10155
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 juillet 1969

**FOURNITURE DE TRENTÉ-
SEPT (37) TRANSFORMA-
TEURS DE TENSION CAPACI-
TIFS 230 kv**

Toutes les conditions du pré-
sent appel d'offres sont con-
tenues dans le document qui
est disponible pour examen e-
peut être obtenu contre un paie-
ment **NON REMBOURSABLE**

Q

APPEL D'OFFRES
GPE69-10158
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 22 juillet 1969

**Poste Arnaud
(Comté de Duplessis)**

**FOURNITURE DE DEUX (2)
AUTOTRANSFORMATEURS
TRIPHASES 150 MVA,
315/161,12 kv**

Toutes les conditions du pré-
sent appel d'offres sont con-
tenues dans le document qui es-
t disponible pour examen e-
peut être obtenu contre un paie-
ment **NON REMBOURSABLE**

est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement **NON REMBOURSA-**

BLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h.30 am. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada peuvent

être payables à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi, inclusivement de 8h.30 am. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de SOIXANTE MILLE DOLLARS (\$60,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada peuvent

obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-

Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 juin 1969.

L'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 17 juin 1969.

Montreal, le 17 juin 1965

l'information

Bassett fait miroiter des promesses et les 17 rebelles reprennent l'entraînement

TORONTO (PC) — La promesse d'une meilleure entente en 1970 a ramené 17 Argos de Toronto au bercail hier, après une grève de trois jours.

Les joueurs boycottaient le camp d'entraînement afin d'appuyer leurs demandes de salaire pendant la période d'entraînement, mais la direction a carrément refusé de leur verser \$40 supplémentaires et a même suspendu 17 joueurs mercredi.

Le président du bureau de direction, John Bassett, a déclaré hier qu'il songerait à un changement de politique à la fin de la saison au sujet des compensations d'avant-saison pour 1970 si les joueurs mettaient fin à leur grève.

Quelques moments plus tard, après avoir rencontré le porte-parole des joueurs Wally Gabler et Mike Wadsworth, Bassett faisait savoir qu'on en était venu à une entente.

Le pilote Leo Cahill négociera l'affaire des suspensions avec chaque joueur individuellement.

Bin que seulement 17 joueurs aient été suspendus mercredi, un total de 27 était impliqué dans le boycott, les 10 derniers qui s'entraînaient séparément.

avec leurs coéquipiers grévistes devant arriver au camp samedi.

Historique

Cahill, surpris de ne pas voir arriver les joueurs lundi, avait mis fin à l'exercice des recrues mardi soir afin de se rendre au camp des grévistes.

"Ce fut un cas de supplication auprès des joueurs et cela ne me gênait pas, car c'était dans l'intérêt de tout le monde, mais j'ai voulu m'assurer que chacun comprenne que la direction ne changerait pas d'idée".

Après avoir entendu Cahill, les joueurs ont tenu une assemblée et décidé de poursuivre leur grève.

Bassett, Cahill et le président Lew Hayman ont tenu une réunion mercredi matin et annoncé la suspension des joueurs dans l'après-midi.

D'ailleurs, la direction avait l'intention de faire appel aux directeurs des autres équipes de la LCF afin d'obtenir des joueurs tandis que le personnel des instructeurs tentait de rejoindre d'autres joueurs.

Stampeders

Cependant, la direction des Stampeders de Calgary fait face à une demande semblable à celle des Argos dans la CFB.

A Calgary, le porte-parole des joueurs, Terry Evashen, a parlé de ne pas signer de contrat si la direction du club ne se décidait pas incontinent au sujet de la demande des vétérans qui exigent un total de \$500 pour chaque joueur qui méritera un poste régulier.

Evashen a précisé que les joueurs avaient aussi demandé d'autres bénéfices comme l'achat des souliers de football par le club et une compensation pour les apparitions personnelles commandées par l'équipe.

Le directeur-gérant Rogers Lehen ne prévoit s'occuper du problème que la semaine prochaine, soit après l'ouverture du camp d'entraînement dimanche.

Les Stampeders obtiennent chambres et pensions gratuites, plus \$25 par semaine, pendant l'entraînement.

Evashen ne prévoit pas que la situation s'envenime à Calgary comme ce fut le cas à Toronto tandis que Lehen est loin d'accepter les demandes d'augmentation de salaire pendant l'entraînement.

"Mudcat" Grant prend une douce revanche sur les Expos

ST. LOUIS — Les Cardinals de St. Louis, avec l'aide de l'ancien artilleur mont-réalais, Jim Grant, ont pris une douce revanche sur les Expos hier, en disposant d'eux, au pointage de 5 à 3.

Venant à la rescousse de son coéquipier Ray Washburn à la quatrième manche, Grant n'a accordé aucun point dans les cinq manches suivantes pour s'avérer le principal artisan de cette victoire des Cardinals.

Les Cards ont pris les devants dans la partie en deuxième manche en marquant deux fois, mais les Expos sont venus de l'arrière en troisième reprise pour compter trois fois en obtenant quatre coups sûrs aux dépens de Washburn, avec des simples respectifs de Rusty Staub, Mack Jones et de Ron Fairly.

Jose Laboy avec un ballon

sacrifie à fait produire un point et le double de Brand

Le Cardinals ont cependant égalé les chances en cinquième reprise, alors que Lou Brock qui avait frappé un double pour faire produire les deux points de la deuxième

manche, a frappé un simple, et a compté sur des coups sûrs de Pinson et Torre.

Le même Lou Brock qui a connu une journée parfaite au bâton avec quatre coups sûrs, est revenu à la charge à la septième manche avec son huitième circuit de l'année et a donné la victoire aux siens.

ST. PAUL MINNEAPOLIS — Les Twins du Minnesota en marquant cinq points non mérités sur quatre erreurs des Angels de la Californie, ont triomphé facilement de ces

derniers hier, au compte de 8 à 1.

Pour les vainqueurs, le lanceur recrue Dick Woodson a lancé une partie de trois coups sûrs seulement, et a grandement contribué au triomphe des Twins, en retirant sept frappeurs sur des prises.

Jim Fregosi a annulé les chances de blanchissage pour le jeune artilleur en claquant son cinquième circuit de l'année de 417 pieds du marbre, dans la septième manche.

Montréal	ab	p	cs	pp
Phillips cf	4	0	1	0
Sutherland 2b	4	0	0	0
Stash rf	4	1	2	0
M. Jones lf	3	1	1	0
Fairly 1b	3	1	0	0
Laboy 3b	2	0	0	1
Collins ph	1	0	1	0
Brand c	1	0	0	0
Wicker ph	1	0	0	0
Wine ss	2	0	0	0
Cline ph	2	0	0	0
Shawman p	2	0	0	0
Radatz p	0	0	0	0
Fair p	0	0	0	0
Baley ph	1	0	0	0

Bigras est le grand favori au tournoi O'Keefe

Quelque 337 golfeurs amateurs et 93 professionnels membres de CPGA-Québec participent en fin de semaine à LaSalle au premier tournoi du circuit de golf O'Keefe 1969.

Les dames ouvriront le bal de ce tournoi pro-amateurs à partir de 9:30 a.m. aujourd'hui. Les 130 amateurs des classes B et C suivront demain à compter de 8:00 a.m. Les amateurs de la classe "A" précéderont les professionnels dimanche et 139 des meilleurs golfeurs de la province de cette classe rivaliseront pour la trophée O'Keefe. Et dès 11:45 a.m., les professionnels se lanceront à la conquête de la normale du club Lasalle.

Favori pour l'emporter, Adrien Bigras de Rosemère, trois fois champion professionnel du Québec qui semble avoir retrouvé cette année sa touche magique sur les verts. Le pro de Rosemère a inscrit un record officieux du parcours à Sherbrooke en jouant un 64 pour arracher les honneurs du Pro-Presse, le 3 juin. Trois jours plus tard, il terminait en deuxième position dans l'omnium printanier, un coup seulement derrière les meneurs. En fin de semaine dernière, un 68 lui assura d'une autre victoire, cette fois à Drummondville.

Bigras doit s'attendre toute-

fois à une forte opposition de plusieurs pros qui connaissent un bon début de saison: Jos Leblanc de Sherbrooke, vainqueur à l'Omnium printanier, des professionnels de tournée Phil Giroux et Norman Doyle, Norman Hunt de Mt-Bruno, Jack Bissegger de la Vallée du Richelieu et André Cazes, de Lévis.

Parmi ceux qui seront le plus à surveiller pour triompher dans la classe "A", on note l'excellent Frank Kay, de Sorel, le jeune Guy Fabre, de St-François, George Hemlock, de Caughnawaga et Bert Cottrell, de Mt-Orford.

Ce tournoi de LaSalle est le premier de la série de dix tournois amateurs inscrits cette saison au circuit O'Keefe et le

premier de quatre tournois professionnels.

Le circuit visitera la fin de semaine du 27, 28 et 29 juin les clubs de Joliette et Saguenay, d'Arvida. Les formules de participation à ces deux tournois devront être envoyées au plus tard le vendredi, 20 juin, avec le \$4.00 d'inscription, aux clubs-hôtes.

Baseball

LANCEURS PROBABLES

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Minnesota (Boswell 5-7) à Oakland (Nash 4-3); (Sour)
Chicago (John 4-5) et Edmonson 0-0) à California (Murphy 4-4) et Washburn 0-2); (Sour)
Kansas City (Butler 2-2) et Bunker 2-3) à Seattle (Talbot 1-2) et Gelmar 0-0); 2
Washington (Coleman 3-4) à Detroit (McLean 10-5); (Sour)
New York (Peterson 8-7) à Boston (Nagy 3-0); (Sour)
Baltimore (Proebus 7-1) et Palmer 5-2) à Cleveland (Tiant 3-8) et Hargan 1-3); 2

Ligue Nationale

St. Louis (Gibson 9-3) à New York (Ryan 2-0); (Sour)
Pittsburgh (Bunning 6-4) à Philadelphia (Fryman 5-2); (Sour)
Montreal (Robertson 1-3) à Chicago (Hanks 5-6)
San Francisco (McCormick 4-3) à Atlanta (Reed 6-5); (Sour)
Los Angeles (Drysdale 2-2) à Cincinnati (Fisher 2-0); (Sour)
San Diego (Kirkby 7-1) et Rios 1-6) à Houston (Dierker 8-5) et Ray 2-2); 2

HIER

Ligue Américaine

Baltimore 2, Washington 0
Boston 3, Cleveland 0
New York 5, Detroit 3
Minnesota 8, California 1
Chicago 13, Seattle 10

Ligue Nationale

St. Louis 5, Montréal 3
New York 6, Philadelphia 5
Cincinnati 8, San Francisco 7
Houston 4, San Diego 2

CLASSEMENT

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	47	17	734	—
Boston	38	24	613	8
Détroit	34	26	576	10 1/2
New York	32	28	478	16 1/2
Washington	31	35	470	17
Cleveland	22	37	373	22 1/2

DIVISION OUEST

Oakland	33	26	599	—
Minnesota	31	27	527	7 1/2
Seattle	27	34	443	7
Chicago	26	33	441	7
Kansas City	26	37	403	9 1/2
California	20	39	339	13

Ligue Nationale

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	40	23	635	—
New York	33	27	550	5 1/2
Pittsburgh	34	30	531	6 1/2
St. Louis	31	32	492	9
Philadelphia	24	35	407	14
Montréal	16	44	267	22 1/2

DIVISION OUEST

Atlanta	37	25	597	—
Los Angeles	36	26	581	1
Cincinnati	32	26	562	2
San Francisco	34	28	546	3
Houston	31	35	463	8 1/2
San Diego	26	42	382	14

LES MENEURS

Ligue Américaine

JOUEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
Carew, Minn.	50	183	36	68	372
F. Robinson, Bal.	62	232	52	78	336
Petrocelli, Boston	60	199	39	66	352
R. Smith, Boston	51	195	34	64	328
Hagan, Seattle	49	171	27	53	310
Blair, Baltimore	62	269	52	82	305
F. Howard, Wash.	65	247	42	75	304
Powell, Bal.	62	215	36	65	302
Cater, Oakland	58	235	42	71	302
Swanger, Bal.	61	219	29	63	298

CIRCUITS

R. Jackson, Oakland, 25; Petrocelli, Boston, 21; F. Howard, Washington, 19; Vazirizadeh, Boston, 18; Pepitone, New York, 17.

Ligue Nationale

JOUEURS	PJ	AB	PP	CS	Moy.
M. Alou, Pitts.	64	276	46	101	366
A. Johnson, Cin.	57	237	41	84	354
McCovey, S.F.	55	179	45	63	352
Stargel, Pitts.	56	211	35	74	351
Blench, Cin.	56	300	38	70	350
H. Aaron, Atlanta	60	223	38	78	350
Reyes, Cin.	58	235	46	80	340
C. Jones, N.Y.	59	216	43	73	338
Menke, Houston	64	274	32	75	335
Tolan, Cin.	58	235	44	84	329

CIRCUITS

McCovey, San Francisco, 21; L. May, Cincinnati, 20; R. Allen, Philadelphia, 18; H. Aaron, Atlanta, 18; Wynn, Houston, 15.

St. Louis	ab	p	cs	pp
Rock if	4	1	0	0
Dawillo cf	4	0	2	1
Pinson rf	3	0	1	0
Torre 1b	4	0	0	1
M. Carver c	4	1	2	0
Javier 3b	2	0	0	0
Hantz 2b	4	0	1	0
Washburn p	1	0	0	0
Grant p	2	0	0	0
Total	32	5	10	4

Durelle gagne un combat terne et très ennuyant

par Roger Labonté

Devant une maigre foule d'environ 2.200 spectateurs hier soir au stade Maurice Richard, Joey Durelle a décroché la victoire par décision partagée des juges contre Dave Hilton dans une rencontre de la division des poids moyens, à l'issue d'un match de 10 rondes.

Les deux, combattant à 157 livres, soit dix livres au-dessus de la limite des moyens, ont livré un combat terne et ennuyant, Durelle n'ayant pas apparemment pris Hilton au sérieux et ne s'étant pas entraîné en conséquence.

Le juge Brissette a voté 48-48, Dalton, 50-46 en faveur de Durelle et Antonio Bergeron a également donné la victoire à Durelle par la marge de 49-46.

En semi-finale, Jean-Claude Roy a remporté une victoire fort impopulaire sur Tony Burwell, de Philadelphie. Dans le

premier combat préliminaire de la soirée Terry Hayward a gagné contre Luc Pivin, de Granby, l'arbitre mettant fin à la rencontre dès la première ronde.

Pivin ne se défendait pas et l'arbitre a usé d'un bon jugement pour mettre fin à la rencontre. Le boxeur de Granby, se croyant lésé par cette décision a créé quelque tumulte en refusant de sortir de l'arène. Il fallut trois personnes en autorité pour l'inciter à le faire.

Rocky Boulay, de Québec, portant admirablement un nom prédestiné n'a fait qu'une bouchée de son adversaire Gaston Pelletier, de Montréal, en l'expédiant au plancher pour le compte fatigué des dix secondes de la première ronde, l'emportant par T.K.O.

Enfin dans une autre rencontre préliminaire de six rondes, Jean-Claude Lemay,

de Shawinigan, maîtrisant à merveille tout le répertoire de coups illégaux de sa profession, a également triomphé de son adversaire au premier engagement à l'aide de ce que plusieurs spectateurs, dont Robert Clérout, ont cru être une solide droite... en bas de la ceinture. Victoire par T.K.O. de Lemay, l'arbitre différant totalement d'opinion d'avec ces experts.

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

VICTOIRE DES METS

PHILADELPHIE (PA) — Ken Boswell a frappé un simple de deux points après deux retraits dans la 9e manche hier soir en procurant un gain de 6-5 aux Mets de New York aux dépens des Phillies de Philadelphie.

Les Mets avaient pris une avance de 4-3 au début de la 8e manche lorsque Art Shamsky, qui a frappé quatre coups sûrs, a cogné son deuxième circuit dans le match, mais Rick Joseph a répliqué avec un double de deux points au profit des locaux dans la 2e moitié de l'engagement.

Mike Ryan et Cookie Rojas ont également touché le circuit au profit des Phillies.

New York 6, Philadelphie 5
Seaver, Taylor 8, McGraw 9 et Martin Johnson, Ruffo 3, Farrell 3, Jackson 0 et Ryan, Watkins 8, G-Taylor 3, P-Ruffo 0-2.
Cv: NY-Shamsky 3-3, Phil-Ryan 8, Rojas 4

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.03 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT A LOUER

COTE DES NEIGES 3900 Marché, coin Decelles, 3 1/2 - 2 1/2 - 1 1/2, 1er septembre, près Université de Montréal location: lundi au vendredi. 30-6-69

ANTIQUITES A VENDRE

Magnifique bureau plat Louis XV, en bois de rose et bronzes; 1 secrétaire Queen-Anne en noyer et bois de rose; 12 assiettes. Spode. Private. 842-7620 27-6-69

APPARTEMENT A LOUER

CÔTE STE-CATHERINE

Duplex 7 pièces, séparées, chauffées, eau chaude, poêle, frigidaire, 2 balcons, près université de Montréal. Pour adultes seulement. Occupation 1er septembre \$250. 739-2268 26-6-69

DISTRICT CÔTE-DES-NEIGES

6675 Darlington

Près université de Montréal, 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 \$78 à \$142, meuble \$95 à \$170, terrain de stationnement gratuit. 739-2268 26-6-69

LOCAL DEMANDE

Démarons: louer locaux pour secrétariat. Avons besoin de 6 à 7 pièces. Tél. jour 525-3893 ou 524-2028 21-6-69

LOGEMENT A LOUER

OUTREMONT, 832, 834, avenue Outremont 7 pièces. Tél. 523-6072 23-6-69

PERSONNEL

Rencontre, but amical, social, matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence DU BONHEUR ENRIG, 6366 DeLormier, pour rendez-vous 729-6860. 21-6-69

AUTO A VENDRE

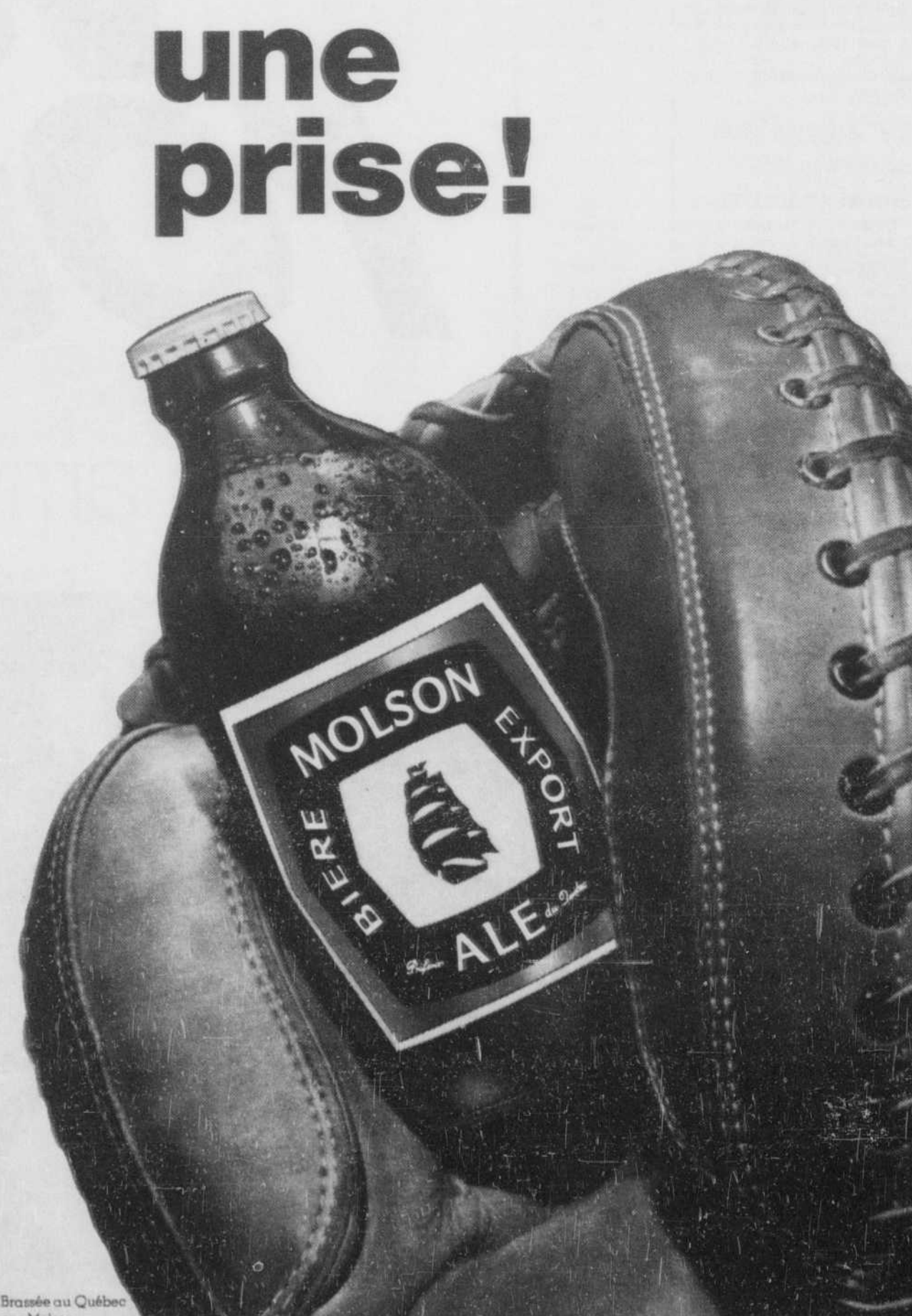
OLDSMOBILE 1967, Delmont, 88, bleu, 5 cylindres, 4 portes, sedan, cerveau-treins et direction, radio, 30.000 milles. Excellent état. Comptant \$2.800, particulier. Tél. 627-5094. 27-6-69

A VENDRE

rouleto de 14", pouvant loger 3 enfants et 2 adultes. \$500. 40 Boul. St-François, Châteauguay. Tél. 892-4676. 23-6-69

DIVERS

TOP MART INC. 15, rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Jaquettes sport madras \$6.00. Habits 100% pure laine \$20-\$30. Imperméables \$10. Jaquettes sport d'antenne \$15. Pull-over acrilan \$3.50. Pantalons sports et réguliers \$5.00-\$6.50. Chemises sports \$2. Chemises perma-press \$2.50 etc. J.N.O.



suites de la première page

LES LIBÉRAUX

leur comité, travaux et démarches qui sont d'autant plus difficiles à faire que, la plupart du temps, la collaboration des hauts fonctionnaires ne leur est pas facilement acquise.

De la même façon, les rapports entre les députés et le cabinet pourraient souffrir quelque amélioration. Cette liaison constante et organisée n'existe à peu près pas pour le moment et les députés trouvent essentiel qu'on parvienne à la mettre sur pied. Il y a bien certains ministres qui consultent les députés à l'occasion et qui présentent les grandes lignes de leurs projets de loi à des comités du caucus, mais tous ne le font pas et ceux qui le font n'y arrivent parfois qu'à la dernière minute.

Il s'en trouve parmi les députés qui pensent que si cette lacune ne peut être comblée par les ministres eux-mêmes elle devrait être éliminée par l'octroi aux secrétaires parlementaires de responsabilités nouvelles en vertu desquelles ils auraient directement accès — ce n'est pas le cas maintenant — à tout ce qui se passe au ministère et pourraient en informer le caucus. D'autre part, cela permettrait aux députés d'aller aux renseignements non pas auprès des adjoints des ministres ou aux hauts fonctionnaires, mais auprès de gens qui ont des préoccupations comme les leurs, les secrétaires parlementaires.

Enfin, les députés ne sont pas satisfaits de la forme de leur participation aux travaux législatifs. Ils se rendent compte par exemple que les partis d'opposition utilisent des chercheurs pour les renseigner sur certains projets de loi et certaines situations concrètes. L'opposition a beau dire que les députés libéraux jouissent de toute l'expertise de l'ensemble de l'appareil gouvernemental, cela n'est tout simplement pas juste. Pas juste, précisément parce que l'accès aux ministres et aux hauts fonctionnaires n'est pas facile d'une part, et d'autre part parce que les rapports avec leurs commettants exigent une trop grande partie de leur temps.

Les députés libéraux ne se font pas d'illusion sur ce qu'ils croient pouvoir tirer de leurs travaux. Ils ont déjà tenu des réunions du genre du temps où c'est M. Pearson qui dirigeait le gouvernement. Mais leurs "parlottes" n'ont jamais débouché sur des résultats bien concrets.

CP adjuge des contrats pour Sorel et Lauzon

Un contrat de \$4,000,000 pour la construction de 250 wagons de transport en vrac a été adjugé par CP Rail à la compagnie Marine Industries, de Sorel, Qué., a annoncé hier un porte-parole de la compagnie ferroviaire.

Unique Vodka
de Russie
vendue
au Québec
Exigez

MOSKOVSKAYA



Cette fois cependant, ils prétendent avoir plus de chance de provoquer des solutions à leurs problèmes. Ils les attribuent à deux facteurs nouveaux:

1- Le caucus serait collectivement beaucoup plus fort que ne l'étaient les groupes précédents de parlementaires libéraux, cette force n'étant pas seulement le fait du nombre, mais aussi le fait de la qualité des députés.

2- Le premier ministre actuel et son entourage seraient beaucoup plus disposés que ne l'était M. Pearson à écouter les propositions des députés et à tenter de les traduire dans la réalité par des réformes dans l'organisation de l'aire parlementaire du parti.

LA SSJB

mier ministre ne lui avait suggéré de quelque manière que ce soit une mesure à prendre dans les circonstances et que la décision de contremander les invitations aux ambassadeurs des pays étrangers n'émanait que du président des Fêtes en accord avec le maire, M. Carrière, qui a fait le voyage Ottawa-Montréal dans son automobile, a dit qu'il avait répété au premier ministre ce qu'il avait déjà dit publiquement eu égard au fait que M. Trudeau n'avait pas été

invité au défilé de la Saint-Jean cette année. M. Carrière avait fait valoir en effet que lorsqu'il avait été nommé président des Fêtes, le premier ministre était déjà engagé auprès de la SSJB de Sherbrooke et que dès après l'annulation de la visite de M. Trudeau à Sherbrooke à la suite de l'explosion d'une bombe, il lui avait semblé qu'il était de "mauvais goût d'inviter le premier ministre ainsi à la toute dernière minute".

Par ailleurs, MM. Drapeau et Carrière se sont dits extrêmement heureux de la déclaration que M. Trudeau a faite, hier après-midi en Chambre. M. Trudeau a en effet adouci sensiblement son attitude vis-à-vis des pays étrangers invités au défilé en disant que les représentants de ces pays avaient accepté de bonne foi l'invitation et d'autant qu'ils ne savaient pas à ce moment que le gouvernement d'Ottawa n'avait pas été sollicité pour envoyer un représentant au défilé du 24 juin.

Il est certain d'autre part que les événements de ces derniers jours ont placé les représentants des pays étrangers dans une situation d'embarras. Il semble que plusieurs d'entre eux auraient poliment décliné devant l'ambiguïté créée par le premier ministre qui avait assez vertement vitupéré les organisateurs du défilé pour avoir in-

vité les autres pays et pas le Canada.

Le Haut Commissaire de la Grande-Bretagne, Sir Colin Crowe, de même que l'ambassadeur de la République fédérale allemande, M. Joachim Ritter, seront en voyage ailleurs au Canada et leurs porte-parole ont fait savoir qu'il n'avait pas été question d'envoyer un représentant au défilé du 24 juin à Montréal. L'ambassadeur d'Autriche, M. Franz Leitner, doyen du corps diplomatique au Canada, s'est dit "personnellement fort chagriné" par la tournure des événements et il a dit qu'il consulterait ses collègues des autres pays afin de prendre les attitudes dictées par le protocole. L'ambassade d'Israël a fait savoir que l'ambassadeur Arisah Eshel ne pourrait pas assister au défilé. Plusieurs ambassades ont préfééré ne faire aucun commentaire mais, la plupart d'entre elles sont entrées en communication, hier, avec le service du protocole du ministère des affaires extérieures afin de savoir ce qu'il fallait faire.

M. Carrière a bien dit, hier, dans le bureau du maire, que la décision de contremander les invitations lancées à ces pays, allait mettre un terme à l'embarras dans lequel se trouvent les ambassadeurs. Excédé par son harassante journée le président des Fé-

tes en a pas moins conclu: "Il faut que tout se passe dans la joie, la gaieté et la bonne humeur!"

NIXON

atteindre des objectifs précis et notamment les bases de lancement des I.C.B.M. américains.

Moyen-Orient: La situation en Moyen-Orient n'est toujours pas désamorcée. Les "concertations" à quatre pourront peut-être permettre certains rapprochements entre les deux parties et faciliter l'intervention de toutes les parties en cause et notamment de l'URSS pour user de leur influence afin de détendre la situation.

Amérique latine: Les voyages du gouverneur Rockefeller en Amérique latine se sont révélés extrêmement utiles. Ils ont notamment permis au président d'avoir en sa possession un dossier qui lui a permis d'avoir une conversation fructueuse avec M. Lleras Restrepo, président de Colombie. Le fait même que ces voyages aient été à l'origine de manifestations démontre qu'ils étaient nécessaires. Ils ont permis au gouverneur de ramener des informations intéressantes et précieuses pour le gouvernement.

Inflation: Les mesures prises par l'administration pour ralentir la spirale inflationniste devraient porter leurs fruits

d'ici à deux ou trois mois. Le président espère notamment que le Congrès adoptera sa demande de prolongation de la surtaxe fiscale. Si les mesures déjà prises, notamment dans le domaine du relèvement des taux d'intérêt et de la fiscalité, ne sont pas suffisantes, le gouvernement envisagera d'autres mesures plus énergiques.

LÉVESQUE

Suite de la page 3

accueilli plus de 550 immigrants qui ont été hébergés gratuitement, parfois pendant dix jours, dans quelque 300 familles francophones. Grâce au comité, quelques-uns ont pu se trouver un emploi, d'autres, plus pauvres, se procurer des vêtements, tous, enfin, se mêler, dès leur arrivée, à l'élément francophone, but premier du comité.

Celui-ci n'est directement attaché à aucun parti politique ou groupe de pression. Mais, "les idéaux étant les mêmes", on y retrouve, à l'occasion, des membres de la L.I.S. De plus, la fédération des SSJB a accordé son appui au comité en lui versant \$400.

Mais, au total, affirme un responsable du comité, toutes les options politiques sont représentées parmi les 25 membres et les citoyens qui veulent bien offrir leurs services.

Le comité éprouve certaines difficultés à se faire "reconnaître" par les autorités provinciales et fédérales. A Ottawa, le ministère de l'immigration lui a accordé la permission de se rendre à Dorval ou au bateau accueillir les immigrants, mais, le 10 janvier dernier, le ministère du transport lui avait défendu de ce faire. A Québec, les autorités ont versé un octroi de \$750, il y a un mois, pour payer les dépenses passées et auraient fait savoir au comité qu'il pourrait espérer recevoir d'autres sommes à condition qu'il délaie les services d'accueil pour se consacrer uniquement à l'organisation des loisirs des immigrants, condition inacceptable aux yeux des responsables du comité.

Malgré ses difficultés, le comité se réjouit particulièrement d'avoir pu arracher au Collège des médecins la promesse de présenter un projet de loi qui réduirait de cinq à deux ans la période d'"attente" pour les médecins étrangers qui arrivent au Canada.

RÉVOLTE

Suite de la page 3

mière surprise: deux membres du comité exécutif, MM. Fernand Drapeau et Gérard

Niding, votèrent oui, après que MM. Saulnier, Gerry Snyder et Jean Labelle eurent voté non (M. Maurice Lande, également membre du comité exécutif, était absent). Parmi ceux qui votèrent oui, on remarque les conseillers Lortie, Robert, Forest, Brisebois, Parker, Charness, tous membres du parti civique, ainsi que les conseillers indépendants Fernand Alie et John Lynch-Staunton, ex-membres du PCM. Soit un total de 23 voix favorables à la motion LaSalle.

Autant de voix avaient endossé le non de M. Saulnier, dont celles de MM. Frank Hanley et des trois membres du comité d'épuration de Saint-Michel.

Le maire vota alors non, tranchant le débat en faveur du président du comité exécutif, dont il fait lui-même partie ex officio. M. Saulnier proposa alors d'ajourner au lendemain soir le débat sur le programme de construction "Myriade I."

Il s'ensuivit, après la séance, de vives discussions sur le parquet. Plusieurs conseillers entourèrent M. Saulnier, ce dernier défendant fermement la construction de logements publics par la ville, malgré les réticences sourdes des classes moyennes qui s'opposent à la présence de logements subventionnés dans leur quartier.

ça décolle vers l'Ouest!

...et vous arrivez à l'heure prévue.

N'est-ce pas merveilleux d'arriver à destination à l'heure prévue? Avec Air Canada, ce n'est pas une promesse en l'air... Nous avons des chiffres qui prouvent que nous nous faisons un point d'honneur d'arriver à l'heure.

Qui dit mieux?

En 1968, 79% de nos vols nord-américains se sont posés suivant l'horaire. Ce n'est pas encore la perfection... mais il s'agit de la meilleure performance homologuée, obtenue par une ligne aérienne en Amérique du Nord.

Ce record, rendu possible par l'étroite coopération qui existe entre notre personnel navigant et nos équipes au sol, vous démontre une fois de plus que Air Canada est à cheval sur le service.

Cependant il y a toujours place pour des améliorations. Nous y voyons tous les jours. Filez donc vers l'Ouest par Air Canada. Appelez votre agent de voyage et faites vos réservations aujourd'hui.

Avec Air Canada, ça décolle vers l'Ouest vite, bien et en beauté!

*Pourcentage fondé sur des statistiques communiquées au Civil Aeronautics Board (E.-U.) par 11 lignes aériennes importantes des Etats-Unis. "A l'heure prévue" signifie: arrivée à l'avance, à l'heure exacte ou moins de 15 minutes après l'heure prévue.

AIR CANADA
Notre affaire, c'est tout le monde!

